

INTRAWEST

Corporation Intrawest
Rapport annuel 2006

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Page</u>
Message à nos actionnaires	1
Rapport de gestion	2
Responsabilité de la direction	27
Rapport des vérificateurs	27
États financiers consolidés	28
Notes afférentes aux états financiers consolidés	31
Renseignements sur la société	58
Régie d'entreprise	58
Dirigeants de la société	59
Principaux bureaux	60

MESSAGE À NOS ACTIONNAIRES

L'exercice 2006 a été culminant dans l'histoire d'Intrawest. Une fois de plus, nous avons démontré notre habileté à créer une valeur exceptionnelle pour nos actionnaires en misant sur des occasions dans le secteur des stations-destinations et du tourisme d'aventure. Qui plus est, nous avons entrepris un processus d'examen stratégique pour maximiser l'avoir de nos actionnaires tout en préparant la voie pour une nouvelle ère de croissance.

La vente de notre participation majoritaire dans nos propriétés immobilières et notre centre de villégiature en montagne de Mammoth Mountain, en Californie, a permis de rehausser notre rendement pour l'exercice 2006. Nous avons créé une richesse importante, générant un gain avant impôts de 156 millions de dollars et nous participerons à la croissance future de cette station-destination de calibre mondial par l'entremise de la participation de 15 pour cent que nous avons conservée dans l'aménagement immobilier et les activités en montagne. En décembre 2005, notre division de l'immobilier a connu un mois record en matière deancements immobiliers. Nous avons mis sur pied quatre projets à quatre centres de villégiature différents, atteignant un taux de prévente de 93 pour cent et générant des produits d'exploitation de 534 millions de dollars en relation avec ces préventes.

Notre succès ne s'est pas limité à l'Amérique du Nord. Au cours de l'exercice, nous avons considérablement répandu notre influence et notre réputation dans le secteur des stations-destinations et du tourisme d'aventure, en plus grande partie par la croissance continue du voyageur primé, Abercrombie & Kent, chef de file mondial des services de voyage de luxe. De plus, le succès de l'aménagement du village Les Arcs en France nous a incité à élargir nos affaires en Europe en ajoutant l'aménagement de deux autres villages en France, un à Arc 1800 et un autre à Gardégan dans la région de Bordeaux, en plus de l'établissement d'un centre de villégiature à Verbier, en Suisse.

En février 2006, nous avons entrepris un processus d'examen stratégique pour maximiser l'avoir de nos actionnaires et appuyer nos plans de croissance futurs. Afin de rejoindre le plus de participants possible, nous avons annoncé publiquement un examen stratégique complet de toutes nos options. Notre conseil d'administration a retenu les services de Goldman, Sachs & Co. pour l'aider dans cette initiative et a formé un comité spécial composé de membres du conseil pour superviser le processus.

Grâce à ce processus très médiatisé, environ 100 parties, représentant un groupe vaste et diversifié de partenaires stratégiques et financiers potentiels, ont manifesté leur intérêt dans la poursuite de différents types de transactions ou d'initiatives avec Intrawest. Avec l'aide de Goldman Sachs, nous avons préparé un communiqué confidentiel et conclu des ententes de confidentialité avec 65 parties sérieusement intéressées, à qui nous avons remis le communiqué. Notre équipe de direction et Goldman Sachs se sont rencontrés et ont discuté avec ces parties intéressées afin de déterminer définitivement le meilleur plan d'action pour Intrawest et ses actionnaires.

Après avoir rigoureusement analysé un large éventail de stratégies, y compris les options internes, le conseil d'administration a unanimement conclu un accord en vertu duquel des fonds de capital-investissement gérés par une société apparentée de Fortress Investment Group LLC de New York feront l'acquisition de la totalité des actions ordinaires en circulation d'Intrawest au prix de 35,00 \$ US l'action, payable en espèces. Dans le cadre d'une assemblée extraordinaire des actionnaires prévue le 17 octobre 2006, le conseil d'administration d'Intrawest a recommandé que les actionnaires votent en faveur de la transaction proposée.

Les efforts déployés par notre conseil d'administration et nos employés durant les six derniers mois ont été importants, marquant l'évolution vers un autre chapitre de l'histoire palpitante et en constante transformation d'Intrawest. Nous sommes très heureux que la transaction proposée avec Fortress représente la meilleure solution possible pour nos actionnaires.

Cordialement,

Le président du conseil et chef de la direction,



Joe S. Houssian

L'administrateur en chef,



Gordon H. MacDougall

CORPORATION INTRAWEST

RAPPORT DE GESTION

(Tous les montants en dollars sont en dollars US, sauf indication contraire.)

Le présent rapport de gestion doit être lu à la lumière des états financiers consolidés vérifiés pour l'exercice terminé le 30 juin 2006 et des notes y afférentes compris ailleurs dans le présent rapport annuel. L'analyse des activités de la société peut comporter des énoncés prospectifs sur ses activités, ses résultats financiers et ses objectifs futurs. Ces énoncés se fondent nécessairement sur des estimations et des hypothèses assujetties à des risques et à des incertitudes. Les résultats réels d'Intrawest pourraient différer considérablement de ceux qu'avancent explicitement ou implicitement de tels énoncés prospectifs. Les facteurs qui pourraient causer ou entraîner de tels écarts comprennent, entre autres, la capacité d'Intrawest de mettre en œuvre ses stratégies commerciales, le caractère saisonnier des activités, les conditions météorologiques, la concurrence, la conjoncture économique, les fluctuations des taux de change, les événements d'importance internationale et d'autres risques détaillés dans les documents que la société dépose auprès des organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières du Canada et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis.

Les états financiers consolidés de la société sont préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada. Un sommaire des principales différences entre les PCGR du Canada et les PCGR des États-Unis figure à la note 22 afférente aux états financiers consolidés.

La société utilise plusieurs mesures non conformes aux PCGR pour évaluer son rendement financier, notamment le BAIIA¹⁾ et les flux de trésorerie disponibles. Ces mesures n'ont pas de définition uniformisée prescrite par les PCGR et elles peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés. La société a effectué un rapprochement entre les mesures non conformes aux PCGR mentionnées dans le présent rapport de gestion et les états financiers, préparés conformément aux PCGR. Ces mesures non conformes aux PCGR sont indiquées dans le présent document d'information, puisque la société est d'avis qu'elles représentent des mesures importantes du rendement d'une entreprise et qu'elles sont généralement utilisées par les investisseurs pour évaluer les sociétés évoluant dans les secteurs de l'exploitation des centres de villégiature et des activités de voyage, ainsi que de l'aménagement des centres de villégiature.

Des renseignements supplémentaires sur la société, y compris sa notice annuelle, sont déposés dans SEDAR, à www.sedar.com. La date du présent rapport de gestion est le 1^{er} septembre 2006.

Vue d'ensemble sur la société

Intrawest figure parmi les principales sociétés mondiales se spécialisant dans les secteurs des stations-destinations et du tourisme d'aventure. Au cours des 30 dernières années, elle a constitué un portefeuille diversifié d'entreprises d'exploitation de centres de villégiature et d'activités de voyage ayant permis à plus de sept millions de clients de vivre un large éventail d'expériences. En Amérique du Nord, la société est devenue le plus grand promoteur immobilier de centres de villégiature en montagne, grâce à l'acquisition de quelque 21 000 unités vouées à un aménagement futur. La force principale d'Intrawest réside dans sa capacité d'allier son expertise en exploitation des centres de villégiature et des activités de voyage à l'aménagement immobilier.

La société possède un réseau de neuf centres de villégiature en montagne, situés dans les principales régions de l'Amérique du Nord où se pratique le ski. Ses centres de villégiature comprennent notamment Whistler Blackcomb (participation de 77 %) et Panorama en Colombie-Britannique, Blue Mountain (participation de 50 %) en Ontario, Tremblant au Québec, Stratton au Vermont, Snowshoe en Virginie occidentale, Copper et Winter Park au Colorado, et Mountain Creek au New Jersey. Whistler Blackcomb figure parmi les stations qui accueilleront les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010. Intrawest exploite Winter Park en vertu d'une entente de location à long terme établie avec la ville et le comté de Denver. Puisque cette entente donne le contrôle du centre de villégiature à la société, Winter Park est traité, à des fins d'exploitation et de présentation de l'information financière, de la même façon que les centres appartenant directement à la société. Au cours de l'exercice 2006, les centres de villégiature d'Intrawest ont accueilli 7,0 millions de skieurs (ce qui correspond au nombre de personnes qui achètent un billet de remonte-pente ou un laissez-passer et qui fréquentent une station de ski durant une journée entière ou partielle). Ce chiffre représente une

1) Le BAIIA représente les produits d'exploitation moins les charges d'exploitation, par conséquent il reflète le bénéfice avant les intérêts, les impôts, l'amortissement, la participation sans contrôle et les éléments non récurrents.

part de 9 % des marchés canadien et américain, laquelle s'avère supérieure à celles de tous les autres propriétaires du secteur des centres de villégiature en montagne en Amérique du Nord. De plus, la société détient une participation de 15 % dans la station de ski de Mammoth Mountain, en Californie. En octobre 2005, elle a cédé sa participation majoritaire dans Mammoth, qui est passée de 59,5 % à la participation actuelle de 15 %.

Outre les centres de villégiature en montagne, Intrawest possède Alpine Helicopters, société mère de Canadian Mountain Holidays, la plus grande entreprise mondiale d'hélicoptère. Grâce à son portefeuille étendu d'actifs en montagne, la société propose des expériences de vacances diversifiées et attire une clientèle très variée. Canadian Mountain Holidays est une entité de la division de tourisme d'aventure d'Intrawest, qui comprend également Abercrombie & Kent (« A&K »), groupe mondial de voyageurs affiliés proposant des services de voyage et des circuits de luxe dans une centaine de pays. En juillet 2004, Intrawest a acquis une participation de 67 % dans A&K; elle détient une option pour l'acquisition de la participation résiduelle de 33 %.

Par ailleurs, Intrawest détient et exploite un centre de villégiature établi dans une région chaude. Sandestin Golf and Beach Resort constitue l'un des plus grands centres de villégiature et l'un des principaux complexes domiciliaires du nord-ouest de la Floride. Grâce à Sandestin, la société a démontré qu'elle pouvait appliquer son modèle de centres de villégiature centrés sur des villages et développés en montagne à des centres en pays chaud. Sandestin, qui réserve annuellement près de 250 000 nuitées d'hébergement, constitue le principal établissement hôtelier d'Intrawest. La société concentre principalement ses activités d'hébergement dans la gestion des résidences en centre de villégiature au nom de tiers propriétaires. À l'heure actuelle, elle gère environ 7 800 unités d'hébergement réparties dans ses centres de villégiature, ainsi que plusieurs centres de villégiature en tierce propriété, dont Squaw Valley, en Californie, Lake Las Vegas, au Nevada, et Les Arcs, en France.

La société tire ses produits d'exploitation de trois sources principales : l'exploitation des centres de villégiature et des activités de voyage, les services de gestion et l'aménagement immobilier. L'exploitation des centres de villégiature et des activités de voyage comprend l'ensemble des entités de loisirs dont Intrawest assume la propriété dans ses centres, ainsi que les circuits spécialisés dans le tourisme d'action et d'aventure d'A&K et d'Alpine Helicopters. L'exploitation des centres de villégiature et des activités de voyage a généré 59 % du total des produits d'exploitation d'Intrawest en 2006, principalement grâce à la vente de billets de remonte-pente, aux circuits touristiques d'aventure, à la vente et à la location de marchandises, à la restauration, aux services des écoles de ski et au golf. Les services de gestion comprennent les commissions prélevées sur les actifs gérés au nom de tiers propriétaires, ainsi que la prestation de services de vente, de développement et d'encadrement à d'autres entités. Ils ont constitué 11 % du total des produits d'exploitation en 2006. Enfin, Intrawest exerce des activités d'aménagement immobilier à des fins de vente dans ses centres de villégiature et dans plusieurs autres villes nord-américaines et européennes. Les activités liées à l'aménagement immobilier ont généré 30 % du total des produits d'exploitation de la société en 2006.

Développement majeur pour Intrawest

Le 11 août 2006, la société a annoncé qu'elle avait conclu une entente définitive aux termes de laquelle une entreprise propriétaire d'un certain nombre de fonds gérés par Fortress Investment Group LLC (« Fortress ») se portera acquéreur de la totalité des actions ordinaires en circulation de la société au prix de 35,00 \$ chacune, payable en espèces. La valeur totale de l'opération, compte tenu de la dette, s'établit à environ 2,8 milliards de dollars. L'opération sera effectuée conformément à un plan d'arrangement prévu par la loi. Par conséquent, elle devra être approuvée par les tribunaux pertinents et par 66 2/3 pour cent des voix exprimées par les porteurs d'actions de la société lors d'une assemblée extraordinaire des actionnaires. À ce titre, le conseil d'administration a résolu à l'unanimité de recommander aux actionnaires de voter en faveur de l'opération. L'opération proposée devrait se conclure en octobre 2006, sous réserve de la réception de l'approbation des actionnaires et des tribunaux.

L'accord conclu avec Fortress constitue le point culminant d'une initiative mise en œuvre en février 2006, alors qu'Intrawest annonçait l'examen de diverses options stratégiques visant à faire fructifier l'avoir des actionnaires, notamment par l'analyse de la structure du capital, de partenariats stratégiques ou de fusions d'entreprises. Un comité spécial regroupant des membres du conseil d'administration a supervisé le processus d'examen. Le conseil d'administration et les conseillers financiers d'Intrawest ont étudié de nombreuses propositions avant de recommander celle avancée par Fortress.

Fais saillants de l'exploitation – Exercice 2006

L'exercice 2006 s'est révélé une période charnière pour Intrawest. La société a mis de l'avant plusieurs mesures pour favoriser sa croissance (dont l'examen de ses options stratégiques, mentionné précédemment) et a conclu plusieurs opérations majeures. À son avis, Intrawest sera plus que jamais en mesure d'augmenter son bénéfice et ses flux de trésorerie à l'avenir.

Le bénéfice tiré des activités poursuivies est passé de 24,1 millions de dollars (0,50 \$ par action, sur une base diluée), en 2005, à 55,3 millions de dollars (1,12 \$ par action, sur une base diluée) en 2006. Le BAIIA d'Intrawest a totalisé 267,5 millions de dollars en 2006, ce qui correspond à une progression par rapport au BAIIA de 225,1 millions de dollars inscrit pour 2005, qui reflète une hausse du BAIIA tiré de l'immobilier, neutralisée en partie par une baisse du BAIIA tiré de l'exploitation des centres de villégiature, des activités de voyage et des services de gestion et par une hausse des frais généraux et administratifs. Néanmoins, une réduction de la valeur des terrains de golf autonomes et des coûts liés au remboursement des billets de premier rang en 2005 ont largement contrebalancé la hausse de l'amortissement, des impôts et de la participation sans contrôle en 2006.

Au cours de l'exercice 2006, Intrawest a cédé une majeure partie de sa participation dans la station de ski Mammoth Mountain et elle a comptabilisé un gain après impôts de 61,3 millions de dollars grâce à cette transaction. Ce gain ainsi que les résultats d'exploitation du centre de villégiature et des activités de voyage cumulés par Mammoth à la date de vente (compte tenu des données comparatives de 2005) ont été classés dans les activités abandonnées.

Le bénéfice net est passé de 32,8 millions de dollars (0,68 \$ par action, sur une base diluée), en 2005, à 115,2 millions de dollars (2,33 \$ par action, sur une base diluée) en 2006.

Revue de l'exploitation des centres de villégiature et des activités de voyage – Exercice 2006

Aux fins de communication de l'information financière, Intrawest assure la consolidation complète des résultats générés par ses entités d'exploitation des centres de villégiature et des activités de voyage, à l'exception de Blue Mountain dont la société assure la consolidation proportionnelle des résultats en fonction de sa participation de 50 %, et de Mammoth dont elle déclare les résultats selon la méthode de comptabilisation à la valeur d'acquisition.

L'exploitation des centres de villégiature et des activités de voyage se divise en deux secteurs isolables : l'exploitation des centres de villégiature et les activités de voyage en montagne, ainsi que l'exploitation des centres de villégiature et les activités de voyage autres qu'en montagne. Le premier secteur regroupe toutes les activités de la société dans ses neuf centres de villégiature en montagne, en plus des activités d'Alpine Helicopters (y compris celles de Canadian Mountain Holidays) et de plusieurs petites entreprises spécialisées dans les activités en montagne, dont Intrawest Retail Group. Le second secteur comprend principalement les activités exercées par A&K, les activités d'exploitation du centre de villégiature Sandestin et les terrains de golf autonomes.

D'une part, les principaux facteurs influant sur les résultats du secteur de l'exploitation des centres de villégiature et des activités de voyage en montagne sont les visites de skieurs, les produits par visite de skieur et les marges. Bon nombre de facteurs influent les visites des skieurs, dont la qualité des installations aménagées en montagne et au pied des montagnes, les conditions météorologiques, l'importance des chutes de neige, l'accessibilité du centre de villégiature et les coûts demandés aux visiteurs. À ce titre, Intrawest a élaboré une stratégie qui vise à augmenter le nombre de visites de skieurs, en se concentrant principalement sur l'amélioration des installations en montagne et la construction de villages au pied des montagnes offrant hébergement et commodités accrues pour attirer une clientèle élargie. En outre, les villages contribuent à prolonger le séjour des visiteurs et à répartir plus également les visites en semaine et durant la saison de ski. D'autre part, les principaux facteurs influant sur les résultats du secteur des centres autres qu'en montagne sont similaires : le nombre de circuits, les produits par circuit et les marges, dans le cas d'A&K, ainsi que le nombre de parties de golf, les produits par partie de golf et les marges, dans le cas des centres de villégiature établis en région chaude.

Le tableau suivant présente les résultats de l'exploitation des centres de villégiature et des activités de voyage.

	<u>2006</u>	<u>2005</u>	<u>Variation (%)</u>
Visites de skieurs ¹⁾	6 688 000	6 322 000	6
Produits (en millions)	936,1 \$	806,6 \$	16
BAIIA (en millions)	88,7 \$	99,6 \$	(11)
Marge (%)	9,5	12,3	

1) 100 % des visites pour les neuf centres, à l'exception de Blue Mountain (50 %).

Les produits tirés de l'exploitation des centres de villégiature et des activités de voyage sont passés de 806,6 millions de dollars en 2005 à 936,1 millions de dollars en 2006. Les produits tirés du secteur des centres de villégiature en montagne ont également augmenté de 489,4 millions de dollars en 2005, à 569,8 millions de dollars en 2006. Enfin, les produits tirés des centres autres qu'en montagne, qui avaient atteint 317,2 millions de dollars en 2005, ont totalisé 366,3 millions de dollars en 2006.

Produits tirés de l'exploitation des centres de villégiature et des activités de voyage en montagne

En décembre 2004, Intrawest a augmenté sa participation dans Alpine Helicopters, qui est passée de 45 % à 100 %. Les produits tirés de cette participation accrue se sont élevés à 13,5 millions de dollars en 2006. En outre, en août 2005, la société a conclu un contrat de location relatif à Parque de Nieve, piste de neige intérieure située en Espagne. Les produits comptabilisés pour l'exercice 2006 comprennent un montant de 6,9 millions de dollars provenant de cette nouvelle entité. L'appréciation du dollar canadien, qui est passé d'un taux moyen de 0,80 \$ US en 2005 à 0,86 \$ US en 2006, a fait augmenter les produits tirés des centres de villégiature en montagne de 22,8 millions de dollars. Sur la base d'activités comparables et de taux de change constants, les produits tirés des centres de villégiature et des activités de voyage en montagne se sont accrus de 37,2 millions de dollars en 2006, en raison des facteurs suivants :

	<u>(en millions)</u>
Augmentation du nombre de visites de skieurs	21,3 \$
Diminution des produits par visite de skieurs	(2,3)
Augmentation des produits tirés de sources autres que les visites de skieurs	<u>18,2</u>
	<u>37,2 \$</u>

Le nombre de visites de skieurs a augmenté de 6 %, passant de 6 322 000 en 2005 à 6 688 000 en 2006. Cette hausse a occasionné une augmentation de 21,3 millions de dollars des produits tirés des centres de villégiature en montagne. Par ailleurs, le nombre de visites de skieurs a progressé de 11 % dans les centres de villégiature de l'ouest; toutefois, la baisse de 3 % constatée par les centres de villégiature de l'est a partiellement neutralisé cette progression.

Whistler Blackcomb a enregistré une augmentation de 15 % du nombre de visites de skieurs, comparativement à celui de 2005, période où toutes les stations de la Colombie-Britannique avaient expérimenté des conditions météorologiques très difficiles : des pluies abondantes à la mi-janvier suivies de conditions chaudes et sèches jusqu'à la mi-mars. Néanmoins, Intrawest a continué d'absorber l'effet de débordement entraîné par les mauvaises conditions météorologiques ayant nui à la saison de ski précédente. En 2006, malgré des chutes de neige record, le nombre de visites de skieurs à Whistler Blackcomb a été de 2 % inférieur au nombre de visites enregistré en 2004. Au Colorado, Copper et Winter Park ont profité des meilleures conditions d'enneigement depuis nombre d'années. Ensemble, ces centres de villégiature ont vu leur nombre de visites de skieurs augmenter de 8 % en 2006.

Le 17 décembre 2005, à Tremblant, 1 500 employés syndiqués ont déclenché une grève qui a pris fin le 3 janvier 2006. (Cependant, le centre de villégiature n'a pas repris intégralement l'exploitation de ses activités avant la semaine suivante.) Cette grève a influé négativement sur les visites de skieurs. Bien que, grâce à la présence de 200 cadres, Tremblant soit demeuré ouvert durant la période particulièrement importante des fêtes de fin d'année, le centre de villégiature a exercé ses activités avec un personnel considérablement réduit. L'impact de cette grève s'est d'ailleurs étendu sur le reste de la saison de ski à Tremblant. Ce facteur, combiné à sept week-ends de pluie ou de températures excessivement basses entre janvier et mars, a réduit le nombre de visites de skieurs à Tremblant de 11 % en 2006. Les mauvaises conditions météorologiques ont également eu des répercussions sur Stratton et sur Snowshoe, mais dans une moindre mesure, le nombre de visites de skieurs y ayant diminué respectivement de 3 % et de 1 %. Blue Mountain et Mountain Creek, autres centres de villégiature de l'est, n'ont pas subi les mêmes conditions météorologiques et ont enregistré des hausses de 1 % et de 7 %, respectivement, du nombre de visites de skieurs.

Les produits tirés du secteur des centres de villégiature en montagne ont diminué de 2,3 millions de dollars, en raison d'une baisse de 1 % des produits par visite de skieur, qui sont passés de 58,13 \$ en 2005 à 57,78 \$ en 2006 (d'après un taux de change constant). Les produits par visite de skieur dépendent des prix et du rendement des billets, ainsi que des produits tirés de sources autres que les billets, dont les boutiques de détail et de location, les écoles de ski, de même que les services de restauration. Le rendement des billets reflète la combinaison des diverses catégories de billets (billets pour adultes, enfants, cartes d'abonnement de saison et billets de groupe), le rapport entre les visiteurs

d'un jour et les visiteurs à forfait (les visiteurs à forfait ayant tendance à moins se laisser influencer par les prix), ainsi que les rabais accordés sur les billets à plein prix dans les marchés régionaux. Enfin, la proportion de visiteurs d'un jour et de visiteurs à forfait, l'affluence des visiteurs, ainsi que la quantité et le type de commodités et de services proposés au centre de villégiature influent également sur les produits par visite tirés de sources autres que les billets.

Les produits par visite de skieur tirés des ventes de billets (selon le prix réel) ont augmenté modérément, passant de 29,38 \$ à 29,72 \$. Une augmentation globale de 4 %, constatée dans six centres de villégiature, a été partiellement neutralisée par la diminution globale de 1 % comptabilisée à Whistler Blackcomb, à Tremblant et à Stratton. Les produits par visite tirés de sources autres que la vente de billets ont reculé de 2 %, passant de 28,74 \$ à 28,07 \$.

À Whistler Blackcomb, les visiteurs régionaux, qui produisent un faible rendement, ont remplacé les visiteurs à forfait, qui produisaient un rendement élevé. Cette évolution de la proportion de visiteurs a occasionné une réduction du prix réel des billets et des produits par visite provenant de sources autres que les billets. Un recul des réservations effectuées sur le marché américain des voyages de grande distance, dont le nombre a diminué de 32 % comparativement à celui de 2005, constitue la principale raison du déclin des visites de destination. La vigueur du dollar canadien, le coût des vols à destination de Vancouver et les excellentes conditions générales des centres de villégiature établis dans l'ouest des États-Unis ont contribué à la réduction du nombre de réservations. En outre, il est probable que l'insuffisance de neige et les mauvaises conditions météorologiques observées à Whistler Blackcomb en novembre et décembre derniers, soit durant le principal intervalle de réservations précédant la période de pointe de janvier à mars, aient incité les visiteurs éventuels à réserver ailleurs. Au cours de la saison 2005-2006, les visiteurs régionaux ont réservé 42 % des nuitées à Whistler Blackcomb, comparativement à une moyenne de 36 % lors des six saisons antérieures. À Tremblant, le prix effectif des billets a reculé de 7 %, puisque Intrawest a proposé de nombreux escomptes durant la grève de ses employés, laquelle a limité ses activités, ainsi qu'après cette période, afin de stimuler la demande. Par ailleurs, la diminution du nombre de visites, causée par les mauvaises conditions météorologiques durant la période de pointe de janvier à mars, s'est également répercutée sur les produits par visite à Tremblant.

Aux fins du présent rapport de gestion, les produits tirés de sources autres que les visites de skieurs du secteur en montagne comprennent les produits qui ne découlent pas des visites de skieurs (c'est-à-dire, les produits tirés du golf et d'autres activités estivales pratiquées dans les centres de villégiature en montagne, ainsi que les produits tirés d'entreprises comme Alpine Helicopters et Intrawest Retail Group). Sur la base d'activités comparables, les produits tirés de sources autres que les visites de skieurs se sont accrus globalement de 18,2 millions de dollars en 2006. Par ailleurs, les produits tirés du golf et d'autres activités estivales pratiquées dans les centres de villégiature en montagne ont progressé de 5,9 millions de dollars, principalement grâce à la hausse des produits d'exploitation provenant du vélo de montagne et des excursions à Whistler Blackcomb. De plus, les produits d'Alpine Helicopters (exclusion faite de l'incidence de l'accroissement de la participation d'Intrawest) ont augmenté de 2,7 millions de dollars en 2006, principalement grâce à l'augmentation des produits déclarés par Canadian Mountain Holidays en raison de meilleures conditions d'enneigement. L'augmentation du nombre de visites de skieurs dans l'Ouest américain et l'inauguration de neuf boutiques ont permis à Intrawest Retail Group d'enrichir ses produits de 5,9 millions de dollars en 2006. En 2006 également, la propriété commerciale de Squaw Valley a inscrit des revenus de location de 2,8 millions de dollars. Intrawest a capitalisé ce revenu de location net en 2005 puisque cette propriété était alors en phase de location accélérée.

Produits tirés de l'exploitation des centres de villégiature et des activités de voyage autres qu'en montagne

Les produits tirés de l'exploitation des centres de villégiature et des activités de voyage autres qu'en montagne se sont accrus de 49,1 millions de dollars en 2006, pour totaliser 366,3 millions de dollars. Les produits générés par les circuits touristiques d'A&K ont grimpé de 44,4 millions de dollars (18 %) alors que l'entité de tourisme d'aventure a poursuivi sa forte remontée. A&K a enregistré une croissance notable des produits tirés de ses circuits touristiques proposés dans l'ensemble de ses principales destinations, en particulier l'Afrique de l'Est, l'Orient et l'Égypte, qui ont augmenté respectivement de 32 %, de 26 % et de 23 %. Outre les produits d'exploitation générés par les circuits touristiques, A&K a réalisé un gain de 1,5 million de dollars sur les droits de licence en 2006, ce qui représente un recul par rapport aux 6,5 millions de dollars comptabilisés en 2005. La société avait acquis ces droits auprès d'un exploitant de clubs voyages, qui avait obtenu le droit d'utiliser le nom de marque d'A&K pour commercialiser les clubs. A&K a mis fin à cet accord de licence en août 2005.

Pour l'exercice 2006, les produits tirés des centres autres qu'en montagne comprennent des revenus de location de 1,9 million de dollars générés par la propriété commerciale d'Intrawest à Lake Las Vegas. La société a capitalisé ce

revenu de location net en 2005, puisque cette propriété était alors en phase de location accélérée. Au centre de Sandestin, les produits ont augmenté de 7,1 millions de dollars (15 %), principalement grâce à la forte croissance des entreprises de restauration et de banquets, ainsi qu'à l'accroissement des produits tirés des activités. Sandestin a également obtenu 2,7 millions de dollars en guise d'indemnité pour l'interruption de ses activités à la suite des ouragans survenus l'été dernier.

Au centre de villégiature de Sandestin, le nombre de parties de golf a diminué de 21 % en 2006, par rapport à celles de 2005. (Ce recul est principalement imputable à la fermeture du terrain de Baytowne pour rénovations durant la majeure partie de l'exercice.) Ce nombre a toutefois augmenté de 1 % dans les terrains de golf autonomes. La demande relative au golf n'a pas progressé durant les dernières années. De plus, les marchés dans lesquels Intrawest exploite ses terrains de golf en région chaude s'avèrent hautement concurrentiels. Toutefois, une hausse des produits par partie de golf a contrebalancé la diminution du nombre de parties au centre Sandestin, hausse qui s'est traduite par une baisse de 4 % des produits tirés du golf à Sandestin et par une hausse de 4 % des produits tirés du golf dans les terrains autonomes de la société. Conformément à sa décision de se retirer du secteur des terrains de golf autonomes, laquelle a été annoncée l'an dernier, Intrawest a vendu deux terrains de golf en juin 2006, soit South Mountain et Big Island Country Club. Enfin, la société a procédé à la cession-bail de Big Island Country Club jusqu'au 31 décembre 2006.

Répartition des produits tirés de l'exploitation des centres de villégiature et des activités de voyage

Les produits tirés de l'exploitation des centres de villégiature et des activités de voyage, qui combinent le secteur des centres de villégiature en montagne et le secteur des centres autres qu'en montagne (tels qu'ils sont déclarés, sur la base d'activités comparables et de taux de change constants), sont répartis par source principale d'activité :

	2006 Produits	Note ¹⁾	2006 Chiffres rajustés	2005 Produits (en millions)	Augmentation	Variation (%)
Activités en montagne	299,6 \$	(30,4)\$	269,2 \$	252,2 \$	17,0 \$	7
Voyages organisés d'aventure	294,9	–	294,9	250,5	44,4	18
Boutiques de vente au détail et de location	111,2	(5,7)	105,5	100,9	4,6	5
Restauration	96,0	(2,5)	93,5	86,1	7,4	9
Écoles de ski	42,5	(2,6)	39,9	39,2	0,7	2
Terrains de golf	30,7	(0,4)	30,3	27,5	2,8	10
Autres	61,2	(1,5)	59,7	50,2	9,5	19
	<u>936,1 \$</u>	<u>(43,1)\$</u>	<u>893,0 \$</u>	<u>806,6 \$</u>	<u>86,4 \$</u>	11

Note

- 1) Élimine l'incidence de l'appréciation du dollar canadien, de l'acquisition d'une participation de 55 % dans Alpine Helicopters et d'un contrat de location avec Parque de Nieve.

Charges et BAIIA de l'exploitation des centres de villégiature et des activités de voyage

Les charges engagées pour l'exploitation des centres de villégiature et des activités de voyage sont passées de 707,0 millions de dollars, en 2005, à 847,4 millions de dollars en 2006. Les charges constatées par le secteur des centres de villégiature en montagne se sont accrues de 88,7 millions de dollars, pour s'établir à 494,4 millions de dollars. Les charges engagées par le secteur des centres autres qu'en montagne ont augmenté de 51,7 millions de dollars, pour s'établir à 353,0 millions de dollars.

L'acquisition de la participation restante de 55 % dans Alpine Helicopters et le contrat de location de Parque de Nieve ont fait augmenter de 12,7 millions de dollars et de 7,9 millions de dollars, respectivement, les charges d'exploitation des centres de villégiature et des activités de voyage en montagne. L'effet de conversion relatif au renforcement du dollar canadien a accru ce montant de 18,7 millions de dollars. Par ailleurs, la comptabilisation des activités de location exercées à Squaw Valley a causé une hausse de 2,9 millions de dollars de ces charges. Exclusion

faite de ces facteurs, les charges assumées par le secteur des centres de villégiature en montagne ont augmenté de 46,5 millions de dollars pour s'élever à 452,2 millions de dollars, principalement en raison des facteurs suivants :

- La hausse du volume des activités exercées par la société en Colombie-Britannique (Whistler Blackcomb, Panorama et Alpine Helicopters) et dans ses centres du Colorado, qui a fait grimper de 22,9 millions de dollars les charges dans le secteur des centres de villégiature en montagne.
- L'ouverture de neuf nouvelles boutiques par Intrawest Retail Group durant l'exercice 2006, ce qui a entraîné des charges supplémentaires de 6,1 millions de dollars.
- Le nouveau programme (appelé à l'interne « programme d'excellence opérationnelle » et calqué sur le modèle de Six Sigma) conçu pour modifier les processus de travail de la société afin de réaliser des économies de coûts et d'accroître l'efficacité à l'avenir, ce qui a occasionné des coûts additionnels de 4,6 millions de dollars.
- L'augmentation des coûts du carburant et des services publics de 3,5 millions de dollars et la hausse des charges de location de 2,0 millions de dollars, ce qui résulte en partie de la cession des propriétés commerciales d'Intrawest en 2005 et de son nouveau statut de locataire auprès d'un tiers propriétaire.
- La grève des employés à Tremblant, qui a entraîné des coûts directs additionnels de 1,4 million de dollars, principalement pour la sécurité, la commercialisation et les frais supplémentaires associés aux employés ayant remplacé les travailleurs en grève.
- La hausse de 6,4 millions de dollars des frais indirects attribués au groupe d'exploitation de la division, principalement pour la commercialisation et les ventes, ainsi que pour les technologies de l'information.

En 2006, le volume d'activité accru d'A&K et la constatation des activités de location à Lake Las Vegas ont contribué respectivement pour 37,7 millions de dollars et 2,5 millions de dollars aux charges d'exploitation des centres de villégiature et des activités de voyage autres qu'en montagne. Les indemnités de départ et autres frais de 0,7 million de dollars engagés en 2006 étaient liés à la décision de la société de se départir des activités de terrains de golf autonomes. Les charges liées à Sandestin ont augmenté de 9,7 millions de dollars (19 %) essentiellement en raison du volume d'activité accru dans la division de la restauration et d'une hausse des coûts liés aux salaires, au transport et à l'entretien.

Le BAIIA tiré de l'exploitation des centres de villégiature et des activités de voyage a reculé, passant de 99,6 millions de dollars en 2005 à 88,7 millions de dollars en 2006. L'acquisition d'une participation de 55 % dans Alpine Helicopters a fait progresser le BAIIA de 0,8 million de dollars, tandis que la location de Parque de Nieve a entraîné une perte de 1,1 million de dollars pour cette première année sous la gestion de la société. L'incidence de la conversion d'un dollar canadien plus fort a fait augmenter le BAIIA de 4,1 millions de dollars. Sur la base d'activités comparables et d'un taux de change stable, le BAIIA tiré du secteur en montagne a reculé, passant de 83,7 millions de dollars à 71,6 millions de dollars, tout comme le BAIIA tiré du secteur autre qu'en montagne, lequel est passé de 15,8 millions de dollars à 13,3 millions de dollars.

En 2006, les conditions météorologiques et d'enneigement supérieures par rapport à celles de 2005 dans les centres de la société en Colombie-Britannique ont fait augmenter le BAIIA de 3,4 millions de dollars, lequel est cependant demeuré nettement en-deçà des attentes en raison de la baisse du nombre de visiteurs aux destinations à marge plus élevée à Whistler Blackcomb, tel qu'il est mentionné ci-dessus. Au Colorado, les excellentes conditions et le nombre record de visites de skieurs ont fait augmenter le BAIIA de 3,6 millions de dollars en 2006. Ces facteurs positifs ont été contrebalancés par différents facteurs négatifs, y compris l'incidence directe et persistante de la grève des employés à Tremblant et les conditions climatiques défavorables au Québec et au Vermont en janvier et février, ce qui a fait reculer le BAIIA à Tremblant et à Stratton respectivement de 7,9 millions de dollars et de 2,3 millions de dollars. Le reste de la diminution du BAIIA du secteur en montagne s'explique principalement par les charges accrues décrites plus haut.

En ce qui a trait au secteur autre qu'en montagne, le BAIIA tiré des activités de tourisme d'A&K s'est accru de 6,7 millions de dollars (49 %) essentiellement en raison de la croissance des ventes et des rendements améliorés des activités de tourisme. Ces rendements améliorés ont principalement été obtenus en stimulant les ventes par le truchement des entreprises de vente et de commercialisation détenues par A&K (plutôt que par l'intermédiaire d'agents de voyage tiers) vers ses propres entreprises de gestion de destinations, tout en maximisant le nombre de clients par voyage organisé. L'augmentation du BAIIA tiré des activités de tourisme a été partiellement neutralisée par une diminution de 5,0 millions de dollars du BAIIA tiré des droits de licence d'A&K liée à la résiliation du contrat de

licence. Le BAIIA dégagé à Sandestin a reculé de 2,6 millions de dollars en 2006, les augmentations de charges n'ayant pas été contrebalancées par un achalandage accru dans le centre de villégiature au cours de la période suivant les ouragans.

Le recul du BAIIA a réduit la marge de la société liée à l'exploitation des centres de villégiature et des activités de voyage, laquelle est passée de 12,3 % en 2005 au niveau décevant de 9,5 % en 2006. L'objectif de la société consiste à hausser sa marge autour de 15 %, principalement en augmentant le nombre de visiteurs à forfait à Whistler Blackcomb, en rétablissant des activités plus normales à Tremblant par rapport à la dernière saison hivernale qui a été marquée par une grève et en réalisant les avantages de différentes mesures de réduction des coûts, notamment celles liées à son projet d'excellence opérationnelle.

Revue des services de gestion – Exercice 2006

La répartition des produits des services de gestion et du BAIIA en 2006 et en 2005 s'établit comme suit :

	2006		2005	
	Produits	Baia	Produits	Baia
	(en millions)			
Services relatifs à l'exploitation des centres de villégiature et aux activités de voyage	95,4 \$	13,4 \$	87,9 \$	16,7 \$
Gestion de l'hébergement et des propriétés	9,6	1,2	14,7	–
Autres frais liés aux centres de villégiature et aux activités de voyage ..	105,0	14,6	102,6	16,7
Services liés à l'aménagement immobilier	22,4	11,0	24,3	13,2
Honoraires de services d'aménagement immobilier	45,1	11,4	49,8	13,1
Commissions de vente de Playground	67,5	22,4	74,1	26,3
	172,5 \$	37,0 \$	176,7 \$	43,0 \$

L'accroissement des produits tirés de la gestion de l'hébergement et des propriétés découle principalement de l'ouverture de nouveaux établissements d'hébergement à Les Arcs et Westin Trillium House à Blue Mountain et de l'acquisition d'un établissement d'hébergement à Seaside près de Sandestin, ce qui au total, a contribué pour 6,6 millions de dollars aux produits. En outre, Intrawest Hospitality Management, qui exerce des activités à Mammoth, à Squaw Valley et à Lake Las Vegas, affiche une solide croissance des produits grâce à une hausse de 24 % des nuitées. Ces facteurs positifs ont été partiellement neutralisés par un recul des produits à Tremblant, qui a enregistré une diminution de 17 % des nuitées en raison de la grève des employés et des conditions climatiques défavorables. En dépit de la progression des produits, le BAIIA tiré de la gestion de l'hébergement et des propriétés a diminué de 3,3 millions de dollars en 2006. Les nouveaux centres à Les Arcs, à Blue Mountain et à Seaside ont ajouté 1,4 million de dollars au BAIIA, toutefois cette hausse a été neutralisée par une baisse de 1,9 million de dollars du BAIIA à Tremblant et de 2,2 millions de dollars à Sandestin. La diminution à Sandestin était essentiellement attribuable à une augmentation de 1,6 million de dollars des frais de services d'entretien ménager. Un plus grand nombre d'employés avaient été embauchés en prévision d'une augmentation des réservations de chambres à Sandestin, toutefois les nuitées ont chuté de 4 % en 2006.

Les autres frais liés aux centres de villégiature et aux activités de voyage, lesquels comprennent les frais de réservations touchés par le centre d'appels centralisé de la société, les frais de gestion des terrains de golf et les frais de gestion du club touchés par le groupe du club de villégiature Intrawest, ont diminué de 5,1 millions de dollars en 2006. La société a vendu son entreprise de réservations du Colorado en août 2005 et a continué à gérer les réservations pour ses propres centres de villégiature tout en réduisant ses activités de réservations de tiers. En conséquence, les frais de réservations ont diminué de 4,3 millions de dollars en 2006. La décision prise par la société à la fin de l'exercice 2005 de se départir des activités des terrains de golf autonomes a entraîné une réduction de 1,2 million de dollars des frais de gestion des terrains de golf en 2006, puisqu'elle a renoncé à un grand nombre de ses contrats de gestion. Son entreprise de réservations pour des tiers ne s'est pas avérée rentable et la réduction progressive des opérations de cette entreprise a mené à une augmentation de 2,0 millions de dollars du BAIIA tiré des autres frais liés aux centres de villégiature et aux activités de voyage en 2006. Cette hausse a été en partie contrebalancée par le BAIIA moindre tiré de la gestion des terrains de golf.

La diminution en 2006 des produits et du BAIIA tirés des honoraires de services d'aménagement immobilier, respectivement de 1,9 million de dollars et de 2,2 millions de dollars, était attribuable au fléchissement des honoraires d'aménagement et de commercialisation tirés de la gestion de projets en partenariat. Ces honoraires ont diminué avec l'achèvement des travaux de construction de plusieurs projets ayant été vendus à des sociétés de personnes au cours d'années précédentes, et la société n'a pas vendu de nouveaux projets à des sociétés de personnes en 2006. La baisse plus importante du BAIIA par rapport à celle des produits en 2006 reflète une pondération moindre des honoraires de commercialisation, lesquels ont une marge plus élevée que les honoraires de services d'aménagement immobilier. Les honoraires de commercialisation ont contribué pour 25 % aux honoraires de services d'aménagement immobilier en 2006, par rapport à 37 % en 2005.

Les baisses des produits et du BAIIA tirés des commissions de vente de Playground (l'unité de vente de propriétés immobilières et de commercialisation de la société) étaient principalement attribuables au ralentissement du marché de la revente en Floride, lequel constituait une importante source d'activité pour Playground, après le passage de l'ouragan Katrina. En outre, les produits et le BAIIA ont été influencés par le moment de l'achèvement de certains projets. Playground constate les produits soit au moment de la signature par l'acheteur d'un contrat ferme, soit au moment de la conclusion de l'opération, selon les conditions de la convention d'inscription avec le promoteur.

Revue des activités d'aménagement immobilier – Exercice 2006

La société a deux divisions immobilières : Intrawest Placemaking et le groupe du club de villégiature Intrawest. Intrawest Placemaking conçoit et vend trois principaux produits : des condos-hôtels (habituellement de petites unités dans les villages que les propriétaires occupent à l'occasion et qu'ils offrent en location à d'autres moments), des maisons de ville (habituellement de plus grandes unités à l'extérieur du centre du village que les propriétaires gardent essentiellement pour leur usage personnel) et des terrains pour maisons unifamiliales (terrains aménagés sur lesquels les propriétaires ou d'autres entrepreneurs construisent des maisons). Les unités de condos-hôtels sont généralement construites au-dessus de locaux commerciaux occupant le rez-de-chaussée, locaux qui sont loués à des tiers locataires et qui sont partiellement occupés par les commerces de la société. Cet espace commercial est également conçu dans le but de vendre des locaux. Afin d'accroître l'intérêt du marché, les condos-hôtels et les maisons de ville sont vendus à la fois en propriété exclusive et à participation fractionnaire. Le groupe du club de villégiature constitue une forme flexible du temps partagé où les propriétaires achètent des points qui leur permettent d'utiliser les installations de divers centres de villégiature. Le groupe du club de villégiature dégage actuellement moins de 10 % du total des produits tirés des activités immobilières de la société, il n'est donc pas présenté comme un secteur d'activité distinct dans les états financiers.

La stratégie commerciale de la société relativement à ses activités immobilières comporte deux principaux éléments : la maximisation du bénéfice tiré de la vente de biens immobiliers et l'aménagement d'unités d'hébergement aux fins de location à des visiteurs à forfait. Un grand nombre des acheteurs des propriétés de la société concluent avec elle des ententes de gestion de location lui permettant de toucher des frais de gestion de l'hébergement et des propriétés. De plus, les achats effectués par les visiteurs pour des billets de remonte-pentes et des parties de golf, de la restauration et des marchandises vendues au détail permettent à la société de dégager un revenu périodique pour l'exploitation des centres de villégiature et des activités de voyage.

Les activités d'aménagement immobilier de la société sont hautement capitalistiques. Afin de réduire ses besoins en capital pour l'aménagement immobilier, elle a conclu plusieurs accords de partenariat et de coentreprise. Sa participation dans ces partenariats varie de 15 % à 40 %.

La société constate généralement les produits tirés de la vente de biens immobiliers au moment de la livraison, lorsque le titre de l'unité achevée est remis à l'acheteur et que celui-ci peut occuper la propriété. Puisque la société a comme politique de vendre les biens immobiliers par anticipation, les produits reçus avant la livraison sont constatés à titre de produits reportés dans le bilan. Certaines de ses sociétés immobilières en nom collectif constatent les ventes de biens immobiliers selon la méthode de l'avancement des travaux, et la société constate sa quote-part du bénéfice de ces partenariats suivant la même méthode.

Le tableau suivant présente les résultats de 2006 des activités immobilières par rapport à ceux de 2005.

	<u>2006</u>	<u>2005</u>	<u>Variation (%)</u>
Unités livrées ¹⁾	445	557	(20)
Produits (en millions)	488,6 \$	627,5 \$	(22)
Bénéfice d'exploitation (en millions)	147,6 \$	67,6 \$	118
Marge	30,2 %	10,8 %	

1) Les unités livrées ne tiennent pas compte des unités faisant partie des projets vendus à des sociétés de personnes. En 2006 et en 2005, les sociétés de personnes ont livré respectivement 578 et 467 unités supplémentaires.

Deux importantes opérations immobilières ont eu lieu en 2006. La société a vendu la majorité de ses terrains pouvant être mis en valeur à Mammoth pour un produit de 114,7 millions de dollars à une entité dans laquelle Starwood Capital Group Global L.L.C. (« Starwood ») détient une participation de 85 %, la participation de la société s'élevant à 15 %. Cette opération faisait suite à la vente, conclue antérieurement en 2006, de la majeure partie de la participation de la société dans Mammoth Mountain Ski Area à une société affiliée de Starwood. Le bien immobilier vendu comprend des terrains prévoyant l'aménagement ultérieur de plus de 1 100 unités résidentielles et 40 000 pieds carrés d'espace commercial dans le village de Mammoth Lakes. L'autre opération importante en 2006 consistait en la vente d'une propriété au bord de la mer de 26 acres à Maui pour un produit de 73,3 millions de dollars. Le vendeur de cette propriété était une société de personnes dans laquelle la société détenait une participation de 40 %. Cette société de personnes, qui consiste en une entité à détenteurs de droits variables (« EDDV »), exigeait que la société procède à une consolidation complète, puisqu'elle en était le principal bénéficiaire. Par conséquent, les produits d'exploitation tirés des activités d'aménagement immobilier englobent la totalité du produit des ventes versé à la société de personnes, tandis que les frais liés aux activités d'aménagement immobilier englobent 100 % du coût des ventes assumé par celle-ci, à savoir 29,4 millions de dollars. La part du profit que le partenaire a tiré de cette opération s'établit donc à 18,5 millions de dollars et est intégrée à la participation sans contrôle. Suivant la clôture de cette opération, la société de personnes a été restructurée, et Intrawest a cessé d'en être le principal bénéficiaire (voir Conventions comptables critiques – *Consolidation des entités à détenteurs de droits variables*).

Pour 2005, les produits comprenaient 170,7 millions de dollars pour la vente à des sociétés de personnes de sept projets et d'une parcelle de terrain dans lesquels la société détient une participation de 35 %. Le produit de ces ventes comprend la juste valeur du marché des terrains utilisés pour les projets en plus des frais d'aménagement accumulés. Aucune vente de projet à des sociétés de personnes n'a été réalisée en 2006. En outre, en 2005, la société a vendu trois projets pour la somme de 29,8 millions de dollars à des sociétés de personnes comptabilisée selon la méthode de détermination du coût de revient. La société a aussi vendu des propriétés commerciales dans sept de ses centres de villégiature pour un produit de 109,5 millions de dollars à une société de personnes dans laquelle CNL Income Properties, Inc., fiducie de placement immobilier, est partenaire à 80 %, et la société à 20 %.

Compte non tenu des opérations susmentionnées, les produits tirés des activités d'aménagement immobilier ont reculé, passant de 316,9 millions de dollars en 2005 à 300,6 millions de dollars en 2006. Les produits dégagés par Intrawest Placemaking ont fléchi de 272,1 millions de dollars à 240,7 millions de dollars, alors que les produits dégagés par le groupe du club de villégiature Intrawest ont crû de 44,8 millions de dollars à 59,9 millions de dollars.

Produits d'Intrawest Placemaking

Au total, 445 unités ont trouvé preneur en 2006, en baisse par rapport à 557 en 2005. Les unités livrées faisant partie de projets vendus à des sociétés de personnes sont exclues du nombre de livraisons déclaré. En 2006, les sociétés de personnes ont livré 578 unités, contre 467 unités en 2005.

L'incidence de la conversion du dollar canadien plus ferme a accru les produits déclarés de l'aménagement immobilier de 2,6 millions de dollars en 2006. Le prix moyen par unité livrée a augmenté, passant de 488 000 \$ en 2005 à 543 000 \$ en 2006 (sur la base d'un taux de change stable). En 2005, afin de vendre les stocks de longue date à Solitude et à Copper, la société a réduit les prix et livré 62 unités à un prix moyen de 286 000 \$ par unité. Compte non tenu de ces unités, le prix moyen par unité livrée en 2005 s'est chiffré à 514 000 \$.

Produits du groupe du club de villégiature Intrawest

La hausse de 34 % des produits du groupe du club de villégiature en 2006 était principalement attribuable à la vente d'une parcelle de terrain de 29 acres adjacente au club de Palm Desert pour la somme de 14,4 millions de dollars.

Cette parcelle excédait les besoins de la société relatifs à l'aménagement d'unités pour le club de villégiature. En outre, elle a vendu une participation fractionnaire de 6,6 millions de dollars dans les unités au club du Mexique. Ces deux opérations visaient à accélérer la monétisation des propriétés du groupe du club de villégiature. Les ventes de points du club de villégiature ont reculé de 13 % à 38,9 millions de dollars en 2006, principalement en raison du manque de visiteurs à forfait à Whistler et de la grève des employés à Tremblant, ce qui a réduit le nombre d'acheteurs potentiels.

Ventes à des sociétés de personnes

En 2004, la société a mis en place une stratégie de partenariat pour l'aménagement immobilier afin de réduire ses besoins de trésorerie liés aux nouveaux projets, d'accroître le rendement du capital de ses biens immobiliers et de limiter son exposition aux risques dans le secteur immobilier. En 2004 et en 2005, la société a vendu un total de 21 projets pour un produit de 363,7 millions de dollars à des sociétés de personnes dans lesquelles elle détient des participations de 30 % ou 35 %. Aucune vente de projets à de telles sociétés n'a été réalisée en 2006.

En vertu des PCGR canadiens, les gains tirés des ventes de biens immobiliers à des sociétés de personnes qui sont comptabilisés selon la méthode de la valeur à la consolidation doivent être reportés puis constatés selon la même méthode que celle adoptée par la société de personnes pour constater ses produits tirés de l'immobilier. Le gain reporté tiré des terrains est initialement inclus dans les charges liées à l'aménagement immobilier dans l'état des résultats de la société et dans les produits reportés de son bilan. En conséquence, lorsque la société de personnes constate les produits tirés des activités immobilières, elle inscrit une tranche du gain reporté tiré des terrains à titre de crédit au poste aménagement immobilier – charges dans l'état des résultats. Toute perte sur les biens vendus à une société de personnes comptabilisée à la valeur de consolidation est constatée à la date de clôture. Voici un historique des gains reportés tirés des terrains vendus à des sociétés de personnes comptabilisées à la valeur de consolidation.

	<u>2004</u>	<u>2005</u>	<u>2006</u>
	(en millions)		
Produit des ventes	193,0 \$	170,7 \$	– \$
Coût des produits vendus	154,7	97,7	–
Gains à la vente de terrains (initialement reportés)	38,3	73,0	–
Gains reportés à la vente de terrains, au début de la période	–	30,8	80,3
Gains à la vente de terrains (initialement reportés)	38,3	73,0	–
Gains reportés à la vente de terrains, constatés au cours de l'exercice	(7,5)	(23,5)	(30,4)
Gains reportés à la vente de terrains, à la fin de la période	<u>30,8 \$</u>	<u>80,3 \$</u>	<u>49,9 \$</u>

Les gains tirés des ventes à des sociétés de personnes comptabilisées selon la méthode de détermination du coût de revient, telle que la vente en 2006 de terrains à Mammoth à la société de personnes avec Starwood, sont constatés intégralement à la date de clôture. En 2005, la société a vendu trois projets pour 29,8 millions de dollars à des sociétés de personnes comptabilisés selon la méthode de détermination du coût de revient. Les facteurs influençant la méthode de comptabilisation d'un placement, soit suivant la valeur de consolidation soit suivant la méthode de détermination du coût de revient, dépendent de la participation de la société et de son influence au chapitre des décisions clés de la société de personnes touchant à l'exploitation, aux investissements et aux stratégies.

BAIIA tiré de l'immobilier

Le BAIIA tiré de l'immobilier a augmenté, passant de 103,0 millions de dollars en 2005 à 175,2 millions de dollars en 2006. Le BAIIA tiré de l'immobilier comprend le bénéfice d'exploitation tiré des activités immobilières plus l'intérêt inclus dans les charges immobilières. Au cours du processus d'aménagement, l'intérêt est crédité aux propriétés, puis il est passé en charges au moment de la livraison des propriétés. L'intérêt inclus dans les charges immobilières a diminué de 22 %, s'établissant à 27,6 millions de dollars en 2006, ce qui est conforme à la baisse de 20 % du nombre d'unités livrées. Le bénéfice d'exploitation tiré des activités immobilières, plutôt que le BAIIA tiré de l'immobilier, intervient dans le calcul du bénéfice net.

Le bénéfice d'exploitation tiré de l'aménagement immobilier a augmenté, passant de 67,6 millions de dollars en 2005 à 147,6 millions de dollars en 2006, ce qui est essentiellement attribuable à la constatation d'un gain de 56,8 millions de dollars tiré de la vente des terrains à Mammoth à la société de personnes Starwood et d'un gain de 43,9 millions de dollars tiré de la vente des terrains à Maui. En 2005, le bénéfice d'exploitation incluait une somme de

11,5 millions de dollars liée à des ventes de projets à des sociétés de personnes comptabilisées selon la méthode de détermination du coût de revient, ainsi qu'une perte de 3,4 millions de dollars sur la vente de propriétés commerciales à la société de personnes CNL. Exclusion faite de ces opérations, le bénéfice d'exploitation tiré de l'aménagement immobilier s'est élevé à 46,9 millions de dollars en 2006 comparativement à 59,5 millions de dollars en 2005. Différents facteurs ont eu une incidence sur le bénéfice d'exploitation de chacune des années, notamment :

- La baisse de 20 % du nombre d'unités livrées en 2006.
- La combinaison des types de produits (condos-hôtels, maisons de ville et terrains pour maisons unifamiliales), laquelle tendait plus vers les condos-hôtels en 2006. En général, les condos-hôtels ont des marges moins élevées que les autres types de produits parce que les aires communes réduisent l'efficacité des bâtiments (le ratio entre la surface vendable et la surface constructible). Au total, 61 % des unités livrées en 2006 étaient des condos-hôtels, 24 % étaient des maisons de ville et 15 % des terrains, comparativement à 47 % de condos-hôtels, 31 % de maisons de ville et 22 % de terrains en 2005.
- Les progrès liés à la construction de projets appartenant à des sociétés de personnes comptabilisées à la valeur de consolidation en 2006. La quote-part du bénéfice et les gains tirés des terrains, constatés selon la méthode de comptabilisation de l'avancement des travaux, ont augmenté, passant de 25,5 millions de dollars en 2005 à 34,9 millions de dollars en 2006.
- La provision pour réserves diverses et réductions de la valeur d'actifs. En 2006, la société a passé en charges 3,8 millions de dollars de coûts liés à la correction de déficiences touchant un projet qu'elle a terminé il y a plusieurs années à Sandestin. La société prévoit recouvrer la majeure partie de ces coûts auprès de sociétés d'assurance et de consultants, toutefois, les PCGR empêchent la comptabilisation de ces montants recouverts avant qu'ils n'aient été confirmés. La société a également réduit de 5,2 millions de dollars la valeur comptable de son projet Appalachian, à Mountain Creek, étant donné que les importants retards sur le plan de la construction et les conflits avec l'entrepreneur général (menant à la résiliation du contrat avec ce dernier) ont fait grimper les coûts et rendu le projet non rentable. Dans le même ordre d'idées, en 2005, la société a réduit de 4,2 millions de dollars la valeur comptable de ses propriétés commerciales de Lake Las Vegas.

Prévente de biens immobiliers

Au 31 août 2006, la société a prévenu pour 165,7 millions de dollars de biens immobiliers dont la livraison devrait avoir lieu au cours de l'exercice 2007 et, pour une somme supplémentaire de 185,2 millions de dollars, des biens qui seront livrés au cours de l'exercice 2008. De plus, les sociétés immobilières de personnes ont prévenu pour 211,2 millions de dollars et 263,3 millions de dollars de biens immobiliers dont la livraison devrait avoir respectivement lieu au cours des exercices 2007 et 2008, et pour une somme supplémentaire de 425,5 millions de dollars, des biens immobiliers devant être livrés au cours de l'exercice 2009.

Revue des activités de la direction générale – Exercice 2006

Intérêts créditeurs, autres revenus et autres charges

Les intérêts créditeurs, autres revenus et autres charges ont augmenté, passant de 5,6 millions de dollars en 2005 à 8,6 millions de dollars en 2006. La répartition s'établit comme suit :

	<u>2006</u>	<u>2005</u>	<u>Variation</u>
		(en millions)	
Intérêts créditeurs	10,4 \$	6,8 \$	3,6 \$
Perte à la cession d'actifs	(1,9)	(0,6)	(1,3)
Frais juridiques et autres coûts liés à l'opération avec Fortress	(1,6)	–	(1,6)
Produits (charges) divers(es)	<u>1,7</u>	<u>(0,6)</u>	<u>2,3</u>
	<u>8,6 \$</u>	<u>5,6 \$</u>	<u>3,0 \$</u>

La hausse des intérêts créditeurs en 2006 s'explique principalement par des intérêts supplémentaires de 1,2 million de dollars sur les billets à recevoir de sociétés immobilières de personnes et par des intérêts supplémentaires de 1,1 million de dollars liés à A&K. En 2006, la société a vendu deux de ses terrains de golf autonomes, soit South Mountain et Big Island Country Club, ce qui a entraîné une perte totale de 1,1 million de dollars. En 2006, les produits divers englobent essentiellement les gains de change.

Intérêts débiteurs

La note 16 afférente aux états financiers consolidés présente le rapprochement du total des intérêts engagés par rapport aux intérêts débiteurs (y compris les intérêts inclus dans les coûts des biens immobiliers) dans l'état des résultats.

La société a engagé des intérêts débiteurs de 79,1 millions de dollars en 2006, en baisse par rapport à 80,9 millions de dollars en 2005, ce qui est principalement attribuable au refinancement de ses billets de premier rang en 2005. Aux deuxième et troisième trimestres de 2005, la société a remboursé les billets de premier rang portant intérêt à 10,5 % d'une valeur de 394,4 millions de dollars en émettant des billets de premier rang portant intérêt à 7,5 % et à 6,875 % d'une valeur de 329,9 millions de dollars et en effectuant des prélèvements sur sa facilité de crédit de premier rang.

La société a capitalisé 31,7 millions de dollars en intérêts engagés en 2006 comparativement à 36,0 millions de dollars en 2005. Cette diminution était essentiellement liée à l'achèvement de différentes propriétés, y compris ses propriétés commerciales à Squaw Valley et à Lake Las Vegas, ce qui s'est traduit par une passation en charges de 5,8 millions de dollars en intérêts en 2006 qui avaient été capitalisés en 2005. L'incidence nette des réductions des intérêts engagés et des intérêts capitalisés a été l'augmentation des intérêts créditeurs, qui sont passés de 44,2 millions de dollars en 2005 à 47,6 millions de dollars en 2006.

Outre les intérêts débiteurs, en 2005, la société a passé en charges des primes de remboursement anticipé et des frais de financement reportés non amortis de 30,2 millions de dollars pour rembourser les billets de premier rang.

Frais généraux et administratifs

Tous les frais généraux et administratifs engagés par les centres de villégiature et les autres entreprises sont inclus dans les charges d'exploitation des centres de villégiature et des activités de voyage et dans celles des services de gestion. De même, les frais généraux et administratifs liés à l'aménagement de biens immobiliers sont initialement capitalisés aux propriétés, puis imputés aux coûts des biens immobiliers dans la période au cours de laquelle les propriétés sont livrées. Les frais généraux et administratifs relevant de la direction générale, qui comprennent principalement certains coûts liés aux cadres supérieurs, les coûts liés au statut de société ouverte, les honoraires de vérification et les honoraires juridiques, les coûts liés à la technologie de l'information relevant de la direction générale et les coûts d'occupation du siège social, constituent un poste distinct de l'état des résultats.

Les frais généraux et administratifs relevant de la direction générale ont augmenté considérablement, passant de 20,6 millions de dollars en 2005 à 33,4 millions de dollars en 2006. Cette hausse est principalement attribuable à l'accroissement de 7,8 millions de dollars des dépenses liées aux régimes de rémunération à base d'actions et à la somme de 3,5 millions de dollars liée à un nouveau projet de stratégie de marque/d'affaires. Les régimes de rémunération à base d'actions de la société sont décrits à la note 12 afférente aux états financiers consolidés. Elle a lancé quatre nouveaux régimes en 2006 (dont un en remplacement du régime d'avantages sociaux des hauts dirigeants clés, entièrement acquis en 2005), et le coût différentiel de ces régimes s'est élevé à 3,4 millions de dollars. Tous les régimes de rémunération à base d'actions de la société sont évalués à la valeur du marché et la hausse de 20 % du cours des actions en 2006 a augmenté les obligations du régime à la fin de l'exercice précédent et, par conséquent, la charge de rémunération en 2006, de 3,8 millions de dollars. La société a conclu un swap d'actions avec une importante institution financière qui atténue en partie l'incidence de ces ajustements à la valeur du marché. Le but de la nouvelle stratégie de marque/d'affaires est d'accroître la part de la société du marché des centres de villégiature et des voyages en modifiant sa façon de communiquer avec les clients potentiels, ainsi que le message véhiculé. En 2006, les coûts engagés concernaient principalement la recherche et l'essai de concepts. Outre ce qui précède, le dollar canadien plus fort a ajouté 1,4 million de dollars aux frais généraux et administratifs relevant de la direction en 2006.

Amortissement

L'amortissement s'est accru, passant de 71,8 millions de dollars en 2005 à 104,4 millions de dollars en 2006. Au début de l'exercice 2006, la société a entrepris l'examen de la durée de vie utile de ses actifs liés à l'exploitation des centres de ski et de villégiature, ainsi que des méthodes d'amortissement utilisées à leur égard. Cet examen a donné lieu à une augmentation de 21,5 millions de dollars de l'amortissement en 2006. Ce rajustement comprend, à compter de la période en cours, une modification prospective de la méthode d'amortissement, qui passe de l'amortissement dégressif à l'amortissement linéaire, et une modification de la durée de vie utile des actifs afin de mieux refléter les antécédents de la société en matière d'exploitation et le potentiel résiduel des actifs en ce qui a trait au service et aux bénéficiaires. La société estime que ce changement de méthode de constatation de la valeur comptable des actifs en fonction de leur

durée de vie utile restante fera grimper d'environ 9 millions de dollars l'amortissement sur une base annuelle permanente.

La société a réduit la valeur de ses actifs commerciaux de Squaw et de Lake Las Vegas pour la première année en 2006 en ajoutant 2,9 millions de dollars à l'amortissement, et l'appréciation du dollar canadien a eu pour effet d'y ajouter 3,9 millions de dollars de plus. Le reste de l'augmentation est attribuable à l'amortissement de l'ensemble des immobilisations de la société, laquelle s'est accrue en raison des dépenses en immobilisations engagées en 2005 et en 2006.

Réduction de la valeur des terrains de golf autonomes en 2005

En 2005, la société a décidé que ses terrains de golf autonomes (Swanaset, en Colombie-Britannique; Three Peaks, au Colorado; South Mountain, en Arizona; et Big Island Country Club, à Hawaï) n'étaient plus compatibles avec ses objectifs financiers ou stratégiques et elle a mis en œuvre un plan destiné à les vendre. À cette fin, elle a retenu les services d'évaluateurs indépendants afin d'établir la valeur de ces activités et, en conséquence, elle a réduit la valeur des terrains de golf de 17,6 millions de dollars en 2005. En 2006, elle a vendu les terrains de South Mountain et de Big Island Country Club.

Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôts s'est élevée à 8,1 millions de dollars en 2006, comparativement à un recouvrement de 2,0 millions de dollars en 2005, principalement parce que la société a obtenu un bénéfice avant impôts environ trois fois plus élevé en 2006. La note 13 afférente aux états financiers consolidés présente le rapprochement entre la charge d'impôts au taux prévu par la loi (34,1 %) et la charge d'impôts réelle.

Participation sans contrôle

La participation sans contrôle a augmenté, passant de 9,4 millions de dollars en 2005 à 33,1 millions de dollars en 2006, surtout à cause de l'inclusion de 18,5 millions de dollars pour tenir compte du bénéfice du partenaire de la société sur la vente de la propriété de Maui, tel qu'il est décrit plus avant dans la Revue des activités d'aménagement immobilier. Le reste de l'augmentation est attribuable à l'amélioration des résultats d'A&K et de Whistler Blackcomb en 2006.

Résultats du quatrième trimestre de 2006

La société a enregistré un BAIIA total de 35,6 millions de dollars au quatrième trimestre de 2006 (le « trimestre 2006 »), en baisse par rapport à 47,5 millions de dollars au quatrième trimestre de 2005 (le « trimestre 2005 »), principalement à cause de l'augmentation des frais généraux et administratifs et d'une légère baisse du BAIIA tiré des centres de villégiature et des activités de voyage ainsi que des activités d'aménagement immobilier. La hausse importante de l'amortissement au trimestre 2006 a été contrebalancée par la réduction de 17,6 millions de dollars de la valeur des terrains de golf autonomes de la société au trimestre 2005, ce qui s'est traduit par une perte liée aux activités poursuivies de 24,3 millions de dollars (0,49 \$ par action, sur une base diluée) au trimestre 2006, comparativement à une perte de 19,9 millions de dollars (0,41 \$ par action, sur une base diluée) au trimestre 2005.

Les produits tirés de l'exploitation des centres de villégiature et des activités de voyage se sont accrus de 48,5 millions de dollars pour se chiffrer à 203,1 millions de dollars au trimestre 2006, dont 7,5 millions de dollars sont attribuables à l'incidence de l'appréciation du dollar canadien. Les produits tirés des centres de villégiature en montagne se sont accrus de 17,1 millions de dollars, surtout à cause d'une augmentation de 28 % du nombre de visites de skieurs. Le fait que Pâques tombait en avril en 2006 et en mars en 2005 a accru le nombre de visites de skieurs et les produits au trimestre 2006, mais n'a pas eu le même impact positif sur le trimestre 2005. La plus forte croissance a été observée à Whistler Blackcomb, où le nombre de visites de skieurs a augmenté de 39 % et les produits d'exploitation, de 33 %, grâce à une forte croissance du marché régional associée à une nette amélioration des conditions. A&K a poursuivi sa solide performance, réalisant une hausse de 29 % ou 14,1 millions de dollars des produits d'exploitation tirés de voyages d'aventure. Sandestin a également connu une hausse considérable de ses produits d'exploitation, attribuable en partie à l'accroissement de la fréquentation de ce centre de villégiature et en partie au règlement d'une réclamation d'assurance pour interruption des activités de 2,7 millions de dollars en rapport avec les ouragans survenus au premier trimestre de l'exercice. L'exploitation des centres de villégiature et des activités de voyage a essuyé une perte avant les intérêts, les impôts et l'amortissement de 17,0 millions de dollars au trimestre 2006, par rapport à une perte de 15,4 millions de dollars au trimestre 2005. Parque de Nieve et les activités commerciales de la société à Squaw

Valley et à Lake Las Vegas (ces activités ayant été capitalisées au trimestre 2005) ont donné lieu à une perte totale de 1,5 million de dollars au trimestre 2006, et la résiliation du contrat de licence d'A&K a réduit le BAIIA de 1,4 million de dollars.

La ventilation des produits et du BAIIA tirés des services de gestion au cours des trimestres 2006 et 2005 s'établit comme suit :

	Trimestre 2006		Trimestre 2005	
	Produits	BAIIA	Produits	BAIIA
	(en millions)			
Services relatifs à l'exploitation des centres de villégiature et aux activités de voyage	25,5 \$	0,4 \$	17,6 \$	(0,9)\$
Gestion de l'hébergement et des propriétés	1,0	(0,8)	1,3	(1,2)
Autres frais liés aux centres de villégiature et aux activités de voyage..	26,5	(0,4)	18,9	(2,1)
Services liés à l'aménagement immobilier	4,1	2,4	10,6	7,6
Honoraires de services d'aménagement immobilier	13,3	4,5	19,6	1,4
Commissions de vente de Playground	17,4	6,9	30,2	9,0
	43,9 \$	6,5 \$	49,1 \$	6,9 \$

La hausse des produits et du BAIIA tirés de la gestion de l'hébergement et des propriétés est principalement attribuable à l'ouverture de nouvelles installations d'hébergement à Les Arcs et à Westin Trillium House à Blue Mountain, ainsi qu'à l'acquisition en mars 2006 d'une entreprise d'hébergement à Seaside, près de Sandestin. La baisse des produits et l'augmentation du BAIIA tirés des autres frais liés aux centres de villégiature et aux activités de voyage est principalement attribuable à la réduction des activités de réservations de la société pour des tiers, lesquelles subissaient des pertes. La société n'a vendu aucun nouveau projet à des sociétés de personnes au cours de l'exercice 2006, et l'achèvement de la construction de plusieurs projets qui avaient été vendus à des sociétés de personnes au cours des exercices précédents a réduit les produits et le BAIIA tirés des honoraires de services d'aménagement immobilier au trimestre 2006. Le ralentissement du marché de la revente en Floride et le moment où les projets ont été achevés ont contribué à réduire les produits des commissions de vente de Playground au trimestre 2006. Cependant, le BAIIA de Playground s'est accru, car la totalité des frais généraux et administratifs de Playground pour l'exercice avait été attribuée au secteur des services de gestion au trimestre 2005, tandis que pour l'exercice 2006, la société a comptabilisé des attributions chaque trimestre.

Les produits tirés de l'aménagement immobilier ont diminué comme prévu, passant de 338,3 millions de dollars au trimestre 2005 à 203,1 millions de dollars au trimestre 2006. La société a vendu neuf propriétés à des sociétés de personnes à un prix total de 180,7 millions de dollars au trimestre 2005 et conclu la deuxième phase de la vente des terrains de Mammoth à une coentreprise avec Starwood au prix de 42,6 millions de dollars au trimestre 2006. Outre ces opérations, la société a conclu la vente de 254 unités au trimestre 2006, au prix moyen de 514 000 \$ l'unité, comparativement à 243 unités vendues au trimestre 2005 au prix moyen de 592 000 \$ l'unité. La baisse du prix moyen par unité reflète la forte croissance des ventes de condos-hôtels et la baisse notable des ventes de maisons de ville au trimestre 2006 comparativement à celles du trimestre 2005. Le bénéfice d'exploitation de l'aménagement immobilier a atteint 39,9 millions de dollars au trimestre 2006, ce qui comprend 13,9 millions de dollars de la vente des terrains de Mammoth, comparativement à 42,9 millions de dollars au trimestre 2005, dont 11,5 millions de dollars provenant de la vente de projets à des sociétés de personnes comptabilisés selon la méthode de détermination du coût de revient.

Les intérêts créditeurs, autres revenus et autres dépenses ont augmenté, passant d'une perte de 0,3 million de dollars au trimestre 2005 à un revenu de 0,8 million de dollars au trimestre 2006. La hausse des intérêts créditeurs et des gains sur change au trimestre 2006 a été partiellement neutralisée par des frais juridiques et autres de 1,6 million de dollars associés à la vente de la société à Fortress et par des pertes totalisant 1,1 million de dollars sur la vente des terrains de golf de South Mountain et de Big Island Country Club. Au trimestre 2005, la société a comptabilisé une perte de 0,7 million de dollars sur la vente de son entreprise de réservations du Colorado.

Les intérêts débiteurs ont augmenté, passant de 12,5 millions de dollars à 14,0 millions de dollars, en raison d'une capitalisation moindre des intérêts dans les propriétés immobilières. Plusieurs propriétés de la société, notamment ses actifs commerciaux à Squaw Valley et à Lake Las Vegas, ont été achevées au début de l'exercice, et les intérêts sur ces propriétés ont été passés en charges au trimestre 2006 et capitalisés au trimestre 2005.

Les frais généraux et administratifs relevant de la direction générale ont augmenté, passant de 5,2 millions de dollars à 11,0 millions de dollars, principalement à cause d'une hausse de 3,8 millions de dollars des charges de rémunération, y compris la rémunération à base d'actions, et 1,1 million de dollars de charges associées à un nouveau projet de stratégie commerciale et de marque.

L'amortissement s'est accru, passant de 16,3 millions de dollars à 30,2 millions de dollars, dont 4,0 millions de dollars en rapport avec la modification de la méthode d'amortissement et de la durée de vie utile des actifs de la société liés à l'exploitation des centres de villégiature et des activités de voyage. La majeure partie du rajustement associé à ce changement a été comptabilisée au troisième trimestre. La société a commencé à amortir ses actifs commerciaux de Squaw Valley et de Lake Las Vegas pour la première fois au trimestre 2006, ce qui a ajouté 2,9 millions de dollars à l'amortissement, et l'appréciation du dollar canadien a entraîné une hausse additionnelle de 1,7 million de dollars de l'amortissement. Le reste de l'augmentation est attribuable à l'amortissement de l'ensemble d'immobilisations de la société, qui a augmenté en raison des dépenses en immobilisations effectuées en 2005 et en 2006.

Liquidités et ressources en capital

Flux de trésorerie de 2006 par rapport à ceux de 2005

Les principales rentrées et sorties de fonds en 2006 et en 2005 sont détaillées dans le tableau suivant, lequel doit être consulté à la lumière des états consolidés des flux de trésorerie.

	<u>2006</u>	<u>2005</u>	<u>Variation</u>
		(en millions)	
Flux de trésorerie liés aux activités poursuivies	162,9 \$	101,5 \$	61,4 \$
Flux de trésorerie liés à l'aménagement immobilier, y compris les participations dans des sociétés de personnes	(159,8)	(12,2)	(147,6)
Flux de trésorerie liés aux dépenses en immobilisations relatives à l'exploitation des centres de villégiature et aux autres éléments d'actif	(128,9)	(101,6)	(27,3)
Flux de trésorerie liés aux débiteurs à long terme et au fonds de roulement	(22,9)	59,5	(82,4)
Flux de trésorerie liés aux activités abandonnées	(10,5)	14,9	(25,4)
Flux de trésorerie disponibles	(159,2)	62,1	(221,3)
Flux de trésorerie liés aux acquisitions d'entreprises et aux cessions d'actifs	163,7	(20,3)	184,0
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation et d'investissement	4,5	41,8	(37,3)
Sorties de fonds nettes liées aux activités de financement	(25,0)	(10,7)	(14,3)
Augmentation (diminution) de l'encaisse	<u>(20,5)\$</u>	<u>31,1 \$</u>	<u>(51,6)\$</u>

Les flux de trésorerie liés aux activités poursuivies ont augmenté, passant de 101,5 millions de dollars en 2005 à 162,9 millions de dollars en 2006. L'augmentation de 77,4 millions de dollars des fonds liés à l'aménagement immobilier et la baisse de 14,7 millions de dollars des charges d'intérêt à payer, du coût de remboursement de billets de premier rang et des impôts ont été contrebalancées en partie par une baisse de 30,7 millions de dollars des fonds tirés des centres de villégiature et des activités de voyage ainsi que des services de gestion, déduction faite des frais généraux et administratifs relevant de la direction générale. Pour obtenir plus de détails sur les raisons de ces changements, veuillez consulter la rubrique « Revue de l'exploitation », présentée précédemment dans le présent rapport de gestion.

Les activités d'aménagement immobilier ont occasionné des sorties de fonds de 159,8 millions de dollars en 2006, ce qui représente une forte hausse par rapport au montant de 12,2 millions de dollars déclaré en 2005. Ces montants comprennent les besoins en trésorerie associés aux projets immobiliers que la société aménage seule ainsi que son investissement net dans des sociétés immobilières de personnes. L'écart entre les deux exercices est principalement attribuable à la vente de huit projets à des sociétés de personnes comptabilisés à la valeur de consolidation en 2005, alors qu'aucun projet de la sorte n'a été vendu en 2006. Les flux de trésorerie liés aux activités immobilières en 2005 ont également progressé de 100,4 millions de dollars en raison de la vente de propriétés commerciales. En plus des besoins en trésorerie associés aux propriétés que la société possédait en 2005, celle-ci a consacré 39,6 millions de dollars en 2006 à l'acquisition de nouveaux terrains à Hilton Head, en Caroline du Sud, à Napa, en Californie, et à

Saint-Émilion, en France. Ces terrains sont réservés à l'aménagement futur d'un total de 1 800 unités. La société n'avait pas acquis de nouveaux terrains au cours de l'exercice 2005.

Les sorties de fonds relatives aux actifs liés à l'exploitation des centres de villégiature et des activités de voyage (« dépenses en immobilisations »), ainsi qu'à d'autres éléments d'actif, ont totalisé 128,9 millions de dollars en 2006, ce qui représente une augmentation par rapport à 101,6 millions de dollars en 2005. À elles seules, les dépenses en immobilisations totalisaient respectivement 99,4 millions de dollars et 79,4 millions de dollars en 2006 et en 2005. Chaque année, la société consacre quelque 40 millions de dollars aux investissements de maintien de ses centres de villégiature et des autres entreprises de villégiature et d'activités de voyage. Les dépenses en immobilisations relatives à l'entretien, qui sont considérées comme obligatoires (car elles sont nécessaires au maintien du niveau de service existant), comprennent des éléments tels que le remplacement des machines à damer les pistes de ski ou des voiturettes de golf, l'amélioration de l'équipement pour l'enneigement artificiel et la remise à neuf des bâtiments. Les dépenses en immobilisations engagées pour l'expansion (par exemple des nouveaux remonte-pentes ou des nouveaux restaurants) sont réputées discrétionnaires, et leur montant annuel varie d'un exercice à l'autre. En 2006, les principaux projets de dépenses en immobilisations engagées pour l'expansion comprennent 22,7 millions de dollars pour les édifices, y compris l'auberge de Stratton Mountain et l'immeuble à logements à l'usage du personnel à Winter Park, 14,4 millions de dollars pour des remonte-pentes à Whistler, à Snowshoe et à Winter Park, de même que 4,2 millions de dollars pour la rénovation du terrain de golf de Baytowne à Sandestin.

La société a consacré 29,5 millions de dollars aux autres éléments d'actif en 2006, en hausse par rapport à 22,2 millions de dollars en 2005. Ces dépenses comprennent principalement le mobilier, les accessoires et l'équipement à l'extérieur des centres de villégiature, les systèmes de technologie de l'information, les charges financières à long terme et les placements divers. En 2006, ces dépenses comprenaient un investissement de 5,4 millions de dollars pour une installation d'hébergement à Seaside, près de Sandestin.

Les débiteurs à long terme et le fonds de roulement ont donné lieu à des sorties de fonds de 22,9 millions de dollars en 2006, comparativement à des rentrées de fonds de 59,5 millions de dollars en 2005. Ce montant représente les flux de trésorerie liés aux variations des débiteurs, d'autres éléments d'actif, des créditeurs et des produits reportés. Les flux de trésorerie liés à la prévente d'actifs immobiliers au 30 juin 2006 étaient en baisse de 37,7 millions de dollars par rapport à ceux constatés à la fin de l'exercice précédent. Le solde de cette différence est principalement attribuable à la baisse des créditeurs en 2006.

Les flux de trésorerie liés aux activités abandonnées, à savoir ceux relatifs à Mammoth Mountain Ski Area avant sa vente, ont totalisé 10,5 millions de dollars en 2006. La date d'entrée en vigueur de la vente était le 31 octobre 2005, ce qui exclut donc les flux de trésorerie de la haute saison hivernale de Mammoth. En 2005, les activités abandonnées ont donné lieu à des rentrées de fonds de 14,9 millions de dollars, car elles couvraient 12 mois d'exploitation. La société conserve une participation de 15 % dans ce centre de villégiature; après le 30 juin 2006, elle a reçu un dividende de 1,5 million de dollars sur cette participation.

En 2006, les activités exercées par la société ont engendré des flux de trésorerie disponibles négatifs de 159,2 millions de dollars, comparativement à des flux de trésorerie disponibles de 62,1 millions de dollars en 2005, ce qui s'explique principalement par les besoins en trésorerie supplémentaires associés à l'aménagement immobilier.

Les acquisitions et les cessions d'entreprises ont généré des rentrées de fonds de 163,7 millions de dollars en 2006, dont 149,1 millions de dollars proviennent de la vente de la majorité de la participation de la société dans Mammoth. En outre, la société a touché 14,4 millions de dollars pour la vente de son terrain de golf de South Mountain en juin 2006. Cette vente était conforme à la décision prise l'an dernier par la société d'abandonner ses activités dans les terrains de golf autonomes. La société a également vendu son terrain de golf de Big Island Country Club, à Hawaï, mais cette vente n'a donné lieu à aucune rentrée de fonds en 2006. En 2005, la société avait consacré 20,3 millions de dollars aux acquisitions et aux cessions d'entreprises, soit 36,9 millions de dollars pour l'acquisition de la participation de 55 % dans Alpine Helicopters qu'elle ne détenait pas déjà, moins l'encaisse de 15,2 millions de dollars acquise en relation avec l'acquisition d'une participation de 67 % dans A&K et l'encaisse de 1,5 million de dollars provenant de la vente de divers éléments d'actif. La société a désigné certains actifs non essentiels, notamment le terrain de golf de Swaneset et les propriétés commerciales de Squaw Valley et de Lake Las Vegas, qu'elle prévoit vendre en 2007.

Au total, les activités d'exploitation et d'investissement de la société ont généré des rentrées de 4,5 millions de dollars en 2006, ce qui représente un recul par rapport à 41,8 millions de dollars en 2005. Les activités de financement ont donné lieu à des décaissements de 25,0 millions de dollars en 2006, dont 10,1 millions de dollars, 22,3 millions de

dollars et 31,8 millions de dollars, respectivement, pour payer les dividendes et les distributions aux actionnaires sans contrôle de Whistler Blackcomb et d'A&K, ainsi que pour rembourser des prêts bancaires et autres. La société a également dépensé 2,4 millions de dollars pour acheter 86 900 de ses actions ordinaires dans le cadre d'une offre publique de rachat. Elle a suspendu son programme de rachat après avoir entrepris l'analyse de ses options stratégiques, ce qui s'est traduit par la conclusion de l'entente avec Fortress. Ces sorties de fonds ont été financées en partie par un dividende de 19,9 millions de dollars reçu de Mammoth avant sa vente et par des rentrées de 21,7 millions de dollars provenant de l'exercice d'options sur actions par des employés. En 2005, les activités de financement de la société avaient donné lieu à un décaissement total de 10,7 millions de dollars, comportant des sorties de fonds de 23,9 millions de dollars pour les dividendes et les distributions aux actionnaires sans contrôle, et des rentrées de fonds de 13,2 millions de dollars provenant de prêts bancaires et autres et de l'exercice d'options sur actions.

Obligations contractuelles

Dans le cours normal de ses activités, la société conclut des arrangements qui l'obligent à faire des paiements futurs aux termes de contrats tels que des conventions d'emprunt et des contrats de location. Le tableau ci-dessous résume les obligations contractuelles de la société au 30 juin 2006 :

	Total	Paiements à effectuer au cours des périodes suivantes			
		Moins de 1 an	Dans 1 à 3 ans	Dans 4 ou 5 ans	Dans plus de 5 ans
		(en millions)			
Dette à long terme	915,6 \$	41,6 \$	151,0 \$	125,9 \$	597,1 \$
Contrats de location-acquisition	36,9	3,5	3,0	3,3	27,1
Paiements d'intérêt sur la dette	373,0	69,3	114,4	97,1	92,2
Contrats de location-exploitation	257,6	23,4	43,0	38,9	152,3
Engagements d'achat ¹⁾	355,4	276,3	79,1	—	—
Total des obligations contractuelles	<u>1 938,5 \$</u>	<u>414,1 \$</u>	<u>390,5 \$</u>	<u>265,2 \$</u>	<u>868,7 \$</u>

1) Les engagements d'achat comprennent les contrats de construction et les autres contrats liés principalement aux activités immobilières de la société.

Les principaux engagements contractuels d'Intrawest représentent des paiements en vertu de conventions de prêt à long terme. Le montant à payer dans moins de un an comprend une somme de 28,9 millions de dollars au titre du financement lié à la construction; la société compte rembourser ce montant à même le produit de la livraison de biens immobiliers. La société prévoit être en mesure de rembourser ses autres emprunts ainsi que ses autres engagements contractuels dans le cours normal de ses activités à même ses flux de trésorerie d'exploitation et ses facilités de crédit.

La société dispose de diverses facilités de crédit renouvelable pour satisfaire à ses obligations contractuelles et à ses autres besoins en capital. Sa principale source de liquidités, sa facilité de crédit de premier rang, a été renouvelée en 2005 pour une période de trois ans, et la limite de crédit a été portée à 425 millions de dollars. Au 30 juin 2006, la société a effectué des prélèvements de 145,7 millions de dollars et elle a aussi émis des lettres de crédit totalisant 76,6 millions de dollars; elle dispose donc de 202,7 millions de dollars pour combler ses besoins de liquidités futurs. Plusieurs des centres de villégiature et des entreprises d'Intrawest disposent de marges de crédit leur permettant de financer des besoins de trésorerie saisonniers. La société finance généralement ses projets de construction au moyen d'emprunts particuliers à chaque projet. Elle est d'avis que ses facilités de crédit existantes, conjuguées à ses fonds en caisse et à ses ressources d'autofinancement, lui permettront de financer adéquatement tous ses besoins d'exploitation habituels.

Arrangements hors bilan

La société n'a pas d'engagements qui ne sont pas inscrits à son bilan, sauf les contrats de location-exploitation, qui sont inclus dans le tableau des engagements contractuels ci-dessus, et les engagements contractés principalement dans le cadre de divers contrats de viabilisation de terrains, lesquels engagements sont garantis par des lettres de crédit. Comme il est indiqué à la note 15 afférente aux états financiers consolidés de la société, celle-ci a émis à cette fin des lettres de crédit d'un montant total de 88,1 millions de dollars au 30 juin 2006. Aucun engagement hors bilan ne devrait

avoir d'incidence importante sur les résultats d'exploitation, la situation financière, les liquidités ou les ressources en capital de la société.

Opérations entre apparentés

Afin de réduire les exigences en capital de la société pour l'aménagement immobilier et de limiter son exposition aux risques liés à l'immobilier, la société vend ses propriétés à des sociétés de personnes dans lesquelles elle détient une participation. En général, au moment de la vente, les propriétés ont été regroupées dans un projet qui a été vendu par anticipation, et dont la construction peut être amorcée. Les sociétés de personnes construisent le projet, vendent les unités toujours libres et, à l'achèvement des travaux, transfèrent les titres aux acheteurs ultimes. Dans certains cas, la société vend les propriétés à la société de personnes à l'étape de l'acquisition des terrains, et cette dernière se charge de la viabilisation des terrains, des travaux d'infrastructure, de la conception du projet, de la commercialisation et des ventes, de la construction et de la livraison des unités. La participation de la société dans ces sociétés de personnes varie de 15 % à 40 %.

En 2005, la société a vendu des propriétés commerciales dans sept de ses centres de villégiature à une société de personnes dans laquelle elle détient une participation de 20 %. Elle loue environ 30 % de l'espace de ces propriétés commerciales pour l'exploitation des centres de villégiature et les activités de voyage et elle a des baux principaux relativement à certains locaux vacants.

La société octroie régulièrement des avances aux sociétés de personnes, avances sur lesquelles elle touche des intérêts, et elle facture aussi des frais liés aux services de gestion offerts aux sociétés de personnes. L'exposition aux pertes se limite à l'investissement de la société dans les sociétés de personnes et aux avances à celles-ci. Les détails des opérations conclues avec ces sociétés de personnes sont donnés à la note 20 afférente aux états financiers consolidés.

Risques commerciaux

Dans le cours normal de ses activités, IntraWest est exposée à divers risques et incertitudes pouvant entraîner une volatilité de ses résultats d'exploitation et avoir une incidence sur sa situation financière. Certains de ces risques et de ces incertitudes, ainsi que les facteurs ou les stratégies auxquels la société a recours pour les atténuer, sont expliqués ci-dessous. D'autres risques et incertitudes qui ne sont pas abordés ci-dessous ou qui ne sont pas encore connus par la direction pourraient aussi influencer sur les activités d'IntraWest. Il est impossible de prédire si un risque se matérialisera et, s'il se matérialise, quelles conséquences il pourrait avoir au bout du compte; en conséquence, l'incidence des risques et incertitudes sur les activités de la société pourrait être très différente de celle qu'elle prévoit à l'heure actuelle.

Ralentissement économique

Le ski, le golf et le grand tourisme sont des activités récréatives discrétionnaires qui coûtent relativement cher à pratiquer. Un fort ralentissement économique pourrait réduire le volume des dépenses engagées par des vacanciers pour les activités récréatives et réduire le nombre de visites et les produits. De plus, une détérioration de la conjoncture économique pourrait affaiblir les ventes de biens immobiliers de la société dans les centres de villégiature et en réduire la valeur.

Facteurs et stratégies atténuant les risques et incertitudes

- Le profil des clients de la société, dont le revenu est largement supérieur à la moyenne nationale, fait en sorte que leurs projets de loisirs sont moins susceptibles d'être touchés par une récession.
- La diversité des centres de villégiature et des activités de voyage d'IntraWest sur le plan géographique a pour effet de réduire les répercussions d'un ralentissement économique dans une région donnée.
- Le fait d'acquérir des terrains par voie d'options ou de coentreprises et de vendre les biens immobiliers avant le début de la construction réduit le coût des biens immobiliers et des unités non vendues en cas de ralentissement du marché.

Concurrence

La concurrence est très vive dans les secteurs d'activité où la société est présente. Rien ne peut garantir que les principaux concurrents de la société ne réussissent pas à séduire une partie de sa clientèle actuelle ou potentielle.

Facteurs et stratégies atténuant les risques et incertitudes

- Comme le secteur des centres de villégiature en montagne comporte d'importantes barrières à l'entrée (par exemple, des coûts de démarrage très élevés et nombre de questions environnementales), très peu de nouveaux centres de villégiature voient le jour.
- Les centres de villégiature de la société sont dotés d'avantages concurrentiels naturels (par exemple, à l'égard de l'emplacement, de la dénivellation et de la qualité du terrain) et la société a optimisé ces avantages en investissant dans l'amélioration des installations en montagne et dans la construction de villages de villégiature au pied des montagnes.
- La société a une clientèle qui est très fidèle à ses centres de villégiature, et à ses produits et services.
- La société possède la quasi-totalité des terrains pouvant être mis en valeur dans ses centres de villégiature.
- La société a du savoir-faire dans tous les aspects du processus d'aménagement, y compris l'établissement des plans directeurs des centres, la conception, la construction, la vente et la commercialisation de projets ainsi que la gestion des propriétés.

Projets de croissance

La société prévoit accroître ses produits et son BAIIA en faisant l'acquisition de nouvelles entreprises, en établissant des partenariats stratégiques et en signant des contrats de gestion. De nouvelles occasions d'acquisition présentant des conditions favorables pourraient ne pas exister, et des entreprises nouvellement gérées ou acquises pourraient ne pas être intégrées de façon satisfaisante aux activités existantes de la société.

Facteurs et stratégies atténuant les risques et incertitudes

- La société œuvre exclusivement dans les secteurs des loisirs et des biens immobiliers des centres de villégiature et elle n'investira dans aucune activité étrangère aux secteurs décrits ci-dessus.
- La société s'est dotée de structures organisationnelles échelonnables qui lui permettent d'ajouter de nouvelles entreprises ou activités sans entraîner d'incidence importante sur les systèmes et les ressources humaines.

Dépenses en immobilisations

La position concurrentielle de la société dépend, en partie, de sa capacité à maintenir et à améliorer la qualité des installations de ses centres de villégiature et de ses activités de voyage, ce qui exige des dépenses en immobilisations importantes. En outre, la société doit effectuer des dépenses en immobilisations considérables pour accroître son parc immobilier et mener à bien ses activités d'aménagement. Les fonds nécessaires pourraient ne pas être disponibles pour effectuer toutes les dépenses en immobilisations prévues ou exigées et, s'ils l'étaient, il n'est pas assuré qu'ils permettraient d'améliorer les résultats.

Facteurs et stratégies atténuant les risques et incertitudes

- La stratégie selon laquelle la société se dote de partenaires financiers réduit le montant qu'elle doit financer au titre des dépenses en immobilisations.
- Les membres de la haute direction ont mis en place des mesures de rendement du capital, et leur prime est liée en partie au respect des objectifs à ce chapitre.

Fluctuation des devises

Une fluctuation importante du cours du dollar canadien, en particulier par rapport au dollar américain, pourrait influencer sur les visites et, par conséquent, sur les résultats dégagés par les centres de villégiature canadiens de la société. De plus, étant donné qu'Intrawest déclare ses résultats en dollars américains mais que ceux-ci proviennent de sources canadiennes, américaines ou internationales, la société est exposée au risque de change à l'égard de ses résultats déclarés. Les produits et les charges des établissements de la société au Canada et à l'étranger seront touchés par la fluctuation des taux de change lorsque leurs résultats sont déclarés en dollars américains.

Facteurs et stratégies atténuant les risques et incertitudes

- La société dispose d'une couverture naturelle, car si l'augmentation du cours du dollar canadien réduit le nombre de visites dans ses centres canadiens, elle a aussi l'effet d'accroître les résultats déclarés par la société en dollars américains.

Événements d'ordre mondial

Les événements d'ordre mondial comme les conflits internationaux, le terrorisme ou les épidémies perturbent les voyages intérieurs et à l'échelle internationale et réduisent les produits tirés de l'exploitation des centres de villégiature et du tourisme de luxe. En outre, de nombreuses activités d'A&K sont établies dans des pays où des incidents d'ordre politique ou social sont plus susceptibles de se produire, ce qui pourrait avoir une incidence sur la demande pour les voyages organisés d'aventure.

Facteurs et stratégies qui atténuent les risques et incertitudes

- Les clients de la société ont un degré élevé d'engagement (par exemple, à titre de détenteurs d'abonnements de saison ou de propriétaires).
- Un pourcentage élevé des visiteurs se rendent dans les centres de villégiature de la société en voiture (environ 85 % de toutes les visites aux centres de villégiature) et ne dépendent pas du transport par avion pour s'y rendre.
- Les outils de gestion des relations avec la clientèle dont la société s'est dotée et son personnel lui permettent de communiquer aisément avec les clients inscrits dans la base de données et de leur vendre des produits répondant à leurs besoins.

Conditions météorologiques défavorables

Les conditions météorologiques et les conditions d'enneigement influent sur la capacité de la société d'attirer des visiteurs dans ses centres de villégiature en montagne pendant la saison de ski. En outre, Sandestin est situé dans une région de la Floride qui subit fréquemment des conditions météorologiques défavorables engendrées par des ouragans ou des tempêtes tropicales. Des périodes prolongées de mauvaises conditions météorologiques ou leur présence pendant les périodes de fort achalandage pourraient avoir une incidence négative importante sur les résultats d'exploitation de la société.

Facteurs et stratégies atténuant les risques et incertitudes

- La diversification géographique des centres de villégiature et des activités de voyage de la société réduit les risques liés aux conditions météorologiques d'une région donnée.
- L'investissement dans le matériel de fabrication de neige compense les conséquences de piètres conditions d'enneigement naturel. La fabrication de neige artificielle est particulièrement importante dans l'est, étant donné le nombre de centres concurrents et l'imprévisibilité des chutes de neige. La société peut fabriquer de la neige pour plus de 90 % du domaine skiable dans ses cinq centres de villégiature de l'est.
- Les villages des centres de villégiature attirent des visiteurs à forfait qui réservent, restent plusieurs jours et sont moins susceptibles que les visiteurs d'une journée de modifier à la dernière minute leurs projets de vacances.

Caractère saisonnier des activités

L'exploitation des centres de villégiature et les activités de voyage sont de nature très saisonnière. Au cours de l'exercice 2006, environ 56 % des produits tirés de l'exploitation des centres de villégiature et des activités de voyage de la société ont été générés pendant la période allant de décembre à mars, soit la saison de ski de pointe. De plus, durant cette même période, une partie importante des produits d'exploitation est réalisée pendant certains congés, particulièrement la période des Fêtes, le Presidents' Day, les vacances scolaires printanières et les week-ends. Les activités immobilières de la société sont, elles aussi, quelque peu saisonnières, la construction ayant lieu principalement durant l'été et la plupart des livraisons au cours de la période allant de décembre à juin. Ce caractère saisonnier de l'exploitation influe sur les résultats trimestriels déclarés. Les résultats d'exploitation d'un trimestre donné ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats d'exploitation du trimestre suivant ni de l'exercice entier.

Facteurs et stratégies atténuant les risques et incertitudes

- La société a pris des mesures dans ses centres de villégiature en montagne pour étaler ses produits et ses résultats sur l'ensemble de l'exercice en investissant dans des installations quatre saisons et en accroissant ses activités au cours de l'été et des saisons intermédiaires.
- Sandestin et A&K contrebalancent le caractère saisonnier de l'exploitation des centres de villégiature en montagne, puisque leur saison de pointe n'est pas l'hiver.

Risques propres à l'aménagement immobilier

À titre de promoteur immobilier, la société fait face à plusieurs risques liés à ce secteur, notamment l'incapacité d'obtenir les approbations de zonage ou les permis de construction, le dépassement du budget des frais de construction et autres frais d'aménagement, les retards dans l'achèvement de projets et l'annulation de contrats d'achat par les acheteurs. De plus, rien ne peut garantir que la conjoncture du marché favorisera la réalisation des projets d'aménagement immobilier prévus de la société.

Facteurs et stratégies atténuant les risques et incertitudes

- L'expérience de la société en matière d'établissement de plans directeurs pour les centres de villégiature lui a permis d'apprendre à négocier avec les organismes municipaux d'approbation. En outre, la société consulte tous les intéressés du milieu à l'étape de la planification, ce qui lui permet de faire face à moins de résistance lors des audiences publiques.
- La société n'est pas une entreprise de construction. Elle retient les services d'entrepreneurs généraux dans le cadre de contrats à prix fixe comportant des pénalités pour retard.
- Les contrats de prévente exigent que les acheteurs versent un acompte de 20 %, soit en général de l'ordre de 50 000 \$ à 150 000 \$, qu'ils perdent s'ils ne concluent pas l'achat.
- Pour les projets vendus aux sociétés de personnes, les risques liés aux dépassements de coûts, aux retards de livraison et à l'annulation de contrats par les acheteurs sont assumés par les sociétés en commandite et non par IntraWest.

Conventions comptables critiques

Les principales conventions comptables de la société sont exposées à la note 2 afférente aux états financiers consolidés. La préparation de ces états financiers exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur la valeur déclarée des actifs, des passifs, des produits et des charges et sur la présentation des éventualités. Ces estimations et hypothèses sont fondées sur des facteurs qui sont intrinsèquement incertains. De façon régulière, la société évalue ses estimations en fonction de données historiques et de diverses autres hypothèses qu'elle juge raisonnables, compte tenu des circonstances. Les résultats réels pourraient différer de ceux qui sont fondés sur les estimations et les hypothèses.

La société est d'avis que les conventions comptables critiques suivantes exigent de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses importantes, lesquelles sont complexes et subjectives.

Flux de trésorerie nets futurs provenant des propriétés. Les propriétés des centres de villégiature, qui totalisaient 746,8 millions de dollars au 30 juin 2006, sont inscrites au prix coûtant ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux. Pour déterminer la valeur de réalisation nette, il est nécessaire, sur une base non actualisée, d'estimer les flux de trésorerie futurs de chaque projet individuel pour la période allant du début de la viabilisation des terrains à la vente de la dernière unité. Ce calcul donne lieu à la formulation d'hypothèses sur la demande à l'égard du projet, les prix de vente, les coûts de construction et les autres frais d'aménagement ainsi que sur le financement du projet. Des modifications aux hypothèses de la société pourraient avoir une incidence sur les flux de trésorerie futurs provenant des propriétés, ce qui pourrait donner lieu à un recul des profits tirés des activités immobilières ou éventuellement, à une réduction de la valeur des propriétés.

Constatation des produits. Les produits tirés de l'exploitation des centres de villégiature et des activités de voyage et de la prestation de services de gestion sont constatés au moment où les biens sont livrés ou au moment où les services sont rendus. Une partie de ces produits est reportée (par exemple, les ventes de cartes d'abonnement de ski et d'adhésion aux clubs) et constatée ultérieurement en fonction de l'estimation que la société fait de l'utilisation de ces services. Les produits tirés des activités immobilières sont généralement inscrits lorsque la société a rempli toutes les principales conditions, que le titre est cédé à l'acquéreur et que la société a reçu un paiement adéquat compte tenu des circonstances. La société use de jugement lorsqu'elle détermine lesquelles des principales conditions sont importantes et à quel moment ces conditions ont été remplies. Elle doit aussi poser des hypothèses qui influent sur le montant des charges liées aux activités immobilières, y compris les coûts résiduels à engager à l'égard des unités vendues, étant donné que les coûts sont imputés aux unités vendues selon la méthode de la valeur relative, ainsi que sur les produits futurs qui seront tirés des unités non vendues.

Durée de vie utile des actifs amortissables. Les actifs liés à l'exploitation des centres de villégiature et aux activités de voyage ainsi que le mobilier, le matériel informatique, les logiciels et les améliorations locatives sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimée. Étant donné que ces actifs représentent un pourcentage relativement élevé de l'actif total (41 % au 30 juin 2006), la méthode d'amortissement et la période d'amortissement peuvent avoir une incidence importante sur l'amortissement et la valeur comptable nette des actifs. Les biens peuvent devenir désuets ou devoir être remplacés avant la fin de leur durée de vie utile estimative, auquel cas la fraction non amortie des coûts est radiée.

En 2006, la société a revu la méthode d'amortissement appliquée aux éléments d'actif de l'exploitation des centres de villégiature et des activités de voyage de même que leur durée de vie utile. Cette revue a amené la société à passer de la méthode de l'amortissement dégressif à celle de l'amortissement linéaire et à modifier la durée de vie utile de nombreux éléments d'actif. Ces changements ont entraîné une augmentation de 21,5 millions de dollars en 2006 de l'amortissement.

Valeur des actifs et passifs d'impôts futurs. Pour déterminer la provision pour impôts sur les bénéfices, la société est tenue d'interpréter les lois fiscales de divers territoires et de formuler des hypothèses relativement au moment prévu de la résorption des actifs et des passifs d'impôts futurs. Advenant que les interprétations de la société diffèrent de celles des autorités fiscales ou que le moment des résorptions n'est pas celui qui était prévu, la provision pour impôts pourrait augmenter ou diminuer au cours des exercices futurs.

Au 30 juin 2006, la société avait accumulé 112,5 millions de dollars de reports prospectifs de pertes autres qu'en capital qui arrivent à expiration à diverses dates jusqu'en 2026. La société a déterminé qu'il était plus probable qu'improbable que l'avantage fiscal découlant de ces pertes se matérialisera et elle a comptabilisé des actifs d'impôts futurs connexes de 40,8 millions de dollars. S'il est établi à l'avenir qu'il est plus probable qu'improbable que la totalité ou une partie des actifs d'impôts futurs ne sera pas réalisée, une charge sera constatée dans l'état des résultats à ce moment.

Consolidation des entités à détenteurs de droits variables (« EDDV »). Les règles des EDDV donnent des conseils sur la définition des entités contrôlées autrement que par les droits de vote et sur la communication de leurs informations financières. La société doit déclarer les EDDV dans lesquelles elle a un intérêt, déterminer si elle est le principal bénéficiaire (la partie qui assumera la majorité des pertes prévues des EDDV ou recevra la majeure partie de leurs rendements prévus) de ces EDDV et, si c'est le cas, consolider les EDDV. Ces règles de comptabilité sont complexes et elles doivent être interprétées prudemment. La société doit estimer les flux de trésorerie futurs, les périodes de détention des actifs et les probabilités que ces divers scénarios se concrétisent. Selon les estimations, les conclusions à savoir si une entité est une EDDV et si elle doit être consolidée pourraient différer.

Au 1^{er} janvier 2005, date à laquelle la société devait adopter la norme relative aux EDDV prévue aux termes des PCGR canadiens, la société a déterminé qu'elle était le principal bénéficiaire de trois EDDV : Maui Beach Resort Limited Partnership, Orlando Village Development Limited Partnership et Tower Ranch Development Partnership. En juin 2006, Maui Beach Resort Limited Partnership et Orlando Village Development Limited Partnership ont été restructurées et la société a cessé d'en être le principal bénéficiaire. Il en résulte que ces entités ont été comptabilisées au 30 juin 2006 à la valeur de consolidation. En août 2005, Maui Beach Resort Limited Partnership a touché un produit de 73,3 millions de dollars pour la vente d'une propriété et réalisé un bénéfice de 43,9 millions de dollars. Comme la société était à cette date le principal bénéficiaire de la société de personnes, elle a constaté la totalité des produits et bénéfices et inscrit 18,5 millions de dollars à titre de quote-part du bénéfice allant à la participation sans contrôle. Ce résultat comptable n'a pas été modifié après la restructuration de la société de personnes. Si la société n'avait pas été le principal bénéficiaire à la conclusion de la vente, l'opération aurait été comptabilisée à la valeur de consolidation, et la société n'aurait inscrit que sa quote-part du bénéfice de 25,4 millions de dollars dans l'état des résultats.

Contrôles et procédures de communication de l'information

La haute direction de la société, nommément le chef de la direction et le chef des finances, a évalué l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la société (tels qu'ils sont définis dans les règles de la Securities and Exchange Commission et dans les politiques des Autorités canadiennes en valeurs mobilières) et a conclu que ces contrôles et procédures de communication de l'information sont efficaces.

Renseignements supplémentaires

BAIIA total de la société

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
	(en millions)	
Liquidités provenant des (affectées aux) activités poursuivies	(47,3) \$	208,7 \$
Ajouter (déduire)		
Variation des actifs et des passifs d'exploitation hors caisse	210,2	(107,2)
Charge d'impôts exigibles	38,3	27,2
Intérêts débiteurs	47,6	44,2
Intérêts compris dans le coût des biens immobiliers	27,6	35,4
Prime de remboursement anticipé et coûts non amortis liés au remboursement de billets de premier rang	–	30,2
	276,4	238,5
Intérêts créditeurs et autres produits, déduction faite des éléments hors caisse	(8,9)	(13,4)
BAIIA total de la société	<u>267,5 \$</u>	<u>225,1 \$</u>

Exploitation des centres de villégiature et des activités de voyage – BAIIA

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
	(en millions)	
Produits	936,1 \$	806,6 \$
Charges	847,4	707,0
BAIIA tiré de l'exploitation des centres de villégiature et des activités de voyage	<u>88,7 \$</u>	<u>99,6 \$</u>

Services de gestion – BAIIA

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
	(en millions)	
Produits	172,5 \$	176,7 \$
Charges	135,5	133,7
BAIIA tiré des services de gestion	<u>37,0 \$</u>	<u>43,0 \$</u>

Activités d'aménagement immobilier – BAIIA

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
	(en millions)	
Apport des activités d'aménagement immobilier	147,6 \$	67,6 \$
Intérêts compris dans le coût des biens immobiliers	27,6	35,4
BAIIA tiré des activités d'aménagement immobilier	<u>175,2 \$</u>	<u>103,0 \$</u>

Principaux renseignements financiers annuels

	<u>2006</u>	<u>2005</u>	<u>2004</u>
	(en millions de dollars, sauf les montants par action)		
Total des produits	1 610,4 \$	1 618,4 \$	1 491,4 \$
Bénéfice tiré des activités poursuivies	55,3	24,1	52,1
Résultats des activités abandonnées	59,9	8,7	7,8
Bénéfice net	115,2	32,8	59,9
Total de l'actif	2 667,1	2 679,8	2 258,9
Total du passif par action ordinaire	1 666,6	1 833,3	1 475,2
Bénéfice tiré des activités poursuivies			
De base	1,14	0,50	1,10
Dilué	1,12	0,50	1,09
Bénéfice net			
De base	2,37	0,69	1,26
Dilué	2,33	0,68	1,25
Dividendes en espèces déclarés par action ordinaire (en dollars canadiens) . . .	0,24	0,16	0,16

Sommaire financier trimestriel

	<u>T4 2006</u>	<u>T3 2006</u>	<u>T2 2006</u>	<u>T1 2006</u>	<u>T4 2005</u>	<u>T3 2005</u>	<u>T2 2005</u>	<u>T1 2005</u>
	(en millions de dollars, sauf les montants par action)							
Total des produits	445,2 \$	550,0 \$	317,5 \$	297,6 \$	532,3 \$	465,0 \$	419,1 \$	202,0 \$
Bénéfice (perte) lié(e) aux activités								
poursuivies	(24,3)	61,0	11,3	7,3	(19,9)	62,7	(10,5)	(8,2)
Résultats afférents aux activités								
abandonnées	-	-	57,9	1,9	0,7	3,5	3,4	1,1
Bénéfice net (perte)	(24,3)	61,0	69,3	9,2	(19,2)	66,2	(7,1)	(7,1)
Par action ordinaire								
Bénéfice (perte) lié(e) aux activités								
poursuivies								
De base	(0,49)	1,25	0,23	0,15	(0,42)	1,31	(0,22)	(0,17)
Dilué(e)	(0,49)	1,23	0,23	0,15	(0,41)	1,31	(0,22)	(0,17)
Bénéfice net (perte)								
De base	(0,49)	1,25	1,43	0,19	(0,40)	1,39	(0,15)	(0,15)
Dilué(e)	(0,49)	1,23	1,41	0,19	(0,40)	1,38	(0,15)	(0,15)

Plusieurs facteurs ont une incidence sur la comparaison d'un trimestre à l'autre :

- Le moment des acquisitions. Au premier trimestre de 2005, la société a acquis 67 % d'A&K et, au deuxième trimestre de 2005, elle a acquis la participation résiduelle de 55 % dans Alpine Helicopters.
- Le caractère saisonnier de l'exploitation des centres de villégiature et des activités de voyage. Les produits et le BAIIA liés à ces activités sont nettement plus élevés au troisième trimestre.
- Le moment de l'achèvement des projets et de la livraison des unités. En général, la société livre plus d'unités au quatrième trimestre.
- Le calendrier de refinancement. Au deuxième trimestre de 2005, la société a remboursé des billets de premier rang et passé en charge une prime de remboursement anticipé et des coûts non amortis de financement.
- Le moment de la constatation des provisions et des rajustements d'évaluation. Au quatrième trimestre de 2005, la société a constaté une réduction de la valeur des actifs des terrains de golf autonomes.

Renseignements sur les actions en circulation

Au 1^{er} septembre 2006, il y avait 49 063 126 actions ordinaires émises et en circulation et des options sur actions pouvant être levées pour faire l'acquisition de 2 827 400 actions ordinaires.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

Les états financiers consolidés ci-joints de Corporation Intrust ont été dressés par la direction et approuvés par le conseil d'administration de la société. La direction est responsable de la préparation des données ainsi que des déclarations contenues dans les états financiers et dans les autres rubriques du présent rapport annuel. Les états financiers consolidés ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la société maintient un système de contrôle interne qui fournit à la direction un degré raisonnable de certitude que les données financières sont fiables. Le système de contrôle interne est surveillé par l'équipe de vérification interne. Le conseil d'administration, par l'intermédiaire d'un comité de vérification composé entièrement d'administrateurs externes, s'assure que la direction assume ses responsabilités quant à la présentation de l'information financière et au contrôle interne. Ce comité rencontre les vérificateurs indépendants et le vérificateur interne (qui sont tous libres de rencontrer directement le comité de vérification, composé de membres indépendants de la direction) et la direction afin de s'assurer que chaque groupe s'acquitte dûment de ses responsabilités; le comité passe également en revue les états financiers consolidés et le rapport de gestion. Le comité de vérification transmet ses observations au conseil qui en tient compte dans son approbation des états financiers consolidés devant être remis aux actionnaires.

Les vérificateurs indépendants de la société, KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L., dont le rapport figure ci-dessous, sont nommés par les actionnaires pour exprimer leur opinion professionnelle quant à la présentation fidèle des états financiers consolidés.

*Le président du conseil,
président et chef de la direction,*



Joe S. Houssian
Le 1^{er} septembre 2006

Le chef des finances,



John E. Currie

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS AUX ACTIONNAIRES

Nous avons vérifié les bilans consolidés de Corporation Intrust aux 30 juin 2006 et 2005 et les états consolidés des résultats et des bénéfices non répartis et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la société aux 30 juin 2006 et 2005 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Comptables agréés
Vancouver, Canada
Le 1^{er} septembre 2006

CORPORATION INTRAWEST

BILANS CONSOLIDÉS

Aux 30 juin 2006 et 2005

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
		(retraité) (note 2w)
		(en milliers de dollars US)
Actif		
Actif à court terme		
Espèces et quasi-espèces	120 374 \$	140 878 \$
Montants à recevoir (note 4)	200 648	194 258
Autres éléments d'actif (note 5a)	179 135	166 029
Propriétés des centres de villégiature (note 6)	348 515	388 510
Impôts futurs (note 13)	33 528	29 927
	<u>882 200</u>	919 602
Montants à recevoir (note 4)	46 788	78 877
Exploitation des centres de villégiature et activités de voyage (note 7)	1 046 397	1 034 187
Propriétés des centres de villégiature (note 6)	398 241	403 252
Autres éléments d'actif (note 5b)	133 783	107 363
Placements et avances – sociétés immobilières de personnes (note 20)	138 200	109 037
Écarts d'acquisition	21 473	27 483
	<u>2 667 082 \$</u>	<u>2 679 801 \$</u>
Passif et capitaux propres		
Passif à court terme		
Montants à payer	295 579 \$	275 176 \$
Produits reportés et acomptes (note 8)	193 428	233 469
Dette bancaire et autres dettes (note 9)	45 072	82 144
	<u>534,079</u>	590,789
Produits reportés et acomptes (note 8)	104 290	132 866
Dette bancaire et autres dettes (note 9)	907 433	941 279
Impôts futurs (note 13)	70 774	92 010
Participation sans contrôle	50 014	76 339
	<u>1 666 590</u>	1 833 283
Capitaux propres		
Capital-actions (note 11)	491 095	469 162
Bénéfices non répartis	445 864	342 013
Écart de conversion	63 533	35 343
	<u>1 000 492</u>	846 518
	<u>2 667 082 \$</u>	<u>2 679 801 \$</u>
Éventualités et engagements (note 15)		
Événement postérieur à la date du bilan (note 23)		

Au nom du conseil,

(signé) JOE S. HOUSSIAN
Administrateur

(signé) PAUL M. MANHEIM
Administrateur

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

CORPORATION INTRAWEST

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS ET DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS
Pour les exercices terminés les 30 juin 2006 et 2005

	2006	2005
		(retraité) (note 2w))
	(en milliers de dollars US, sauf les montants par action)	
Exploitation des centres de villégiature et activités de voyage		
Produits	936 116 \$	806 553 \$
Charges	847 428	707 002
Apport de l'exploitation des centres de villégiature et des activités de voyage	88 688	99 551
Services de gestion		
Produits	172 540	176 687
Charges	135 536	133 658
Apport des services de gestion	37 004	43 029
Aménagement immobilier		
Produits	488 610	627 515
Charges	345 563	561 915
Bénéfice tiré de placements comptabilisés à la valeur de consolidation	143 047	65 600
Apport de l'aménagement immobilier	4 542	2 039
Apport de l'aménagement immobilier	147 589	67 639
Bénéfice avant les éléments ci-dessous	273 281	210 219
Intérêts créditeurs, autres produits et charges	8 625	5 620
Intérêts débiteurs (note 16)	(47 562)	(44 165)
Frais généraux et administratifs relevant de la direction générale	(33 405)	(20 571)
Amortissement	(104 409)	(71 837)
Prime de remboursement anticipé et coûts non amortis liés au remboursement de billets de premier rang	-	(30 173)
Réduction de la valeur des actifs des terrains de golf autonomes	-	(17 568)
Bénéfice tiré des activités poursuivies avant les impôts sur les bénéfices et la participation sans contrôle	96 530	31 525
Recouvrement (charge) d'impôts de l'exercice (note 13)	(8 120)	1 990
Participation sans contrôle	(33 079)	(9 448)
Bénéfice tiré des activités poursuivies	55 331	24 067
Résultats des activités abandonnées (note 3)	59 879	8 748
Bénéfice net de l'exercice	115 210	32 815
Bénéfices non répartis au début de l'exercice, solde établi précédemment	345 348	318 883
Modification de convention comptable (note 2w))	(3 335)	(3 536)
Bénéfices non répartis au début de l'exercice, après retraitement	342 013	315 347
Rajustement lié au rachat d'actions	(1,245)	-
Dividendes	(10 114)	(6 149)
Bénéfices non répartis à la fin de l'exercice	445 864 \$	342 013 \$
Bénéfice découlant des activités poursuivies par action ordinaire		
De base	1,14 \$	0,50 \$
Dilué	1,12	0,50
Bénéfice net par action ordinaire		
De base	2,37 \$	0,69 \$
Dilué	2,33	0,68
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)		
De base	48 686	47 814
Dilué	49 407	47 924

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

CORPORATION INTRAWEST

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE
Pour les exercices terminés les 30 juin 2006 et 2005

	2006	2005
		(retraité) (note 2w))
		(en milliers de dollars US)
Liquidités provenant des (affectées aux)		
Activités d'exploitation		
Bénéfice net	115 210 \$	32 815 \$
Éléments hors caisse		
Résultats des activités abandonnées	(59 879)	(8 748)
Amortissement	104 409	71 837
Impôts futurs	(30 204)	(29 160)
Bénéfice tiré d'un placement comptabilisé à la valeur de consolidation	(4 542)	(2 039)
Amortissement des frais de financement reportés	2 608	2 484
Rémunération à base d'actions	1 056	883
Participation sans contrôle	33 079	9 448
Perte à la cession d'actifs	1 179	372
Frais hors caisse liés au remboursement de billets de premier rang	-	4 842
Amortissement d'un régime d'avantages sociaux	-	1 159
Réduction de la valeur des actifs des terrains de golf autonomes	-	17 568
Flux de trésorerie liés aux activités poursuivies	162 916	101 461
Recouvrement des coûts par voie de ventes de biens immobiliers	339 067	534 315
Acquisition et aménagement des propriétés détenues pour la vente	(526 292)	(486 629)
Variation nette des montants à recevoir à long terme	20 846	2 703
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement lié à l'exploitation (note 21)	(43 793)	56 824
	(47 256)	208 674
Flux de trésorerie liés aux activités abandonnées (note 3)	(10 541)	14 947
	(57 797)	223 621
Activités de financement		
Produits tirés d'emprunts bancaires et d'autres emprunts	115 973	486 175
Remboursement d'emprunts bancaires et d'autres emprunts	(147 735)	(476 646)
Émission d'actions ordinaires contre espèces	21 745	3 635
Achat d'actions ordinaires	(2 423)	-
Dividendes reçus	19 862	-
Dividendes versés	(10 114)	(6 149)
Distributions aux actionnaires sans contrôle	(22 290)	(17 734)
	(24 982)	(10 719)
Activités d'investissement		
Produits (charges) lié(e)s aux éléments suivants		
Actifs liés à l'exploitation des centres de villégiature et aux activités de voyage . .	(99 449)	(79 375)
Autres éléments d'actif	(29 465)	(22 227)
Placement dans les sociétés immobilières de personnes	27 452	(59 912)
Acquisitions d'entreprises, déduction faite de l'encaisse acquise	-	(21 788)
Produit de la vente d'entreprises, déduction faite de l'encaisse cédée (note 3) . . .	149 087	-
Cession d'actifs	14 650	1 462
	62,275	(181 840)
Augmentation (diminution) des espèces et quasi-espèces	(20 504)	31 062
Espèces et quasi-espèces au début de l'exercice	140 878	109 816
Espèces et quasi-espèces à la fin de l'exercice	120 374 \$	140 878 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 21)		

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

CORPORATION INTRAWEST

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 30 juin 2006 et 2005

(Les montants figurant dans les tableaux sont en milliers de dollars US, sauf indication contraire.)

1. Exploitation

Corporation Intrawest a été formée en vertu de la loi intitulée *Company Act* (Colombie-Britannique) et elle a été prorogée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Par l'entremise de ses filiales, elle exerce des activités d'aménagement et d'exploitation de centres de villégiature en montagne et de centres de villégiature de golf, principalement en Amérique du Nord. Elle offre également des services de circuits et de voyages partout dans le monde.

2. Principales conventions comptables

a) Mode de présentation

Les états financiers consolidés sont dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada, tel qu'il est prescrit par l'Institut Canadien des Comptables Agréés. L'information sur les PCGR des États-Unis ayant une incidence sur les états financiers consolidés de la société figure à la note 22.

b) Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent :

- i) les comptes de la société et ceux de ses filiales;
- ii) les comptes de toutes les coentreprises constituées et non constituées en société, y compris les sociétés de personnes non contrôlées, au prorata de la participation de la société dans l'actif, le passif, les produits et les charges de chacune des coentreprises;
- iii) les comptes des entités à détenteurs de droits variables (« EDDV ») à l'égard desquelles la société a déterminé qu'elle était le principal bénéficiaire.

Les principales filiales et coentreprises de la société sont les suivantes :

<u>Filiales</u>	<u>Pourcentage de participation de la société (%)</u>
Blackcomb Skiing Enterprises Limited Partnership	77
Whistler Mountain Resort Limited Partnership	77
IW Resorts Limited Partnership	100
Station Mont Tremblant, société en commandite	100
Abercrombie & Kent Group of Companies, S.A. (« A&K »)	67
Alpine Helicopters Ltd. (« Alpine »)	100
Copper Mountain, Inc.	100
Intrawest California Holdings, Inc.	100
Intrawest Golf Holdings, Inc.	100
Intrawest Resorts, Inc.	100
Intrawest Retail Group, Inc. (« Retail Group »)	100
Intrawest Sandestin Company, L.L.C. (« Sandestin »)	100
Intrawest/Winter Park Holdings Corporation	100
Mountain Creek Resort, Inc.	100
Playground Destination Properties Inc.	100
Snowshoe Mountain, Inc.	100
The Stratton Corporation	100
<u>Coentreprises et sociétés de personnes non contrôlées (note 14)</u>	<u>Pourcentage de participation de la société (%)</u>
Blue Mountain Resorts Limited	50
Blue River Land Company, LLC	50
Château M.T. Inc.	50
Intrawest/Brush Creek Development Company LLC	50
Intrawest/Lodestar Golf Limited Partnership	35

Tous les soldes et opérations intersociétés importants ont été éliminés.

CORPORATION INTRAWEST

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS Pour les exercices terminés les 30 juin 2006 et 2005

(Les montants figurant dans les tableaux sont en milliers de dollars US, sauf indication contraire.)

c) Comptabilisation des placements

Le 1^{er} janvier 2005, la société a adopté sur une base prospective la note d'orientation concernant la comptabilité, NOC-15 de l'ICCA, *Consolidation des entités à détenteurs de droits variables (variable interest entities)* (« EDDV »). La note d'orientation fournit des indications sur la détermination des entités sur lesquelles un contrôle est exercé par d'autres moyens que des droits de vote et sur les renseignements à fournir à leur sujet. La note exige que les sociétés précisent quelles sont les EDDV dans lesquelles elles ont des participations, qu'elles déterminent si elles en sont le principal bénéficiaire et, le cas échéant, qu'elles les consolident. Le principal bénéficiaire est la partie qui recevra, s'il y a lieu, une grande partie du rendement résiduel prévu de l'EDDV, ou qui assumera la majorité de ses pertes ou les deux.

À la date d'entrée en vigueur, la société a déterminé qu'elle était le principal bénéficiaire de trois EDDV, nommément Maui Beach Resort Limited Partnership, Orlando Village Development Limited Partnership et Tower Ranch Development Partnership.

En juin 2006, Maui Beach Resort Limited Partnership et Orlando Village Development Limited Partnership ont fait l'objet d'une restructuration, et la société a cessé d'être leur premier bénéficiaire. Par suite de cette restructuration, ces entités ont été comptabilisées selon la méthode à la valeur de consolidation au 30 juin 2006. Le risque de perte auquel s'expose la société concernant sa participation dans ces sociétés de personnes est représenté par la valeur comptable de son placement dans ces entités qui, au 30 juin 2006, s'élevait à 32 500 000 \$.

La société comptabilise à la valeur de consolidation les placements dans les entités sur lesquelles elle peut exercer une influence notable. Selon cette méthode de comptabilisation, le coût d'origine des placements est rajusté pour tenir compte de la quote-part de la société dans le bénéfice ou la perte inscrits après l'acquisition, moins les dividendes.

Les placements dans les entités sur lesquelles la société n'a pas d'influence notable sont comptabilisés à la valeur d'acquisition. Aux termes de cette méthode, les placements sont comptabilisés au coût et les produits ne sont constatés que dans la mesure où des dividendes sont reçus ou à recevoir.

d) Utilisation d'estimations

Afin de dresser les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus, la direction doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés de l'actif et du passif et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants déclarés des produits et des charges de la période à l'étude. Il pourrait y avoir un écart entre les résultats réels et ces estimations.

Les principaux éléments pour lesquels la direction doit poser des hypothèses comprennent l'estimation des flux de trésorerie nets futurs provenant des propriétés, la durée de vie utile aux fins de l'amortissement, le moment de la constatation des produits, la détermination du principal bénéficiaire d'une EDDV et la valeur des actifs et des passifs d'impôts futurs.

Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2006, la société a entrepris un examen de la durée de vie utile et des méthodes d'amortissement de ses actifs liés aux centres de villégiature et des activités de voyage (note 2 g)) ainsi que de son mobilier servant à l'administration (note 2 h)). Par suite de cet examen, la société a augmenté de 21 512 000 \$ le montant de la dotation aux amortissements de l'exercice écoulé. Ce rajustement comprend à la fois un changement prospectif, pour la période à l'étude, de la méthode d'amortissement qui est passée de la méthode de l'amortissement dégressif à taux constant à la méthode linéaire, et un changement de la durée de vie utile estimative de ces éléments d'actif de façon à mieux refléter la durée de service résiduelle et le potentiel de bénéfice qui peut en être tiré ainsi que l'expérience d'exploitation historique de la société.

e) Quasi-espèces

La société considère comme quasi-espèces tous les placements très liquides dont l'échéance, à l'acquisition, est de moins de trois mois.

f) Propriétés des centres de villégiature

i) Propriétés en cours d'aménagement et détenues pour la vente

Les propriétés en cours d'aménagement et détenues pour la vente sont inscrites au prix coûtant ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux. Le prix coûtant comprend toutes les dépenses engagées pour l'acquisition, l'aménagement de ces propriétés ainsi que les travaux de construction sur ces dernières. Ces dépenses comprennent tous les coûts directs, les intérêts sur la dette contractée à l'égard de chaque propriété, les intérêts sur la partie des coûts totaux financés à l'aide de la dette générale de la société ainsi qu'une répartition des coûts indirects. Les résultats nets d'exploitation avant que les flux de trésorerie atteignent le point d'équilibre, après le service de la dette, ou l'expiration d'une période raisonnable de temps après l'achèvement substantiel des travaux ou d'activités accessoires (selon le plus rapproché des deux) se rapportant expressément aux propriétés en cours d'aménagement et destinées à la vente sont traités à titre d'augmentation ou de diminution des coûts.

Les coûts liés à l'aménagement des emplacements de vente de l'entreprise de vacances en multipropriété, y compris les coûts d'exploitation et les frais généraux et administratifs engagés jusqu'à ce qu'un emplacement soit entièrement opérationnel, sont

CORPORATION INTRAWEST

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 30 juin 2006 et 2005

(Les montants figurant dans les tableaux sont en milliers de dollars US, sauf indication contraire.)

capitalisés. Les résultats des activités accessoires liées expressément à un emplacement sont traités à titre d'augmentation ou de diminution des coûts durant la période de démarrage. Ces coûts nets sont amortis sur sept ans selon la méthode linéaire.

La société reporte les coûts directement liés aux acquisitions de nouvelles propriétés et d'entreprises de villégiature qui, de l'avis de la direction, sont fortement susceptibles de se conclure. Si une acquisition est abandonnée, les coûts reportés sont passés en charges immédiatement.

La société constitue une provision pour moins-value lorsque la valeur comptable d'une propriété en particulier dépasse sa valeur de réalisation nette.

ii) Classement

Les propriétés actuellement en cours d'aménagement à des fins de vente et celles qui sont disponibles pour la vente sont classées sous l'actif à court terme. La dette bancaire et les autres dettes connexes sont classées sous le passif à court terme.

g) Exploitation des centres de villégiature et activités de voyage

Les actifs liés à l'exploitation des centres de villégiature et aux activités de voyage sont inscrits au prix coûtant, moins l'amortissement cumulé. Les coûts liés aux télésièges, aux améliorations des lieux et aux bâtiments sont capitalisés. Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2006, la société a changé la durée de vie utile estimative et la méthode d'amortissement de ces éléments d'actif (note 2 d)). L'amortissement est dorénavant calculé selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de chacune des catégories d'actif comme suit :

	<u>Années</u>
Bâtiments et améliorations aux bâtiments	de 15 à 40
Télésièges	30
Terrains de golf	30
Améliorations des lieux	de 25 à 30
Matériel roulant, hélicoptères et autres pièces de matériel	de 2 à 20

Certains bâtiments, améliorations des lieux et pièces de matériel sont situés sur des terrains loués ou concédés et ils sont amortis sur la durée du bail ou du contrat de concession ou sur la durée de vie utile, selon la plus courte des deux.

h) Mobilier, matériel informatique, logiciels et améliorations locatives – administration

Le mobilier, le matériel informatique et les logiciels servant à l'administration sont inscrits au prix coûtant, moins l'amortissement cumulé. Tous les coûts directs engagés pour l'élaboration de logiciels d'usage interne sont compris dans les coûts des logiciels. Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2006, la société a changé la durée de vie utile estimative et la méthode d'amortissement de son mobilier servant à l'administration (note 2 d)). L'amortissement du mobilier, du matériel informatique et des logiciels servant à l'administration est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur des durées de vie utile variant de trois à quinze ans.

Les améliorations locatives sont inscrites au prix coûtant, moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée du bail.

i) Autres éléments d'actif

i) Les stocks sont inscrits au prix coûtant ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux, et ils se composent essentiellement d'articles vendus au détail, de produits alimentaires et de fournitures.

ii) Les acomptes en espèces soumis à des restrictions se composent principalement des versements initiaux des acheteurs pour des unités immobilières en construction et des logements de clients ou des acomptes pour des circuits touristiques situés dans des pays qui exigent que ces versements initiaux ou ces acomptes soient déposés dans un compte en fiducie. Ces acomptes en espèces soumis à des restrictions sont remis à la société soit au moment où les travaux de construction d'une unité immobilière sont achevés et que le titre de propriété est transféré à l'acheteur, soit lorsque le client prend possession du logement (gîte), soit lorsqu'il entreprend le circuit touristique.

iii) Les frais de financement reportés consistent en des honoraires juridiques et d'autres frais directement liés au financement par emprunts de l'exploitation des entreprises de la société. Ces frais sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire par imputation aux intérêts débiteurs sur la durée du financement connexe.

iv) Les actifs incorporels dont la durée de vie est limitée consistent en des frais qui ont été attribués aux contrats et aux listes de clients et qui sont amortis selon la méthode linéaire sur leur durée de vie utile estimative.

j) Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation est une obligation juridique afférente à la mise hors service d'immobilisations corporelles à long terme que la société doit régler. Celle-ci doit constater la juste valeur d'un passif au titre d'une

CORPORATION INTRAWEST

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 30 juin 2006 et 2005

(Les montants figurant dans les tableaux sont en milliers de dollars US, sauf indication contraire.)

obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation dans l'exercice au cours duquel elle naît lorsqu'il est possible de faire une estimation raisonnable de la juste valeur. La valeur comptable de l'immobilisation à long terme connexe est majorée du même montant que le passif. La société a passé en revue ses actifs à long terme et a établi que ses obligations liées à la mise hors service d'immobilisations se limitent à certains contrats de location de terrains relatifs à l'exploitation de ses centres de villégiature pour lesquels des mesures de remise en état doivent être prises au terme du contrat de location. Étant donné que la société a l'intention d'exploiter ses centres de villégiature pendant une période indéfinie, elle ne peut donc faire une estimation raisonnable de la juste valeur des obligations liées à la mise hors service ultime de ces immobilisations.

k) Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme assujettis à l'amortissement, y compris les actifs liés à l'exploitation des centres de villégiature et aux activités de voyage, le matériel et les immobilisations corporelles acquises, sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstance indiquent que la valeur comptable d'un actif peut ne pas être recouvrable. Les pertes résultant de moins-values sont constatées lorsque la valeur comptable des actifs à long terme excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la sortie éventuelle des actifs. La perte de valeur équivaut au montant de l'excédent de la valeur comptable d'un actif à long terme sur sa juste valeur moins les frais de vente.

l) Écarts d'acquisition

L'écart d'acquisition représente l'excédent du prix d'achat sur la juste valeur des actifs identifiables acquis lors d'un regroupement d'entreprises. La société n'amortit pas les écarts d'acquisition; ils sont plutôt soumis à un test de dépréciation au moins une fois par année, et plus fréquemment si des événements ou des changements de situation laissent entendre que la valeur comptable peut ne pas être recouvrable.

m) Produits reportés et acomptes

Les produits reportés comprennent principalement les acomptes pour les biens immobiliers, les gains reportés sur les ventes d'immeubles résidentiels et de propriétés commerciales aux sociétés de personnes (note 20), les acomptes pour le logement et les circuits touristiques, les acomptes pour l'adhésion aux clubs, les produits tirés des cartes d'abonnement de ski, les produits tirés de commissions, et les subventions gouvernementales. Les gains reportés sur la vente de terrains sont constatés lorsque les terrains sont exploités pour des projets et que les produits ayant trait à la vente des projets sont réalisés par les sociétés de personnes. Les gains reportés sur la vente de propriétés commerciales sont constatés sur la durée de vie utile de ces propriétés. Les produits reportés se rapportant aux acomptes pour l'adhésion aux clubs sont comptabilisés selon la méthode linéaire sur la durée estimative de l'adhésion. Les produits reportés ayant trait à la vente de cartes d'abonnement de ski sont comptabilisés tout au long de la saison, en fonction du nombre de visites de skieurs. Les produits reportés relatifs aux subventions gouvernementales à l'égard des actifs liés à l'exploitation des centres de villégiature et aux activités de voyage sont comptabilisés selon la même méthode à mesure que les actifs connexes sont amortis. Les produits reportés relatifs aux subventions gouvernementales à l'égard des propriétés en cours d'aménagement sont comptabilisés au fur et à mesure que les propriétés sont vendues.

n) Aide gouvernementale

La société présente périodiquement une demande d'aide financière dans le cadre de programmes d'incitation gouvernementaux. L'aide gouvernementale non remboursable liée aux dépenses en immobilisations est prise en compte à titre de réduction du coût de ces immobilisations.

o) Dette bancaire et autres dettes

Aux termes de certaines de ses ententes d'emprunt, la société a accepté d'indemniser ses prêteurs contre les variations des retenues d'impôt à la source. Ces indemnisations s'étendent sur la durée de la dette et n'ont pas de limite quant au montant maximal du passif éventuel. Comme le paiement de ces indemnisations dépend entièrement de changements éventuels que les instances gouvernementales pourraient apporter aux lois fiscales, changements qui ne peuvent être établis avant une intervention précise du législateur, la société n'est pas en mesure d'estimer le montant maximal du passif éventuel qu'elle serait tenue de payer aux prêteurs. Advenant qu'elles devraient payer ces montants, la société et ses filiales auront l'option de rembourser la dette. Aucun montant n'a été inscrit dans les états financiers consolidés relativement à ces indemnisations.

p) Éléments de passif autoassurés

La société privilégie l'autoassurance lorsque des pertes prévisibles liées à l'autoassurance sont faibles par rapport au coût de l'achat d'une assurance responsabilité civile. Le programme d'autoassurance couvre la rémunération des salariés, les biens, les automobiles et la responsabilité civile générale. Les charges à payer relativement aux éléments de passif autoassurés sont fonction de la meilleure estimation de la direction du coût final du règlement des sinistres, compte tenu de l'expérience qu'elle a en matière de sinistres, de la présentation de demandes et de l'avis des actuaires et des gestionnaires du régime.

CORPORATION INTRAWEST

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 30 juin 2006 et 2005

(Les montants figurant dans les tableaux sont en milliers de dollars US, sauf indication contraire.)

q) Constatation des produits

- i) Les produits tirés de l'exploitation des centres de villégiature et des activités de voyage sont constatés au moment où les services sont rendus.
- ii) Les produits tirés de la vente de propriétés sont généralement inscrits lorsque le titre de l'unité achevée est cédé à l'acquéreur, que ce dernier peut occuper l'unité et qu'il a fait un paiement adéquat compte tenu des circonstances.
- iii) Les produits tirés de points dans le cadre de l'entreprise de vacances en multipropriété du Club Intrawest (produits qui sont inclus dans les ventes de biens immobiliers) sont inscrits lorsque l'acquéreur a acquitté le montant dû à la conclusion de l'opération, que tous les documents contractuels ont été signés et que toutes les autres modalités importantes de la vente ont été respectées.
- iv) Les produits tirés des services de gestion sont constatés au moment où les services sont rendus. Les produits tirés des commissions sur les réservations sont constatés en fonction du montant facturé au client, déduction faite du montant payé au fournisseur.
- v) Les produits tirés des commissions sur les activités de courtage immobilier sont constatés au moment où une offre de vente est signée par l'acheteur ou lorsque toutes les autres obligations contractuelles ont été satisfaites.

r) Impôts futurs

La société utilise la méthode axée sur le bilan pour la comptabilisation de ses impôts. Selon cette méthode, des actifs et passifs d'impôts futurs sont constatés pour tenir compte des incidences fiscales futures des écarts entre la valeur comptable des actifs et passifs existants selon les états financiers et leur assiette fiscale respective.

Les actifs et passifs d'impôts futurs sont calculés en fonction des taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur devant s'appliquer au bénéfice imposable au cours des exercices durant lesquels il est prévu que ces écarts temporaires seront recouverts ou réglés. L'incidence d'un changement dans les taux d'imposition sur les actifs et passifs d'impôts futurs est prise en compte dans les résultats au cours de la période qui englobe la date à compter de laquelle les nouveaux taux sont pratiquement en vigueur. Dans la mesure où la réalisation d'un actif d'impôts futurs n'est pas considérée plus probable qu'improbable, une provision pour moins-value est alors constituée.

s) Conversion des comptes établis en devises

Les présents états financiers consolidés sont libellés en dollars US. La majeure partie des activités de la société sont exercées aux États-Unis, en dollars US. Les établissements de la société situés au Canada et en Europe utilisent respectivement le dollar canadien et l'euro, comme monnaie d'exploitation. De plus, Abercrombie & Kent Group of Companies, S.A., filiale de la société, exerce ses activités dans un grand nombre de pays et chaque succursale est exploitée dans la monnaie de fonctionnement de son propre pays. Les états financiers des entités canadiennes, européennes et internationales ont été convertis en dollars US selon le taux de change en vigueur à la date du bilan pour les éléments d'actif et de passif et selon le taux moyen de l'exercice pour les montants pris en compte dans le calcul du bénéfice.

Les gains ou les pertes cumulatifs non réalisés découlant de la conversion en dollars US des éléments d'actif et de passif de ces établissements sont inscrits comme une composante distincte des capitaux propres, nommément l'écart de conversion.

Les gains ou les pertes de change découlant de la conversion en la monnaie applicable des éléments monétaires à long terme libellés en monnaie étrangère sont pris en compte dans le calcul du bénéfice net. Les obligations à long terme libellées en monnaie étrangère sont désignées comme étant des couvertures de placements dans des établissements étrangers autonomes. Par conséquent, les gains et les pertes cumulatifs non réalisés découlant de la conversion de ces obligations sont constatés à titre d'écart de conversion.

Les taux de change du dollar CA/US utilisés pour la conversion sont les suivants :

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
Aux 30 juin	1,1162	1,2254
Taux moyen de l'exercice	1,1628	1,2495

t) Calculs par action

Le bénéfice par action ordinaire a été calculé à l'aide du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation durant l'exercice. L'effet dilutif des options sur actions est calculé à l'aide de la méthode du rachat d'actions.

u) Options sur actions et rémunération à base d'actions

La société dispose de divers régimes de rémunération à base d'actions qui sont décrits à la note 12. La juste valeur des options sur actions est déterminée à l'aide d'un modèle d'établissement des prix à la juste valeur, et elle est imputée aux résultats à titre de charge de rémunération sur la période d'acquisition, avec un rajustement correspondant du surplus d'apport. Toute contrepartie versée lors de l'exercice d'options ou de l'achat d'actions est portée au crédit du capital-actions.

CORPORATION INTRAWEST

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 30 juin 2006 et 2005

(Les montants figurant dans les tableaux sont en milliers de dollars US, sauf indication contraire.)

La société a trois régimes d'unités d'actions restreintes (« UAR ») qui sont décrits à la note 12. Une UAR équivaut à une action ordinaire de la société. Les UAR sont réglées en espèces et sont inscrites dans le passif. La mesure de la dette et de la charge de rémunération pour ces attributions est fonction de la valeur intrinsèque de l'attribution et elle est inscrite comme une charge imputée aux résultats de la période d'acquisition de l'attribution. Le montant du paiement est fixé à la date d'acquisition des attributions. Tout changement dans l'obligation de paiement de la société ayant lieu après l'octroi de l'attribution mais avant la date de règlement, en raison de fluctuations de la valeur marchande des actions ordinaires sous-jacentes de la société, sera inscrit comme une charge imputée aux résultats.

v) Avantages sociaux futurs

La société constate ses obligations découlant des régimes d'avantages sociaux et les coûts connexes à mesure que les services sous-jacents sont rendus.

w) Changements de conventions comptables

Le 1^{er} juillet 2005, la société a adopté les principes relatifs à la comptabilisation des propriétés en temps partagé établis dans l'énoncé de principes 04-2, *Accounting for Real-Estate Time Sharing Transactions*, (« SOP 04-2 ») et dans le nouveau Statement of Financial Accounting Standards No. 152, *Accounting for Real-Estate Time Sharing Transactions : an amendment of FASB Statements No. 66 and 67* (« SFAS 152 ») qui ont été publiés récemment aux États-Unis. Comme il n'existe au Canada aucune directive particulière qui traite de la comptabilisation de ces activités, la société a appliqué les dispositions des PCGR du Canada qui requièrent de prendre en considération les normes pertinentes des PCGR des États-Unis.

Conjointement avec les modifications énoncées dans le SFAS 152, le SOP 04-2 établit des directives précises permettant de juger si le placement initial et les placements subséquents d'un acheteur sont suffisants pour démontrer un engagement de sa part à vouloir payer pour une propriété. Le vendeur d'une propriété en temps partagé doit faire la preuve de cet engagement avant de pouvoir constater des opérations liées à ces activités. LE SOP 04-2 exige généralement du vendeur qu'il applique d'autres PCGR des États-Unis pour constater des opérations de vente de biens immobiliers. Auparavant, la société appliquait des PCGR du Canada qui différaient à certains égards de ceux des États-Unis en ce qui a trait à leur application aux ventes de propriétés en vue de leur exploitation en temps partagé. Par suite de l'adoption des directives du SOP 04-2, la société a reporté le bénéfice tiré des opérations liées aux activités de temps partagé jusqu'à ce que toutes les conditions imposées par les PCGR des États-Unis à l'égard des ventes de biens immobiliers soient remplies. De plus, conformément aux modifications apportées aux normes décrites ci-dessus, il est interdit à la société de continuer d'appliquer la politique visant à reporter les frais de commercialisation.

Ces changements de conventions comptables ont été appliqués de manière rétroactive avec retraitement des soldes des exercices précédents, ce qui a donné lieu aux augmentations (diminutions) suivantes :

Bilans consolidés	<u>2006</u>	<u>2005</u>
Actif		
Autres éléments d'actif à court terme		
Passif et capitaux propres	<u>2 830 \$</u>	<u>3 351 \$</u>
Produits reportés à court terme	7 141 \$	6 946 \$
Bénéfices non répartis	(3 792)	(3 335)
Écart de conversion	<u>(519)</u>	<u>(260)</u>
	<u>2 830 \$</u>	<u>3 351 \$</u>
États consolidés des résultats	<u>2006</u>	<u>2005</u>
Aménagement immobilier		
Produits	154 \$	155 \$
Charges	611	(46)
Apport de l'aménagement immobilier	<u>(457)\$</u>	<u>201 \$</u>
Bénéfice net par action ordinaire		
De base	(0,01)\$	– \$
États consolidés des flux de trésorerie	<u>2006</u>	<u>2005</u>
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	<u>(457)\$</u>	<u>201 \$</u>

x) Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants de 2005 ont été reclassés afin d'en permettre la comparaison avec ceux de l'exercice à l'étude.

CORPORATION INTRAWEST

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS Pour les exercices terminés les 30 juin 2006 et 2005

(Les montants figurant dans les tableaux sont en milliers de dollars US, sauf indication contraire.)

3. Activités abandonnées

Le 31 octobre 2005, la société a vendu la majeure partie de la participation de 59,5 % qu'elle détenait dans Mammoth Mountain Ski Area (« Mammoth Mountain »). Cette participation passe maintenant à 15 %. Le produit net avant impôts revenant à la société une fois déduits les frais d'opération liés à Mammoth Mountain s'élève à 149 087 000 \$, déduction faite des soldes d'encaisse de Mammoth Mountain vendus, qui étaient de 1 423 000 \$.

Aux fins de la communication de l'information, les résultats d'exploitation de Mammoth Mountain ont été présentés de manière distincte de ceux des activités poursuivies pour les périodes à l'étude.

Le bénéfice tiré des activités abandonnées et les résultats du gain découlant de celles-ci se présentent comme suit :

	2006	2005
Produits	6 086 \$	65 196 \$
Bénéfice (perte) lié(e) aux activités abandonnées, déduction faite de l'économie (la charge) d'impôts de 1 309 \$ et (2 096)\$ respectivement	(1 393)\$	8 748 \$
Gain à la vente des activités abandonnées, déduction faite de la charge d'impôts de 37 747 \$	61 272	-
Résultats afférents aux activités abandonnées	59 879 \$	8 748 \$
Résultats afférents aux activités abandonnées par action		
De base	1,23 \$	0,18 \$
Dilués	1,21 \$	0,18 \$
Liquidités liées aux activités abandonnées		
Bénéfice tiré des activités abandonnées	59 879 \$	8 748 \$
Rajustements au titre des éléments suivants		
Amortissement	365	6 486
Impôts futurs	(9 513)	(287)
Gains à la vente	(61 272)	-
	(10 541)\$	14 947 \$

4. Montants à recevoir

	2006	2005
Montants à recevoir de la vente de biens immobiliers	80 433 \$	103 957 \$
Comptes clients liés à l'exploitation des centres de villégiature et aux activités de voyage	52 818	45 653
Prêts, prêts hypothécaires et billets à recevoir	66 782	92 825
Régime d'achat d'actions financé à l'intention des cadres supérieurs (note 11 c))	2 987	4 177
Autres débiteurs	44 416	26 523
	247 436	273 135
Tranche à court terme	200 648	194 258
	46 788 \$	78 877 \$

Les montants à recevoir de la vente de biens immobiliers se composent essentiellement du produit tiré des ventes et détenu en fiducie, produit qui est généralement remis à la société ou aux prêteurs pour les projets de construction dans les 60 jours.

Le calendrier des montants à recevoir est approximativement le suivant :

Exercices se terminant les 30 juin 2007	200 648 \$
2008	11 420
2009	3 432
2010	6 558
2011	2 675
Après 2011	22 703
	247 436 \$

CORPORATION INTRAWEST

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS Pour les exercices terminés les 30 juin 2006 et 2005

(Les montants figurant dans les tableaux sont en milliers de dollars US, sauf indication contraire.)

Les prêts, les prêts hypothécaires et les billets à recevoir portent intérêt à des taux fixes et à des taux variables, soit une moyenne pondérée annuelle de 5,80 % au 30 juin 2006 (6,84 % en 2005). Certains de ces montants ont été donnés en garantie de la dette bancaire et d'autres dettes de la société (note 9).

5. Autres éléments d'actif

a) Court terme

	2006	2005
		(retraité)
		(note 2 w))
Stocks liés à l'exploitation des centres de villégiature et aux activités de voyage	55 306 \$	50 112 \$
Acomptes en espèces soumis à restrictions	55 912	50 403
Charges payées d'avance et autres	59 212	59 636
Titres du marché monétaire	8 705	5 878
	179 135 \$	166 029 \$

b) Long terme

	2006	2005
Frais de financement et autres frais reportés	38 375 \$	29 635 \$
Mobilier, matériel informatique, logiciels et améliorations locatives pour l'administration, déduction faite de l'amortissement cumulé de 54 939 000 \$ (40 085 000 \$ en 2005)	43 585	36 880
Titres du marché monétaire	21 448	22 182
Actifs incorporels et autres actifs	30 375	18 666
	133 783 \$	107 363 \$

Les titres du marché monétaire à long terme arrivent à échéance comme suit : 18 791 000 \$ (22 182 000 \$ en 2005) en deçà de cinq ans et 2 657 000 \$ (néant en 2005) dans plus de cinq ans.

6. Propriétés des centres de villégiature

Les propriétés des centres de villégiature sont classées comme suit au bilan :

	2006	2005
Éléments d'actif à court terme	348 515 \$	388 510 \$
Éléments d'actif à long terme	398 241	403 252
	746 756 \$	791 762 \$

Les coûts cumulatifs capitalisés à la valeur comptable des propriétés en cours d'aménagement et détenues pour la vente sont les suivants :

	2006	2005
Terrains et frais d'aménagement des terrains	124 945 \$	197 995 \$
Frais d'aménagement des bâtiments	458 050	437 361
Intérêts	91 727	87 639
Administration	72 034	68 767
	746 756 \$	791 762 \$

Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2006, des intérêts de 31 703 000 \$ (36 039 000 \$ en 2005) ont été capitalisés (note 16).

Des propriétés des centres de villégiature ont été données en garantie d'une certaine tranche de la dette bancaire et d'autres dettes de la société (note 9).

CORPORATION INTRAWEST

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS Pour les exercices terminés les 30 juin 2006 et 2005

(Les montants figurant dans les tableaux sont en milliers de dollars US, sauf indication contraire.)

8. Produits reportés et acomptes

	2006	2005
Acomptes sur la vente de biens immobiliers	79 228 \$	116 934 \$
Gain reporté sur la vente de terrains aux sociétés immobilières de personnes (note 20 a)	49 900	80 278
Gain reporté à la vente de propriétés commerciales (note 20 b)	7 240	7 483
Acomptes pour l'hébergement et les circuits	75 558	65 459
Acomptes pour l'adhésion aux clubs	27 509	25 374
Produits tirés des cartes d'abonnement de ski	21 370	29 436
Produits tirés des commissions sur la vente de biens immobiliers	10 284	13 034
Aide gouvernementale	12 826	11 595
Autres montants reportés	13 803	16 742
	297 718	366 335
Tranche à court terme	193 428	233 469
	104 290 \$	132 866 \$

9. Dette bancaire et autres dettes

La société a obtenu, auprès de divers établissements financiers, du financement pour l'exploitation de ses centres de villégiature et activités de voyage et des propriétés des centres de villégiature en portant des actifs particuliers en garantie de ce financement. La dette de la direction générale de la société est garantie par une sûreté générale qui comprend une charge flottante sur la totalité de l'actif et les entreprises de la société, des charges fixes sur les biens immobiliers et la cession des prêts hypothécaires et des billets à recevoir. Le tableau qui suit présente un résumé des principales garanties fournies par la société, le cas échéant, et indique le mode de financement qui s'applique, les dates d'échéance et le taux d'intérêt moyen pondéré au 30 juin 2006 :

	Dates d'échéance	Taux d'intérêt moyen pondéré (%)	2006	2005
Exploitation des centres de villégiature et activités de voyage				
Emprunts hypothécaires et emprunts bancaires	à vue - 2017	5,18	44 345 \$	41 159 \$
Obligations découlant des contrats de location-acquisition	2006 - 2052	9,97	36 908	24 535
Propriétés des centres de villégiature				
Financement provisoire des propriétés en cours d'aménagement et détenues pour la vente	à vue - 2011	7,33	32 799	79 974
Dette de la direction générale				
Débetures non garanties	2009 - 2013	7,41	691 793	682 303
Autre dette de la direction générale	à vue - 2007	6,66	146 660	195 452
		7,28	952 505	1 023 423
Tranche à court terme			45 072	82 144
			907 433 \$	941 279 \$

Les remboursements de capital et les éléments liés aux dettes à taux d'intérêt fixes ou variables se présentent comme suit :

	Taux d'intérêt		Total des remboursements
	Variables	Fixes	
Exercices se terminant les 30 juin 2007	38 625 \$	6 447 \$	45 072 \$
2008	106 756	2 825	109 581
2009	41 532	2 866	44 398
2010	10 293	114 936	125 229
2011	887	3 096	3 983
Après 2011	6 098	618 144	624 242
	204 191 \$	748 314 \$	952 505 \$

CORPORATION INTRAWEST

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS Pour les exercices terminés les 30 juin 2006 et 2005

(Les montants figurant dans les tableaux sont en milliers de dollars US, sauf indication contraire.)

La dette bancaire et les autres dettes comprennent une dette de 254 408 000 \$ (264 419 000 \$ en 2005), remboursable en dollars canadiens, soit un montant de 283 970 000 \$ (324 019 000 \$ en 2005), en plus d'une dette de 2 096 000 \$ (4 254 000 \$ en 2005) remboursable en d'autres monnaies.

La société est assujettie à diverses clauses restrictives à l'égard de certaines tranches de la dette bancaire et des autres dettes, aux termes desquelles elle doit maintenir certains ratios financiers. Au 30 juin 2006, la société respectait ces clauses restrictives.

10. Aide gouvernementale

Le gouvernement fédéral du Canada et le gouvernement de la province de Québec ont octroyé une aide financière à la société sous forme de prêts sans intérêt et de subventions remboursables sous condition pour la construction d'installations touristiques quatre saisons déterminées à Mont Tremblant. Des prêts, qui totalisent 8 479 000 \$ (8 242 000 \$ en 2005), ont été versés, et sont remboursables sur 14 ans à partir de 2001. Les subventions, qui totaliseront 51 973 000 \$ (47 342 000 \$ en 2005) une fois entièrement versées, se sont élevées à 42 547 000 \$ au 30 juin 2006, (37 516 000 \$ en 2005). Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2006, des subventions de 1 362 000 \$ ont été reçues et ont été créditées comme suit : 1 169 000 \$ aux actifs liés à l'exploitation des centres de villégiature et aux activités de voyage, 96 000 \$ aux propriétés des centres de villégiature et 97 000 \$ à l'aide gouvernementale reportée. Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2005, des subventions de 800 000 \$ ont été reçues et des prélèvements de 1 099 000 \$ d'aide gouvernementale reportée ont été crédités comme suit : 1 378 000 \$ aux actifs liés à l'exploitation des centres de villégiature et aux activités de voyage et 521 000 \$ aux propriétés des centres de villégiature.

Le gouvernement fédéral du Canada et le gouvernement de la province d'Ontario ont octroyé une aide financière à la société sous forme de subventions pour la construction de l'infrastructure à Blue Mountain. Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2006, des subventions totalisant 2 662 000 \$ (1 150 000 \$ en 2005) ont été reçues et créditées aux propriétés des centres de villégiature.

11. Capital-actions

a) Capital-actions

Le capital-actions de la société se compose de ce qui suit :

	2006	2005
Actions ordinaires	486 208 \$	465 328 \$
Surplus d'apport	4 887	3 834
	491 095 \$	469 162 \$

Le surplus d'apport a été accru de 1 056 000 \$ (883 000 \$ en 2005), ce qui représente l'amortissement de la juste valeur des options sur actions attribuées (note 12 a) ii)) puis a été réduit de 3 000 \$, montant se rapportant aux actions rachetées aux termes d'une offre publique de rachat dans le cours normal des affaires (note 11 e)).

i) Actions ordinaires

Autorisées : un nombre illimité d'actions sans valeur nominale

Émises :

	2006		2005	
	Nombre d'actions ordinaires	Montant	Nombre d'actions ordinaires	Montant
Solde au début de l'exercice	47 957 110	465 328 \$	47 604 562	460 534 \$
Émises contre espèces aux termes du régime d'options sur actions	1 030 100	21 745	223 182	3 635
Rachat d'actions ordinaires	(86 900)	(865)	-	-
Amortissement du régime d'avantages sociaux, montant net d)	162 816	-	129 366	1 159
Solde à la fin de l'exercice	49 063 126	486 208 \$	47 957 110	465 328 \$

ii) Actions PNV

Autorisées : 50 000 000 d'actions sans valeur nominale

Émises : aucune

iii) Actions privilégiées

Autorisées : un nombre illimité d'actions sans valeur nominale

Émises : aucune

CORPORATION INTRAWEST

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 30 juin 2006 et 2005

(Les montants figurant dans les tableaux sont en milliers de dollars US, sauf indication contraire.)

b) Régime d'actionnariat des salariés

Le régime d'actionnariat des salariés permet à certains salariés à temps plein de la société et de ses filiales d'acheter des actions ordinaires de la société au moyen de retenues sur le salaire. La société verse une contribution de 1 \$ pour chaque tranche de 3 \$ versée par un salarié. Au 30 juin 2006, un total de 65 809 actions ordinaires (65 809 en 2005) ont été émises dans le cadre de ce régime. Un nombre supplémentaire de 100 000 actions ordinaires ont été autorisées et réservées pour émission aux termes du régime.

c) Régime d'achat d'actions financé à l'intention des cadres supérieurs

La société a un régime d'achat d'actions financé à l'intention de ses cadres supérieurs aux termes duquel des employés admissibles désignés peuvent se voir octroyer un prêt qui servira à l'achat d'actions ordinaires. Au 30 juin 2006, les prêts accordés aux employés dans le cadre de ce régime totalisaient 2 987 000 \$ à l'égard de 140 800 actions ordinaires (4 177 000 \$ en 2005 à l'égard de 214 808 actions ordinaires). Les prêts, qui sont inclus dans les montants à recevoir, ne portent pas intérêt; ils sont garantis par un billet et par un nantissement des actions (valeur au marché de 4 450 000 \$ au 30 juin 2006) et ils échoient d'ici 2012.

d) Régime d'avantages sociaux des hauts dirigeants clés

La société offre un régime d'avantages sociaux aux hauts dirigeants clés, régime qui lui permet d'octroyer des actions ordinaires acquises sur le marché libre à des hauts dirigeants. Au 30 juin 2006, un total de 292 182 actions ordinaires (292 182 en 2005) ont été acquises aux termes de ce régime. Une partie des droits aux actions ordinaires est acquise par les employés au fil du temps et le solde, en fonction de l'atteinte de certains objectifs en matière de bénéfice futur et de niveau de dette. La valeur des actions dans le cadre du régime a été entièrement amortie au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2005. Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2006, les droits ont été acquis pour les 162 816 actions restantes (soit la totalité des actions dont les droits n'avaient pas été acquis) et celles-ci ont été émises aux hauts dirigeants (129 366 actions en 2005).

e) Offre publique de rachat dans le cours normal des affaires

En vertu des lois sur les valeurs mobilières du Canada, la société a obtenu l'autorisation réglementaire d'acheter des actions ordinaires aux termes d'une offre publique de rachat dans le cours normal des affaires qui a débuté le 18 novembre 2005 et qui se termine le 17 novembre 2006. Dans le cadre de l'offre publique de rachat en cours, la société a le droit de racheter, à des fins d'annulation, jusqu'à 4 600 000 actions ordinaires. Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2006, la société a racheté 86 900 actions ordinaires dans le cadre de l'offre publique de rachat pour une contrepartie totale de 2 423 000 \$. Le montant versé a été imputé comme suit : 865 000 \$ au capital-actions, 3 000 \$ au surplus d'apport, 1 245 000 \$ aux bénéfices non répartis et le reste à l'écart de conversion.

f) Information sur le bénéfice par action

Le bénéfice de base par action ordinaire (« BPA ») est calculé en divisant le bénéfice net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires (le « numérateur ») par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (le « dénominateur »). Le bénéfice dilué par action reflète la dilution éventuelle qui pourrait se produire si les options sur actions dilutives en circulation étaient levées et si les fonds reçus étaient utilisés pour racheter des actions ordinaires au cours moyen du marché de la période.

Le numérateur utilisé pour le bénéfice de base par action et le bénéfice dilué par action a été le même pour chacune des périodes présentées. Le rapprochement des dénominateurs utilisés est le suivant :

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
	(en milliers d'actions)	
Dénominateur		
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – de base	48 686	47 814
Incidence des options dilutives	721	110
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué	<u>49 407</u>	<u>47 924</u>

Il n'y a eu, au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2006, aucune option ayant un effet antidilutif (3 033 050 options en 2005).

12. Régimes d'options sur actions et de rémunération à base d'actions

a) i) Options sur actions

La société a un régime d'options d'achat d'actions aux termes duquel elle attribue à ses dirigeants et à ses employés ainsi qu'à ceux de ses filiales des options visant l'achat de ses actions ordinaires. Les options attribuées aux termes de ce régime ne peuvent être levées que dans les limites permises par le comité des ressources humaines du conseil d'administration de la société.

CORPORATION INTRAWEST

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS Pour les exercices terminés les 30 juin 2006 et 2005

(Les montants figurant dans les tableaux sont en milliers de dollars US, sauf indication contraire.)

Le tableau qui suit présente sommairement l'état des options en cours aux termes du régime :

	2006		2005	
	Options sur actions en cours	Prix moyen pondéré	Options sur actions en cours	Prix moyen pondéré
En cours au début de l'exercice	4 004 200	20,13 \$	3 861 650	18,51 \$
Attribuées	-	-	416 500	16,85
Levées	(1 030 100)	21,11	(223 182)	16,31
Éteintes	(146 700)	19,59	(50 768)	20,13
En cours à la fin de l'exercice	<u>2 827 400</u>	<u>22,13 \$</u>	<u>4,004,200</u>	<u>20,13 \$</u>
Pouvant être levées à la fin de l'exercice	<u>2 098 340</u>	<u>22,85 \$</u>	<u>2 616 813</u>	<u>20,79 \$</u>

Le tableau qui suit présente les détails des options en cours au 30 juin 2006 :

Fourchette des prix de levée	Options en cours au 30 juin 2006	Durée moyenne pondérée résiduelle (années)	Prix moyen pondéré	Options pouvant être levées au 30 juin 2006	Prix moyen pondéré
14,09 \$ – 14,67 \$	16 750	6,0	14,61 \$	6 750	14,52 \$
16,89 \$ – 18,05 \$	374 400	4,7	17,32	200 400	17,70
19,17 \$ – 26,03 \$	<u>2 436 250</u>	<u>4,6</u>	<u>22,92</u>	<u>1 891 190</u>	<u>23,43</u>
	<u>2 827 400</u>	<u>4,6</u>	<u>22,13 \$</u>	<u>2 098 340</u>	<u>22,85 \$</u>

ii) Rémunération à base d'actions

Le 1^{er} juillet 2003, la société a adopté, sur une base prospective, l'évaluation à la juste valeur de la rémunération à base d'actions. Aux termes de la méthode de la juste valeur, la charge de rémunération pour les options est évaluée à la juste valeur à la date d'attribution et elle est passée en charges sur la période d'acquisition. Aucune option n'a été émise au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2006 (juste valeur de 2 702 000 \$ en 2005). Pour l'exercice terminé le 30 juin 2006, la charge au titre de la rémunération à base d'actions a totalisé 1 056 000 \$ (883 000 \$ en 2005).

Si la charge de rémunération pour les options sur actions attribuées entre le 1^{er} juillet 2001 et le 30 juin 2003 avait été déterminée à l'aide de la méthode de la juste valeur, le bénéfice net de la société aurait été ramené au montant pro forma indiqué ci-après :

	2006	2005
		(retraité) (note 2 w))
Bénéfice net, solde déjà établi	115 210 \$	32 815 \$
Juste valeur estimative des attributions d'options	(2 477)	(2 561)
Bénéfice net pro forma	<u>112 733 \$</u>	<u>30 254 \$</u>
BÉNÉFICE PRO FORMA PAR ACTION ORDINAIRE		
De base	2,32 \$	0,63 \$
Dilué	<u>2,28</u>	<u>0,63</u>

La juste valeur estimative des attributions d'options ne tient pas compte de l'incidence des options qui ont été attribuées avant le 1^{er} juillet 2001.

b) Autres régimes de rémunération à base d'actions

La société a divers régimes de rémunération à base d'actions qui lui permettent d'accorder des actions ordinaires fictives ou des unités d'actions fictives (collectivement « des unités d'actions ordinaires fictives ») à ses cadres dirigeants, ses employés ayant de l'ancienneté et ses administrateurs ne faisant pas partie du groupe de la direction. Une fois que leurs droits sont acquis, ces unités d'actions ordinaires fictives sont évaluées d'après le cours de l'action ordinaire de la société à la Bourse de Toronto ou à celle de New York (tout dépendant du régime) et elles sont évaluées à la valeur du marché à la fin de chaque trimestre de l'exercice. Toute variation de la valeur des unités d'actions ordinaires fictives, découlant de fluctuations du cours des actions de la société et de nouvelles attributions d'unités d'actions

CORPORATION INTRAWEST

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 30 juin 2006 et 2005

(Les montants figurant dans les tableaux sont en milliers de dollars US, sauf indication contraire.)

fictives à mesure que les droits sont acquis sur ces dernières, est constatée dans les frais généraux et administratifs relevant de la direction générale à l'état consolidé des résultats, avec un passif correspondant inscrit dans les montants à payer au bilan consolidé.

i) Régime de rémunération au rendement à long terme à l'intention des dirigeants (« RRRD »)

Le RRRD prévoit des paiements au comptant aux cadres dirigeants clés qui adhèrent à ce régime, paiements qui se fondent sur un nombre notionnel d'actions ordinaires de la société acquises sur quatre périodes de calcul. Les périodes de calcul portent généralement sur cinq ans. Le nombre d'actions ordinaires fictives acquises au cours de chaque période de calcul se fonde sur un pourcentage du bénéfice net consolidé cumulé divisé par le cours du marché des actions ordinaires de la société le premier jour de la période de calcul. Sous réserve de certaines dispositions de récupération, les droits des actions ordinaires fictives acquises dans le cadre d'une période de calcul sont acquis au cours de cette période de calcul. Au 30 juin 2006, 752 728 actions ordinaires fictives étaient acquises dans le cadre du RRRD (652 686 en 2005).

Voici les détails du régime de rémunération au rendement à long terme

<u>Unités d'actions ordinaires fictives</u>	<u>2006</u>	<u>2005</u>
Solde au début de l'exercice	652 686	573 813
Ajouts au cours de l'exercice	149 422	78 873
Paiement/annulation au cours de l'exercice	(49 380)	–
Solde à la fin de l'exercice	<u>752 728</u>	<u>652 686</u>
 <u>Passif</u>	 <u>2006</u>	 <u>2005</u>
Solde au début de l'exercice	15 751 \$	10 647 \$
Passées en charge au cours de l'exercice	9 331	5 104
Paiement/annulation au cours de l'exercice	(1 254)	–
Solde à la fin de l'exercice	<u>23 828 \$</u>	<u>15 751 \$</u>

ii) Régimes d'unités d'actions différées (« UAD »)

La société offre à ses hauts dirigeants clés un régime d'UAD qui permet à chacun d'entre eux de choisir de recevoir la totalité ou une partie de sa prime au rendement annuelle en unités d'actions différées. En outre, la société offre à l'intention des administrateurs ne faisant pas partie de la direction un régime UAD qui permet à chacun d'entre eux de choisir de recevoir 500 unités d'actions différées par année pour leurs services en qualité d'administrateur et qui permet également à chacun d'eux de choisir de recevoir la totalité ou une partie de leurs jetons de présence sous forme d'unités d'actions différées. La valeur d'une unité d'action différée équivaut à celle d'une action ordinaire de la société. Les droits des UAD sont acquis dès leur émission. Le nombre d'UAD est déterminé en divisant le montant en dollars choisi par le cours moyen des actions ordinaires de la société pendant un certain nombre de jours avant la date à laquelle les primes au rendement annuelles ou les jetons de présence des administrateurs deviennent exigibles. Les unités permettent également de toucher un montant équivalant à des dividendes, montant qui est payable en unités supplémentaires d'un montant égal aux dividendes versés sur les actions ordinaires de la société.

Au 30 juin 2006, 181 196 UAD à l'intention des hauts dirigeants clés et des administrateurs étaient en cours (142 871 unités en 2005).

Voici les détails des régimes d'unités d'actions différées :

<u>Unités d'actions différées</u>	<u>UAD – Dirigeants</u>		<u>UAD – Administrateurs</u>		<u>Total</u>	
	<u>2006</u>	<u>2005</u>	<u>2006</u>	<u>2005</u>	<u>2006</u>	<u>2005</u>
Solde au début de l'exercice	135 001	91 728	7 870	–	142 871	91 728
Ajouts au cours de l'exercice	27 705	43 273	10 620	7 870	38 325	51 143
Solde à la fin de l'exercice	<u>162 706</u>	<u>135 001</u>	<u>18 490</u>	<u>7 870</u>	<u>181 196</u>	<u>142 871</u>
 <u>Passif</u>	 <u>2006</u>	 <u>2005</u>	 <u>2006</u>	 <u>2005</u>	 <u>2006</u>	 <u>2005</u>
Solde au début de l'exercice	3 238 \$	1 461 \$	187 \$	– \$	3 425 \$	1 461 \$
Passées en charge au cours de l'exercice ...	1 801	1 777	402	187	2 203	1 964
Solde à la fin de l'exercice	<u>5 039 \$</u>	<u>3 238 \$</u>	<u>589 \$</u>	<u>187 \$</u>	<u>5 628 \$</u>	<u>3 425 \$</u>

CORPORATION INTRAWEST

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS Pour les exercices terminés les 30 juin 2006 et 2005

(Les montants figurant dans les tableaux sont en milliers de dollars US, sauf indication contraire.)

iii) Régime de rémunération au rendement à long terme à l'intention des hauts dirigeants clés

Le 1^{er} juillet 2005, la société a instauré un régime de rémunération au rendement à long terme à l'intention de ses hauts dirigeants clés qui permet une répartition cible des actions ordinaires fictives à des hauts dirigeants clés. La répartition cible est rajustée par un pourcentage qui se fonde sur le taux de rendement annuel du capital investi de la société tel qu'il est défini dans les documents du régime. Les droits des actions ordinaires fictives sont acquis sur la période allant du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2008. Au 30 juin 2006, la répartition cible des actions fictives était de 337 950. La charge de rémunération de l'exercice terminé le 30 juin 2006 s'est élevée à 3 195 000 \$, en supposant que les droits de un tiers de la répartition cible étaient acquis.

iv) Régime d'unités d'actions restreintes (« UAR »)

Le 1^{er} juillet 2005, la société a instauré trois régimes d'UAR à l'intention de ses employés qui ont de l'ancienneté. Une UAR équivaut à une action ordinaire de la société. La répartition cible est rajustée par un pourcentage qui se fonde sur le taux de rendement annuel du capital investi de la société tel qu'il est défini dans les documents du régime. Les droits des UAR sont acquis sur la période allant du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2008. Au 30 juin 2006, la répartition cible des UAR était de 174 709. La charge de rémunération pour l'exercice terminé le 30 juin 2006 s'est élevée à 1 321 000 \$, en supposant que les droits de un tiers de la répartition cible étaient acquis.

13. Impôts sur les bénéfices

- a) La charge d'impôts sur les bénéfices tirés des activités poursuivies s'établit comme suit :

	2006	2005
Impôts exigibles	38 324 \$	27 170 \$
Impôts futurs	(30 204)	(29 160)
	8 120 \$	(1 990)\$

Le rapprochement des impôts sur les bénéfices calculés au taux d'imposition prévu par la loi et de la charge réelle d'impôts s'établit comme suit :

	2006	2005
Taux prévu par la loi (%)	34,1	36,0
Charge fiscale au taux d'imposition prévu par la loi	32 917 \$	11 093 \$
Charges et amortissement non déductibles	11	283
Impôt des grandes sociétés	488	1 430
Réduction pour tenir compte des lois fiscales et des taux d'imposition en vigueur	(504)	-
Impôts étrangers inférieurs au taux prévu par la loi	(16 299)	(17 113)
Variation de la provision pour moins-value	(6 374)	2 658
Autres	(2 119)	(341)
Charge d'impôts sur les bénéfices	8 120 \$	(1 990)\$

- b) Le tableau ci-dessous présente l'incidence fiscale des écarts temporaires donnant lieu à d'importantes tranches d'actifs et de passifs d'impôts futurs :

	2006	2005
Actifs d'impôts futurs		
Reports prospectifs de pertes autres qu'en capital	40 814 \$	16 566 \$
Écarts entre les déductions liées au fonds de roulement aux fins fiscales et aux fins comptables	28 342	24 676
Autres	-	2 359
Total des actifs d'impôts futurs, montant brut	69 156	43 601
Provision pour moins-value	(15 877)	(22 251)
Actifs d'impôts futurs, montant net	53 279	21 350
Passifs d'impôts futurs		
Actifs des centres de villégiature et propriétés des centres de villégiature	64 971	73 397
Dette bancaire et autres dettes	20 566	10 036
Autres	4 988	-
Total des passifs d'impôts futurs, montant brut	90 525	83 433
Passifs d'impôts futurs, montant net	37 246 \$	62 083 \$

CORPORATION INTRAWEST

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 30 juin 2006 et 2005

(Les montants figurant dans les tableaux sont en milliers de dollars US, sauf indication contraire.)

Les passifs d'impôts futurs nets sont classés comme suit dans le bilan :

	2006	2005
Actif à court terme		
Impôts futurs	33 528 \$	29 927 \$
Passif à long terme		
Impôts futurs	70 774	92 010
	37 246 \$	62 083 \$

- c) Au 30 juin 2006, la société avait des reports de pertes autres qu'en capital aux fins fiscales d'environ 112 457 000 \$ (35 500 000 \$ en 2005) dont elle pouvait se prévaloir pour réduire le bénéfice imposable d'exercices futurs. Au 30 juin 2006, des pertes d'environ 30 518 000 \$ viendront à expiration en tranches de montants variés au cours des cinq prochains exercices, des pertes de 45 026 000 \$ viendront à expiration au cours des cinq à dix prochains exercices, de 1 300 000 \$ au cours des onze à quinze prochains exercices et de 35 613 000 \$ au cours des seize à vingt prochains exercices.

14. Coentreprises et sociétés de personnes non contrôlées

Les montants suivants représentent la participation proportionnelle de la société dans des coentreprises et des sociétés de personnes non contrôlées (note 2b)) :

	2006	2005
Propriétés des centres de villégiature, à court terme	40 158 \$	14 589 \$
Autres éléments d'actif à court terme	14 375	13 532
	54 533	28 121
Passif à court terme	(33 606)	(44 490)
Surplus (insuffisance) du fonds de roulement	20 927	(16 369)
Exploitation des centres de villégiature et activités de voyage	61 157	137 548
Propriétés des centres de villégiature, à long terme	24 368	44 594
Dette bancaire et autres dettes, à long terme	(17 704)	(7 582)
Autres, montant net	(4 062)	(9 175)
	84 686 \$	149 016 \$
	2006	2005
Produits	50 111 \$	113 677 \$
Charges	48 556	104 542
	1 555 \$	9 135 \$
	2006	2005
Liquidités provenant des (affectées aux)		
Activités d'exploitation	(21 147)\$	22 901 \$
Activités de financement	27 271	(11 978)
Activités d'investissement	(2 727)	(9 933)
Augmentation des espèces et quasi-espèces	3 397 \$	990 \$

15. Éventualités et engagements

- a) La société détient des licences et des baux fonciers à l'égard de certaines de ses activités liées à l'exploitation des centres de villégiature. Ces baux expirent à divers moments entre 2032 et 2051, et il y est prévu des paiements annuels correspondant généralement à environ 2 % des produits bruts définis.
- b) La société a estimé à 355 439 000 \$ au 30 juin 2006 (182 354 000 \$ en 2005) les coûts d'achèvement des actifs liés à l'exploitation des centres de villégiature ainsi que des propriétés de ces derniers actuellement en cours de construction et détenues pour la vente.

CORPORATION INTRAWEST

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 30 juin 2006 et 2005

(Les montants figurant dans les tableaux sont en milliers de dollars US, sauf indication contraire.)

- c) En plus des baux décrits en a) ci-dessus, la société a conclu d'autres engagements aux termes de contrats de location-exploitation, payables comme suit :

Exercices se terminant les 30 juin 2007	23 374 \$
2008	23 069
2009	19 898
2010	20 221
2011	18 671
Après 2011	152 346
	<u>257 579 \$</u>

- d) La société est éventuellement responsable des obligations de certaines coentreprises et sociétés de personnes. Les actifs de ces coentreprises et sociétés de personnes, qui, dans tous les cas, dépassent les obligations, peuvent servir au règlement de ces obligations.
- e) La société a émis des lettres de crédit totalisant 88 147 000 \$ (59 367 000 \$ en 2005) principalement pour garantir ses engagements aux termes de divers contrats de viabilisation de terrains.
- f) La société et ses filiales sont engagées dans diverses poursuites qui surviennent dans le cours normal des affaires. Bien que l'issue de ces litiges ne puisse être prévue avec certitude, la direction est d'avis que ces poursuites n'ont pas d'incidence importante sur les présents états financiers consolidés.

16. Intérêts débiteurs

	2006	2005
Total des intérêts engagés	79 090 \$	80 884 \$
Moins		
Intérêts capitalisés aux actifs liés à l'exploitation des centres de villégiature et des activités de voyage	-	240
Intérêts capitalisés aux propriétés des centres de villégiature, déduction faite des intérêts capitalisés de 8 325 000 \$ compris dans le coût des ventes des biens immobiliers (17 637 000 \$ en 2005)	23 378	18 402
	<u>55 712 \$</u>	<u>62 242 \$</u>

Les intérêts ont été imputés aux résultats comme suit :

	2006	2005
Coûts des biens immobiliers	8 325 \$	17 637 \$
Intérêts débiteurs	47 562	44 165
Résultats des activités abandonnées	(175)	440
	<u>55 712 \$</u>	<u>62 242 \$</u>

Le coût des ventes des biens immobiliers comprend également un montant de 19 290 000 \$ (17 805 000 \$ en 2005) au titre d'intérêts engagés au cours d'exercices antérieurs. Les intérêts engagés et les intérêts débiteurs comprennent les commissions d'engagement et autres frais de financement, ainsi que l'amortissement des frais de financement reportés.

17. Instruments financiers

- a) Juste valeur

La société dispose de divers instruments financiers, notamment les espèces et quasi-espèces, les montants à recevoir, certains montants à payer et les charges à payer. En raison de leur échéance rapprochée ou, dans le cas des montants à recevoir, en raison des taux d'intérêt comparables à ceux du marché, la valeur comptable des instruments se rapproche de leur juste valeur. Les conventions d'emprunt constituent également des instruments financiers. La juste valeur totale de la dette à long terme de la société est estimée à 967 000 000 \$ (1 046 000 000 \$ en 2005). La juste valeur de la dette à long terme à taux d'intérêt variable est présumée se rapprocher de sa valeur comptable. La juste valeur d'autres titres d'emprunt à long terme est estimée par l'actualisation des flux de trésorerie futurs aux taux courants offerts à la société pour des titres d'emprunt comportant des échéances similaires et dont la qualité de crédit est semblable.

- b) Risque de taux d'intérêt

Tel qu'il est décrit à la note 9, une tranche de 204 191 000 \$ de la dette bancaire et des autres dettes de la société porte intérêt à des taux variables. Les fluctuations de ces taux auront une incidence sur le coût du financement engagé à l'avenir.

CORPORATION INTRAWEST

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 30 juin 2006 et 2005

(Les montants figurant dans les tableaux sont en milliers de dollars US, sauf indication contraire.)

c) Risque de crédit

Les produits et les services de la société sont achetés par un grand nombre de clients de différentes régions de l'Amérique du Nord et d'ailleurs. En raison de la nature de ses activités, la société ne court aucun risque au chapitre de la concentration du risque de crédit.

18. Régimes de retraite

La société offre à certains de ses cadres supérieurs deux régimes de retraite non contributifs à prestations déterminées, l'un qui est enregistré et l'autre qui ne l'est pas. La valeur au marché estimative de l'actif des régimes se chiffrait à 10 686 000 \$ au 30 juin 2006 (9 073 000 \$ en 2005), et la valeur actualisée estimative de l'obligation au titre des prestations non capitalisées s'élevait à 16 309 000 \$ (15 662 000 \$ en 2005). Une part importante de l'obligation au titre des prestations non capitalisées a été garantie par une lettre de crédit. Cette obligation est passée en charges sur une période allant de dix à douze ans.

En plus des régimes mentionnés ci-dessus, l'une des filiales de la société offre deux régimes de retraite à prestations déterminées à certains employés. Au 30 juin 2006, la valeur au marché estimative de l'actif des régimes se chiffre à 5 690 000 \$ (4 988 000 \$ en 2005) et la valeur actualisée estimative de l'obligation au titre des prestations non capitalisées s'élève à 3 168 000 \$ (6 275 000 \$ en 2005). Cette obligation est passée en charges sur une période de treize ans. Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2006, des prestations totalisant 1 422 000 \$ (673 000 \$ en 2005) ont été versées aux participants.

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2006, la société a passé en charges les coûts du régime de retraite s'élevant à 4 597 000 \$ (3 181 000 \$ en 2005).

19. Information sectorielle

La société compte quatre secteurs isolables qui sont : l'exploitation de centres de villégiature en montagne, l'exploitation des centres autres qu'en montagne, les activités immobilières et les activités de la direction générale et autres. Le secteur de l'exploitation de centres de villégiature en montagne comprend la totalité des activités des centres de la société en montagne et les activités connexes, Alpine et Retail Group. Le secteur de l'exploitation des centres autres qu'en montagne comprend A&K, Sandestin et tous les terrains de golf de la société qui sont considérés comme étant autonomes. Le secteur des activités immobilières comprend toutes les activités immobilières de la société.

La société évalue le rendement en fonction de son bénéfice ou de sa perte d'exploitation avant les intérêts, l'amortissement et les impôts sur les bénéfices. Les ventes et les virements intersectoriels sont comptabilisés comme si ces ventes ou virements étaient faits à des tiers.

Les secteurs isolables de la société sont des unités commerciales stratégiques qui offrent des produits et des services distincts et qui ont leur propre stratégie de commercialisation. Chacun des secteurs isolables est chapeauté par un haut dirigeant qui doit rendre compte du rendement de ce secteur.

Le tableau suivant présente les résultats de la société par secteur isolable :

2006	Centres de villégiature en montagne	Centres autres qu'en montagne	Activités immobilières	Direction générale	Total
Produits sectoriels					
Exploitation des centres de villégiature et activités de voyage	569 766 \$	366 350 \$	-	-	936 116 \$
Services de gestion	78 466	26 568	67 506	-	172 540
Aménagement immobilier	-	-	493 152	-	493 152
Direction générale et autres	-	-	-	8 625	8 625
	<u>648 232 \$</u>	<u>392 918 \$</u>	<u>560 658 \$</u>	<u>8 625 \$</u>	<u>1 610 433 \$</u>

CORPORATION INTRAWEST

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 30 juin 2006 et 2005

(Les montants figurant dans les tableaux sont en milliers de dollars US, sauf indication contraire.)

<u>2006</u>	<u>Centres de villégiature en montagne</u>	<u>Centres autres qu'en montagne</u>	<u>Activités immobilières</u>	<u>Direction générale</u>	<u>Total</u>
Bénéfice d'exploitation sectoriel					
Exploitation des centres de villégiature et activités de voyage	75 394 \$	13 294 \$	– \$	– \$	88 688 \$
Services de gestion	5 434	9 176	22 394	–	37 004
Aménagement immobilier	–	–	147 589	–	147 589
Direction générale et autres	–	–	–	8 625	8 625
	<u>80 828 \$</u>	<u>22 470 \$</u>	<u>169 983 \$</u>	<u>8 625 \$</u>	<u>281 906 \$</u>
Moins					
Intérêts débiteurs					(47 562)
Frais généraux et administratifs relevant de la direction générale					(33 405)
Amortissement					<u>(104 409)</u>
Bénéfice tiré des activités poursuivies avant les impôts sur les bénéfices et la participation sans contrôle					<u>96 530 \$</u>

<u>2005</u>	<u>Centres de villégiature en montagne</u>	<u>Centres autres qu'en montagne</u>	<u>Activités immobilières</u>	<u>Direction générale</u>	<u>Total</u> (retraité) (note 2 w))
Produits sectoriels					
Exploitation des centres de villégiature et activités de voyage	489 407 \$	317 146 \$	– \$	– \$	806 553 \$
Services de gestion	82 196	24 437	70 054	–	176 687
Aménagement immobilier	–	–	629 554	–	629 554
Direction générale et autres	–	–	–	5 620	5 620
	<u>571 603 \$</u>	<u>341 583 \$</u>	<u>699 608 \$</u>	<u>5 620 \$</u>	<u>1 618 414 \$</u>

CORPORATION INTRAWEST

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 30 juin 2006 et 2005

(Les montants figurant dans les tableaux sont en milliers de dollars US, sauf indication contraire.)

<u>2005</u>	<u>Centres de villégiature en montagne</u>	<u>Centres autres qu'en montagne</u>	<u>Activités immobilières</u>	<u>Direction générale</u>	<u>Total</u>
Bénéfice d'exploitation sectoriel					
Exploitation des centres de villégiature et activités de voyage.....	83 702 \$	15 849 \$	– \$	– \$	99 551 \$
Services de gestion	8 673	8 231	26 125	–	43 029
Aménagement immobilier	–	–	67 639	–	67 639
Direction générale et autres.....	–	–	–	5 620	5 620
	<u>92 375 \$</u>	<u>24 080 \$</u>	<u>93 764 \$</u>	<u>5 620 \$</u>	<u>215 839 \$</u>
Moins					
Intérêts débiteurs					(44 165)
Frais généraux et administratifs relevant de la direction générale.....					(20 571)
Amortissement					(71 837)
Prime de remboursement anticipé et coûts non amortis liés au remboursement des billets de premier rang					(30 173)
Réduction de la valeur des actifs des terrains de golf autonomes					<u>(17 568)</u>
Bénéfice tiré des activités poursuivies avant les impôts sur les bénéfices et la participation sans contrôle					<u>31 525 \$</u>
	<u>Centres de villégiature en montagne</u>	<u>Centres autres qu'en montagne</u>	<u>Activités immobilières</u>	<u>Direction générale</u>	<u>Total</u>
<u>2006</u>	1 087 404 \$	268 799 \$	1 044 454 \$	266 425 \$	2 667 082 \$
Dépenses en immobilisations sectorielles	76 312	23 137	–	19 154	118 603
	<u>Centres de villégiature en montagne</u>	<u>Centres autres qu'en montagne</u>	<u>Activités immobilières</u>	<u>Direction générale</u>	<u>Total</u>
<u>2005</u>					(retraité) (note 2 w))
Actif sectoriel	1 025 742 \$	271 211 \$	1 126 413 \$	256 435 \$	2 679 801 \$
Dépenses en immobilisations sectorielles	67 051	12 324	–	21 203	100 578
Information d'ordre géographique					
L'information par secteur géographique est présentée en fonction de l'emplacement du centre de villégiature et de la destination.					
<u>2006</u>		<u>Canada</u>	<u>États-Unis</u>	<u>Étranger</u>	<u>Total</u>
Produits	424 269 \$	756 244 \$	429 920 \$	1 610 433 \$	
Bénéfice d'exploitation	47 744	172 787	61 375	281 906	
Total de l'actif	1 144 624	1 263 483	258 975	2 667 082	
<u>2005</u>		<u>Canada</u>	<u>États-Unis</u>	<u>Étranger</u>	<u>Total</u>
					(retraité) (note 2 w))
Produits	465 285 \$	822 361 \$	330 768 \$	1 618 414 \$	
Bénéfice d'exploitation	41 301	138 053	36 485	215 839	
Total de l'actif	1 047 118	1 380 661	252 022	2 679 801	

CORPORATION INTRAWEST

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 30 juin 2006 et 2005

(Les montants figurant dans les tableaux sont en milliers de dollars US, sauf indication contraire.)

20. Opérations entre apparentés

Placements dans les sociétés de personnes et avances à celles-ci :

	2006	2005
Sociétés immobilières résidentielles de personnes	130 221 \$	99 904 \$
Société commerciale	7 979	9 133
	138 200 \$	109 037 \$

a) Placement dans des sociétés immobilières résidentielles de personnes

La société vend certains biens immobiliers à des sociétés de personnes dans lesquelles elle détient une participation. Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2006, la société a vendu cinq propriétés aux sociétés de personnes pour un produit de 114 711 000 \$ (11 propriétés pour un produit de 200 545 000 \$ en 2005) et un gain de 56 776 000 \$ (84 998 000 \$ en 2005). En 2006, le produit total de la vente se composait d'une somme au comptant et d'une participation dans la société de personnes. La société a également consenti un financement provisoire de 10 295 000 \$ à l'une des sociétés de personnes.

Les frais de gestion de l'aménagement et des ventes gagnés auprès des sociétés de personnes au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2006 ont totalisé 22 377 000 \$ (24 345 000 \$ en 2005) et ils ont été inclus dans les produits tirés des services de gestion. Les intérêts créditeurs liés aux billets à recevoir et au crédit de fonds de roulement de 2 674 000 \$ aux sociétés de personnes sont compris dans les intérêts créditeurs et autres produits pour l'exercice terminé le 30 juin 2006 (1 245 000 \$ en 2005).

Placement dans les sociétés immobilières résidentielles de personnes et avances à celles-ci :

	2006	2005
Apports en capital	107 899 \$	82 847 \$
Frais de constitution	3 780	3 869
Avances	10 295	9 483
Quote-part du bénéfice, déduction faite de l'amortissement des frais de constitution	8 247	3 705
	130 221 \$	99 904 \$

Au 30 juin 2006, les produits reportés comprennent 49 900 000 \$ (80 278 000 \$ en 2005) liés à la vente de propriétés aux sociétés de personnes, et les montants à recevoir comprennent une somme de 39 071 000 \$ (45 901 000 \$ en 2005) à recevoir des sociétés de personnes.

b) Société commerciale

Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2005, la société a vendu des propriétés commerciales dans sept de ses centres de villégiature à des sociétés de personnes (les « sociétés commerciales ») pour un produit en espèces de 109 504 000 \$. La société détient une participation de 20 % dans les sociétés commerciales contre un apport en capital initial de 9 133 000 \$. Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2006, la société a reçu des distributions qui, déduction faite de sa quote-part, ont réduit son apport en capital pour le fixer à 7 979 000 \$. La société a loué environ 30 % de la superficie des propriétés pour l'exploitation des centres de villégiature et les activités de voyage pour une période d'au plus 20 ans moyennant des paiements de location totaux d'environ 87 766 000 \$. En outre, la société a signé des baux principaux relativement à des locaux qui étaient vacants au moment de leur livraison; ces baux ont une durée maximale de quatre ans. Le montant brut payable aux termes de ces engagements est évalué à 4 170 000 \$ de 2007 à 2009. Les produits que la société tirera de la sous-location de ces locaux inoccupés permettront de réduire le montant de ces engagements. La valeur actualisée nette du montant estimatif net de ce passif est de 1 591 000 \$ (2 816 000 \$ en 2005).

Au 30 juin 2006, les produits reportés comprenaient une somme de 7 240 000 \$ (7 483 000 \$ en 2005) se rapportant à un gain reporté sur la vente de propriétés à des sociétés commerciales, et les montants à recevoir comprenaient une somme de 2 220 000 \$ (2 220 000 \$ en 2005) se rapportant au financement fourni à l'une des sociétés de personnes.

Les frais de gestion réalisés au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2006 ont totalisé 647 000 \$ (383 000 \$ en 2005) et ils sont inclus dans les produits tirés des services de gestion.

CORPORATION INTRAWEST

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS Pour les exercices terminés les 30 juin 2006 et 2005

(Les montants figurant dans les tableaux sont en milliers de dollars US, sauf indication contraire.)

21. Renseignements sur les flux de trésorerie

Les variations des soldes hors caisse du fonds de roulement lié à l'exploitation se composent de ce qui suit :

	2006	2005
Liquidités provenant des (affectées aux)		
Montants à recevoir	(21 275)\$	9 181 \$
Autres éléments d'actif	(101 940)	(88 462)
Montants à payer	14 489	28 385
Produits reportés et acomptes	64 933	107 720
	(43 793)\$	56 824 \$
Renseignements supplémentaires		
Intérêts versés	80 873 \$	99 430 \$
Impôts sur les bénéfices, taxe de franchise et retenues d'impôts à la source payés	77 071	13 669
Activités d'investissement hors caisse		
Billets reçus à la vente de propriétés aux sociétés de personnes	-	28 018
Dettes bancaires et autres dettes engagées dans le cadre d'une acquisition	-	20 680

22. Différences entre les principes comptables généralement reconnus du Canada et ceux des États-Unis

Les états financiers consolidés ont été dressés conformément aux PCGR du Canada. Les principes de mesure adoptés dans les présents états financiers consolidés sont conformes, à tous les égards importants, aux principes comptables généralement reconnus des États-Unis ainsi qu'aux règles et règlements prescrits par la Securities and Exchange Commission (« SEC ») des États-Unis, à l'exception de ce qui est présenté sommairement ci-dessous :

	2006	2005
Bénéfice tiré des activités poursuivies selon les PCGR du Canada	55 331 \$	24 067 \$
Incidences des différences de comptabilisation des éléments suivants :		
Amortissement c)	(648)	(1 489)
Rémunération à base d'actions e)	(2 477)	-
Constatacion des produits tirés des activités immobilières g)	(34 631)	28 513
Coûts de démarrage i)	(2 716)	(3 321)
Quote-part du bénéfice g) iv)	3 244	-
Incidences fiscales des différences	13 792	(8 533)
Bénéfice tiré des activités poursuivies selon les PCGR des États-Unis	31 895	39 237
Bénéfice tiré des activités abandonnées selon les PCGR du Canada	59 879	8 748
Incidences des différences de comptabilisation des éléments suivants :		
Amortissement c)	(7 977)	-
Gain à la vente de Mammoth Mountain h)	(16 086)	-
Incidences fiscales des différences	8 181	-
Bénéfice tiré des activités abandonnées selon les PCGR des États-Unis	43 997	8 748
Bénéfice avant l'incidence cumulative d'un changement de méthode comptable	75 892	47 985
Incidences cumulatives d'un changement de méthode comptable j)	(3 335)	(201)
Bénéfice net selon les PCGR des États-Unis	72 557 \$	47 784 \$
Bénéfices non répartis au début de l'exercice selon les PCGR des États-Unis	401 352	359 717
Rajustement pour tenir compte d'un rachat d'actions	(1 245)	-
Dividendes sur les actions ordinaires	(10 114)	(6 149)
Bénéfices non répartis à la fin de l'exercice selon les PCGR des États-Unis	462 550 \$	401 352 \$
	2006	2005
Bénéfice tiré des actions poursuivies par action ordinaire (en dollars)		
De base	0,66 \$	0,82 \$
Dilué	0,65	0,81
Bénéfice avant l'incidence cumulative d'un changement de méthode comptable		
De base	1,56 \$	1,00 \$
Dilué	1,54	1,00

CORPORATION INTRAWEST

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
Pour les exercices terminés les 30 juin 2006 et 2005

(Les montants figurant dans les tableaux sont en milliers de dollars US, sauf indication contraire.)

	2006	2005
Bénéfice net par action ordinaire (en dollars)		
De base	1,49 \$	1,00 \$
Dilué	1,47	1,00
	2006	2005
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)		
De base	48 686	47 814
Dilué	49 407	47 924
	2006	2005
Résultat étendu		
Bénéfice net selon les PCGR des États-Unis	72 557 \$	47 784 \$
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts f)		
Écarts de conversion (déduction faite d'impôts de 14 729 \$ (13 664 \$ en 2005))	28 592	18 333
Passif minimum au titre des régimes de retraite (déduction faite des impôts de (559)\$ (1 513 \$ en 2005))	2 794	(6 119)
Modification de convention comptable j)	(260)	-
	103 683 \$	59 998 \$
	2006	2005
Total de l'actif selon les PCGR du Canada		
Incidence des différences de comptabilisation des éléments suivants	2 667 082 \$	2 679 801 \$
Prêts consentis à des actionnaires b)	(2 987)	(4 177)
Actifs des centres de villégiature et des activités de voyage c)	112	675
Écarts d'acquisition c)	34 662	39 956
Modification de convention comptable j)	-	(3 351)
Constatation des produits g) ii)	(8 676)	-
Cession-bail g) i)	14 448	13 935
Coûts de démarrage i)	(7 872)	(5 169)
Quote-part du bénéfice g) iv)	3 244	-
Impôts futurs liés aux différences	(2 027)	(22 346)
Total de l'actif selon les PCGR des États-Unis	2 697 986 \$	2 699 324 \$
	2006	2005
Total du passif selon les PCGR du Canada	1 666 590 \$	1 833 283 \$
Incidence des différences de comptabilisation des éléments suivants :		
Passif minimum au titre des régimes de retraite f) ii)	4 353	7 715
Modification de convention comptable j)	-	(6 946)
Constatation des produits g)	6 961	(20 800)
Gain à la vente de Mammoth Mountain h)	16 086	-
Total du passif selon les PCGR des États-Unis	1 693 990 \$	1 813 252 \$
	2006	2005
Capital-actions selon les PCGR du Canada	491 095 \$	469 162 \$
Incidence des différences de comptabilisation des éléments suivants :		
Extinction des options et des bons de souscription a)	1 563	1 563
Prêts consentis à des actionnaires b)	(2 987)	(4 177)
Rémunération à base d'actions e)	2 477	-
Capital-actions selon les PCGR des États-Unis	492 148	466 548
Bénéfices non répartis à la fin de l'exercice selon les PCGR des États-Unis, après retraitement	462 550	401 352
Solde cumulatif des autres éléments du résultat étendu f)	49 298	18 172
Capitaux propres selon les PCGR des États-Unis	1 003 996 \$	886 072 \$

CORPORATION INTRAWEST

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 30 juin 2006 et 2005

(Les montants figurant dans les tableaux sont en milliers de dollars US, sauf indication contraire.)

a) Extinction des options et des bons de souscription

Les paiements effectués au cours des exercices antérieurs pour l'extinction des options et des bons de souscription pouvaient être traités comme des éléments de capital aux termes des PCGR du Canada. Ces paiements ont été traités comme des éléments des résultats aux termes des PCGR des États-Unis. Par conséquent, les paiements effectués en vue de l'extinction des options au cours des exercices antérieurs ont une incidence cumulative sur le capital-actions et les bénéfices non répartis de l'exercice à l'étude. Aucun paiement n'a été effectué durant les exercices terminés les 30 juin 2006 et 2005.

b) Prêts consentis à des actionnaires

Aux termes des PCGR du Canada, la société comptabilise comme montants à recevoir les prêts consentis à des employés ayant de l'ancienneté pour l'achat d'actions. En vertu des PCGR des États-Unis, ces prêts, totalisant respectivement 2 987 000 \$ et 4 177 000 \$ aux 30 juin 2006 et 2005, seraient déduits des capitaux propres.

c) Impôts sur les bénéfices

Tel qu'il est décrit à la note 2 r), la société suit la méthode axée sur le bilan pour comptabiliser les impôts sur les bénéfices. Ce principe a été adopté aux fins des PCGR du Canada sur une base rétroactive, sans retraitement, le 1^{er} juillet 1999. Avant le 1^{er} juillet 1999, la société avait adopté le Statement of Financial Accounting Standards No. 109, *Accounting for Income Taxes* (« SFAS 109 »), pour les chiffres des états financiers présentés conformément aux PCGR des États-Unis. Les dispositions du SFAS 109 ont été appliquées depuis l'exercice de la société terminé le 30 septembre 1994. L'incidence transitoire de l'adoption du SFAS 109 avant le 1^{er} janvier 1999 s'est traduite par une augmentation de la valeur comptable de certains postes du bilan aux 30 juin 2006 et 2005, comme suit :

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
Actifs liés à l'exploitation des centres de villégiature et aux activités de voyage	112 \$	675 \$
Écarts d'acquisition	34 662	39 956

d) Coentreprises

Selon les PCGR du Canada, les coentreprises doivent être consolidées proportionnellement, quel que soit le statut juridique de l'entité. Selon les PCGR des États-Unis, les coentreprises constituées en société doivent être comptabilisées selon la méthode à la valeur de consolidation. Toutefois, conformément aux règles et règlements de la SEC, la société a choisi de ne pas faire de rapprochement des coentreprises qui sont comptabilisées selon la méthode de la consolidation proportionnelle aux termes des PCGR du Canada (note 14). Malgré le fait que la méthode à la valeur de consolidation n'ait pas été utilisée, il n'en résulte aucune variation du bénéfice net ni des capitaux propres.

e) Rémunération à base d'actions

Aux termes des PCGR des États-Unis, en date du 1^{er} juillet 2005, la société a adopté le Statement of Financial Accounting Standards No. 123(R), *Share Based Payment* (« SFAS 123(R) ») pour ses attributions de paiements à base d'actions. Le SFAS 123(R) remplace le SFAS 123, *Accounting for Stock-Based Compensation* (« SFAS 123 ») et annule la capacité en vertu de cette norme d'appliquer la méthode de la valeur intrinsèque aux termes de l'APB 25, *Accounting for Stock Issued to Employees* (« APB 25 ») et de ne pas constater la rémunération à base d'actions pour certaines attributions à des employés. Selon le SFAS 123(R), la société doit constater les attributions de paiements à base d'actions selon la méthode de comptabilisation fondée sur la juste valeur pour toutes les attributions octroyées, modifiées, rachetées ou annulées après la date d'adoption de même que pour toute tranche d'attributions émises antérieurement et en cours pour lesquelles les droits ne sont pas acquis à la date d'adoption.

Avant le 1^{er} juillet 2005, aux termes des PCGR des États-Unis, la société appliquait la méthode fondée sur la juste valeur conformément au SFAS 123 pour les attributions faites à partir du 1^{er} juillet 2003 et la méthode de la valeur intrinsèque conformément à l'APB 25 pour les attributions faites avant cette date. Étant donné qu'au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2006 la société n'a accordé aucune option sur actions, l'adoption du SFAS 123(R) a eu pour seul effet de rendre obligatoire la constatation de la charge de rémunération à base d'actions pour la tranche des attributions comptabilisées antérieurement selon les dispositions de l'APB 25 qui existaient au 1^{er} juillet 2005 et pour lesquelles les droits n'étaient pas acquis. Pour 2006, ce montant correspond aux chiffres pro forma présentés aux fins des PCGR du Canada à la note 12 a) ii). Selon les PCGR des États-Unis, la société est tenue de présenter des renseignements pro forma à l'égard de la tranche acquise de la juste valeur des attributions faites après le 15 décembre 1995 mais avant le 1^{er} juillet 2003 pour ce qui est des exercices antérieurs à l'adoption du SFAS 123(R). En ce qui concerne l'exercice terminé le 30 juin 2005, si l'on avait utilisé la

CORPORATION INTRAWEST

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 30 juin 2006 et 2005

(Les montants figurant dans les tableaux sont en milliers de dollars US, sauf indication contraire.)

méthode de la juste valeur, le bénéfice net de la société, selon les PCGR des États-Unis, aurait été ramené aux montants pro forma indiqués ci-après :

	2005
Bénéfice net selon les PCGR des États-Unis	
Bénéfice net déjà établi	47 784 \$
Juste valeur estimative des attributions d'options	<u>(2 561)</u>
Bénéfice net pro forma	<u>45 223 \$</u>
Bénéfice pro forma par action ordinaire	
De base	0,95 \$
Dilué	<u>0,94</u>

f) Autres éléments du résultat étendu

Selon le Statement of Financial Accounting Standards No. 130, *Reporting Comprehensive Income* (« SFAS 130 »), une société est tenue de classer les éléments des autres éléments du résultat étendu dans un état financier en fonction de leur nature, et de présenter le solde cumulatif des autres éléments du résultat étendu séparément des bénéfices non répartis et du capital-actions dans la rubrique des capitaux propres paraissant au bilan.

i) Écarts de conversion

L'écart de conversion présenté sous la rubrique des capitaux propres selon les PCGR du Canada ainsi que les autres variations attribuables aux éléments de rapprochement conformes aux PCGR des États-Unis présentés seraient pris en compte dans le calcul des autres éléments du résultat étendu et du cumul des autres éléments du résultat étendu aux termes des PCGR des États-Unis.

ii) Passif minimum au titre des régimes de retraite

Aux termes des PCGR des États-Unis, si l'obligation au titre des prestations constituées excède la valeur au marché des actifs du régime, un passif minimum supplémentaire est constaté dans la mesure où l'élément de passif constaté au bilan est inférieur à l'obligation au titre des prestations constituées non capitalisée. La portion de ce passif minimum supplémentaire, jusqu'à concurrence du coût des services passés non constaté, est comptabilisée à titre d'actif incorporel, le solde étant imputé, déduction faite des impôts, au résultat étendu. Les PCGR du Canada ne comportent pas d'exigence de la sorte quant à la constatation d'un passif minimum ni ne font état du concept du résultat étendu.

g) Constatation des produits tirés des activités immobilières

i) Aux fins des PCGR du Canada, la société constate les gains découlant de la vente de biens, dont une partie est reprise à bail par la société, lorsque le gain est supérieur à la valeur actualisée nette des paiements minimums exigibles en vertu du bail. Le gain reporté est constaté sur la durée du bail. Selon les PCGR des États-Unis, il n'y a pas lieu d'appliquer la méthode de comptabilisation des opérations de cession-bail à ce type d'opération parce que la société continue d'assumer une obligation à l'égard des biens repris à bail. En conséquence, le gain réalisé sur ce type d'opération n'est pas constaté; les produits tirés de la vente des biens sont comptabilisés comme un élément de passif de la société, et les biens continuent de figurer parmi les éléments d'actif de la société jusqu'à ce que les conditions pour la constatation d'une vente soient réunies.

ii) Selon les PCGR des États-Unis, les produits tirés de la vente de certaines propriétés sont reportés en raison de certains aspects de l'obligation continue de la société qui est réputée exister et des rajustements sont effectués au moment de la constatation des produits tirés de ventes à des participations comptabilisées à la valeur de consolidation et à la valeur d'acquisition.

iii) Aux fins des PCGR du Canada, la société constate les produits tirés de la vente de propriétés lorsque le titre de propriété est cédé à l'acheteur conformément à ce qui est indiqué à la note 2 q) ii). Selon les PCGR des États-Unis, conformément à ce qui est prescrit par le SFAS 66, si certaines conditions sont remplies, les produits tirés de la vente d'unités particulières dans des habitations en copropriété sont constatés selon la méthode de l'avancement des travaux.

iv) Aux fins des PCGR du Canada, la société comptabilise certains de ses placements dans lesquels elle détient une participation de 15 % selon la méthode à la valeur d'acquisition. Selon les PCGR des États-Unis, c'est la méthode à la valeur de consolidation qui est utilisée car la participation de la société n'est pas si faible qu'elle ne puisse pratiquement exercer aucune influence sur les politiques en matière d'exploitation et de finances du placement.

CORPORATION INTRAWEST

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 30 juin 2006 et 2005

(Les montants figurant dans les tableaux sont en milliers de dollars US, sauf indication contraire.)

h) Constatation des produits tirés des activités abandonnées

Aux fins des PCGR du Canada, la société constate la totalité du gain qu'elle tire de la vente de sa participation majoritaire dans Mammoth Mountain Ski Area à une société dans laquelle elle détient un placement comptabilisé à la valeur d'acquisition. Selon les PCGR des États-Unis, la société ne peut constater que la tranche de ce gain qui est proportionnelle à la participation de l'acheteur détenue par une tierce partie à la date de la vente.

i) Coûts de démarrage

Tel qu'il est décrit à la note 2 f) i), la société capitalise, aux fins des PCGR du Canada, certains frais engagés au cours de la période de démarrage d'activités particulières. Aux termes des PCGR des États-Unis, ces coûts seraient imputés à mesure qu'ils sont engagés.

j) Récentes prises de position en comptabilité

i) Modifications de conventions comptables et corrections d'erreurs

En mai 2005, le SFAS No. 154, *Accounting Changes and Error Corrections*, qui a remplacé l'APB 20, *Accounting Changes et le SFAS No. 3, Reporting Accounting Changes in Interim Financial Statements* a été publié. La société a adopté les dispositions du SFAS 154 dès le 1^{er} juillet 2005. Cette prise de position modifie les exigences en matière de comptabilisation d'un changement de principe comptable et de présentation de l'information à ce sujet, et elle s'applique à tous les changements volontaires de principes comptables. Elle s'applique également aux changements exigés en vertu d'une prise de position comptable dans le cas où celle-ci ne prévoit pas des dispositions transitoires particulières. L'adoption du SFAS 154 n'a eu aucune incidence sur les montants présentés par la société en vertu des PCGR des États-Unis en 2006.

Comme il est indiqué à la note 2 w), la société a adopté le SOP 04-2 et le SFAS 152 à compter du 1^{er} juillet 2005. Par suite de l'adoption des nouveaux principes comptables, les montants ont été constatés selon les PCGR du Canada avec effet rétroactif. Toutefois, les dispositions transitoires aux termes du SOP 04-2 et du SFAS 152 ne permettent pas à la société d'appliquer ces changements de principes comptables avec effet rétroactif pour ce qui est des PCGR des États-Unis.

Comme il est indiqué à la note 22 e), aux fins des PCGR des États-Unis, la société a adopté le SFAS 123(R) au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2006.

ii) Comptabilisation de positions fiscales incertaines

En juillet 2006, le Financial Accounting Standards Board a publié le FASB Interpretation No. 48 sur la comptabilisation de positions fiscales incertaines, qui se veut une interprétation du SFAS 109, *Accounting for Income Taxes* (« FIN 48 »).

Selon le FIN 48, une entité devrait présumer qu'une administration fiscale examinera certainement une position fiscale lorsque viendra le temps d'évaluer la situation aux fins de la constatation et de l'évaluation; par conséquent, il n'est pas opportun d'évaluer la probabilité du risque qu'un examen soit effectué. Dans le cas de l'application des dispositions du FIN 48, la comptabilisation sera différente de même que les évaluations de la mesure. La première étape consiste à évaluer la position fiscale en vue de la comptabilisation en déterminant si le poids de la preuve disponible indique qu'il est plus probable qu'improbable que l'administration fiscale juge que la position fiscale, uniquement d'après ses mérites sur le plan technique, sera maintenue à la suite d'une vérification, y compris le règlement des procédures d'appel connexes ou de litige, s'il y a lieu. La seconde étape consiste à mesurer le montant approprié de l'avantage fiscal à comptabiliser. Le montant de l'avantage fiscal à comptabiliser sera calculé comme étant le montant maximum qui est plus probable qu'improbable d'être réalisé. L'avantage découlant de la position fiscale doit être décomptabilisé lorsqu'il est plus probable qu'improbable que la position fiscale ne sera pas maintenue. Lors de constatations et de mesures ultérieures, le montant maximal qui est plus probable qu'improbable d'être constaté à chaque date de clôture représentera les meilleures estimations de la direction, compte tenu des renseignements dont elle dispose à cette date, même si les résultats de la position fiscale ne sont pas absolus ou définitifs. Toute constatation, décomptabilisation et mesure ultérieures devront être fondées sur de nouveaux renseignements. Tout assujettissement à des intérêts et (ou) à des pénalités sera comptabilisé comme si ces intérêts et pénalités avaient été réputés être engagés selon les dispositions du droit fiscal, c'est-à-dire pour la période au cours de laquelle le fisc commencera à calculer le montant des intérêts et (ou) des pénalités. Le montant des frais d'intérêts passé en charges sera fonction de la différence entre le montant constaté dans les états financiers et l'avantage reconnu dans la déclaration de revenus. Lors d'une transition, la variation de l'actif net découlant de l'application des dispositions de l'interprétation finale sera considérée comme une modification de convention comptable, et l'incidence cumulative de cette modification sera traitée comme un rajustement compensateur au solde d'ouverture des bénéfices non répartis de la période de transition.

Le FIN 48 entrera en vigueur au début de la première période annuelle débutant après le 15 décembre 2006 et sera adopté par la société pour l'exercice terminé le 30 juin 2008. La société évalue actuellement l'incidence du FIN 48 sur ses états financiers.

CORPORATION INTRAWEST

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 30 juin 2006 et 2005

(Les montants figurant dans les tableaux sont en milliers de dollars US, sauf indication contraire.)

23. Événement postérieur à la date du bilan

Le 11 août 2006, la société a annoncé qu'elle avait conclu une entente définitive aux termes de laquelle une entreprise qui possède des fonds gérés par Fortress Investment Group LLC se portera acquéreur de la totalité des actions ordinaires en circulation de la société au prix de 35,00 \$ chacune. L'opération sera effectuée au moyen d'un plan d'arrangement prévu par la loi et, par conséquent, elle devra être approuvée par les tribunaux pertinents et par 66 ²/₃ % des voix exprimées par les porteurs d'actions de la société lors d'une assemblée extraordinaire des actionnaires. Le conseil d'administration a résolu à l'unanimité de recommander aux actionnaires de voter en faveur de l'opération. L'opération proposée devrait se conclure en octobre 2006, sous réserve de la réception de l'approbation des actionnaires et des tribunaux.

RENSEIGNEMENTS SUR LA SOCIÉTÉ

BUREAU DE LA DIRECTION
Suite 800, 200 Burrard Street
Vancouver, BC V6C 3L6
Tél. : 604.669.9777
Télééc. : 604.669.0605
www.intrawest.com

RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES

Ross J. Meacher
Secrétaire de la société et directeur
général, Protection de la vie privée
Tél. : 604.669.9777

VÉRIFICATEURS

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Vancouver, C.-B.

AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES

La Compagnie Trust CIBC Mellon, à ses principaux
bureaux de Vancouver, Calgary, Toronto et Montréal

The English version of this report can be obtained by writing to the Corporate Secretary, Intrawest Corporation
Suite 800, 200 Burrard Street, Vancouver, BC V6C 3L6.

BOURSES ET SYMBOLES

Bourse de New York (IDR)
Bourse de Toronto (ITW)

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE

L'assemblée extraordinaire des
actionnaires se tiendra le mardi 17 octobre
2006 à 10 h dans la salle de bal du
Fairmont Waterfront Hotel, 900 Canada
Place Way, Vancouver, C.-B.

RÉGIE D'ENTREPRISE

Le conseil d'administration et la direction de Corporation Intrawest sont d'avis que de bonnes pratiques en matière de régie d'entreprise contribuent à créer et à maintenir la valeur pour les actionnaires. Le conseil d'administration et chacun de ses comités continuent de perfectionner les politiques et les pratiques en matière de régie d'entreprise d'Intrawest à la lumière des initiatives dans le domaine de la réglementation qui ont été mises en pratique en Amérique du Nord pour améliorer la régie d'entreprise. Le conseil continuera à évaluer ses pratiques en matière de régie d'entreprise sur une base continue afin de répondre aux normes en constante évolution. La régie d'entreprise de la société ne diffère pas de manière importante de celle en vigueur au sein des entreprises nationales américaines, qui répondent aux normes de la Bourse de New York dans le domaine.

ADMINISTRATEURS

JOE S. HOUSSIAN
Président du conseil,
président et chef de la direction
Corporation Intrawest

DAVID A. KING^{1), 2)}
Président
David King Corporation

GORDON H. MacDOUGALL^{1), 3)}
Associé
Connor, Clark & Lunn
Investment Management Partnership

PAUL M. MANHEIM¹⁾
Président du conseil et
directeur général
HAL Investments Asia B.V.

MARTI MORFITT³⁾
Président et chef de la direction
CNS, Inc.

PAUL A. NOVELLY^{2), 3)}
Président du conseil et
chef de la direction
Apex Oil Company, Inc.

BERNARD A. ROY³⁾
Associé principal
Ogilvy Renault

KHALED C. SIFRI²⁾
Associé directeur
Services bancaires d'investissement,
SHUAA Capital PSC

NICHOLAS C.H. VILLIERS
Consultant

ALEX WASILOV
Président et directeur de
l'exploitation
Corporation Intrawest

1) Comité de vérification

2) Comité de régie d'entreprise et de candidatures

3) Comité des ressources humaines

DIRIGEANTS DE LA SOCIÉTÉ

HAUTE DIRECTION

JOE S. HOUSSIAN
Président du conseil,
président et chef de la direction

DAVID C. BLAIKLOCK
Vice-président et contrôleur de la
société

MICHAEL F. COYLE
Directeur, développement
stratégique

ALEX WASILOV
Président et directeur de
l'exploitation
Corporation Intrawest

DANIEL O. JARVIS
Directeur de l'expansion de
l'entreprise

JOHN E. CURRIE
Chef des finances

SALLY DENNIS
Chef du contentieux

ROSS J. MEACHER
Secrétaire de la société et directeur
général
Protection de la vie privée

EXPLOITATION

HUGH R. SMYTHE
Président
Centres de villégiature en montagne
Intrawest

DAVID BARRY
Chef de l'exploitation
Centres de villégiature en montagne
Intrawest,
É.-U./Est du Canada/Exploitation
Helicopter

DAVID B. BROWNLIE
Chef de l'exploitation
Centres de villégiature en montagne
Intrawest,
Whistler
Blackcomb/Panorama/Excellence
opérationnelle

JAMES J. GIBBONS
Président
Groupe du club de villégiature
Intrawest

MICHAEL M. HANNAN
Président
Abercrombie & Kent

CATHARINE JOHNSTON
Vice-présidente principale
Excellence de l'entreprise et de
l'organisation

STEPHEN K. RICE
Vice-président principal et chef de
l'exploitation
Région de l'est

KEVIN R. SMITH
Vice-président principal, Finances
Exploitation des centres de
villégiature

ANDREW VOYSEY
Vice-président principal
Acquisitions et coentreprises

DAVID YELLOWLEES
Vice-président principal
Commercialisation et ventes

PLACEMAKING

DREW STOTESBURY
Président
Intrawest Placemaking

GREG L. ASHLEY
Président
Playground

LORNE D. BASSEL
Vice-président principal
Région de l'Atlantique

DAVID S. GREENFIELD
Vice-président principal
Région du Pacifique

STEVE LAVER
Président
Storied Places

MICHAEL R. WATERS
Chef des finances, Intrawest
Placemaking

PRINCIPAUX BUREAUX

VANCOUVER (BUREAU DE LA DIRECTION)

Corporation Intrawest
Suite 800, 200 Burrard Street
Vancouver, C.-B. V6C 3L6
Tél. : 604.669.9777
Télé. : 604.669.0605
www.intrawest.com

ABERCROMBIE & KENT

Dorland House
20 Lower Regent Street
Londres, Angleterre SW1Y 4PH
Tél. : 44.207.190.7710
Télé. : 44.207.190.7731
Réservations : 1.800.554.7016
www.abercrombiekent.com

BLUE MOUNTAIN

R.R. # 3
Collingwood, ON L9Y 3Z2
Tél. : 705.445.0231
Télé. : 705.444.1751
Réservations : 1.877.445.0231
www.bluemountain.ca

CANADIAN MOUNTAIN HOLIDAYS

217 Bear Street
P.O. Box 1660
Banff, AB T1L 1J6
Tél. : 403.762.7100
Télé. : 403.762.5879
Réservations : 1.800.661.0252
www.canadianmountainholidays.com

CLUB INTRAWEST

The Landing
Suite 326, 375 Water Street
Vancouver, C.-B. V6B 5C6
Tél. : 604.689.8816
Télé. : 604.682.7842
www.clubintrawest.com

PLACEMAKING – COLORADO

1050 17th Street, Suite 1000
Denver, CO 80265
Tél. : 303.623.3392
Télé. : 303.893.1487
www.copperliving.com
www.skiwinterpark.com

COPPER MOUNTAIN

209 Ten Mile Circle
P.O. Box 3001
Copper Mountain, CO 80443
Tél. : 970.968.2882
Télé. : 970.968.3155
Réservations : 1.888.263.5302
www.coppercolorado.com

PLACEMAKING – EUROPE

Rue du Port-Franc 17
1003 Lausanne – Suisse
Tél. : 41 21 310 27 27
Télé. : 41 21 310 27 28
www.arc1950.com

BUREAU CENTRAL DES RÉSERVATIONS INTRAWEST (NORTH VANCOUVER)

Suite 100,
788 Harbourside Drive
North Vancouver, C.-B. V7P 3R7
Tél. : 604.904.9300
Télé. : 604.904.7135
www.intrawest.com

BUREAU CENTRAL DES RÉSERVATIONS INTRAWEST (MONTRÉAL)

Bureau 1300
740, Notre-Dame Ouest
Montréal (Québec) H3C 3X6
Tél. : 514.876.4541
Télé. : 514.876.1404
www.intrawest.com

GOLF INTRAWEST

14646 North Kierland Boulevard
Suite 210
Scottsdale, AZ 85254
Tél. : 480.874.2200
Télé. : 480.874.2610
www.intrawestgolf.com
www.ravengolf.com

INTRAWEST – COMMERCIALISATION ET VENTES

The Landing
Suite 710, 375 Water Street
Vancouver, C.-B. V6B 5C6
Tél. : 604.639.4330
Télé. : 604.693.4399
www.intrawest.com

INTRAWEST PLACEMAKING

Suite 1400,
999 West Hastings Street
Vancouver, C.-B. V6C 2W2
Tél. : 604.697.6355
Télé. : 604.697.6385
www.intrawest.com

SERVICES PARTAGÉS INTRAWEST

221 Corporate Circle, Suite Q
Golden, CO 80401-5637
Tél. : 303.454.4500
Télé. : 303.454.4586

MOUNTAIN CREEK

200 Route 94
Vernon, NJ 07462-0391
Tél. : 973.827.2000
Télé. : 973.864.8208
Réservations : 973.827.2000
www.mountaincreek.com

PLACEMAKING – RÉGION DU NORD-EST

1407, de la Montagne
Montréal (Québec) H3G 1Z3
Tél. : 514.798.3000
Télé. : 514.788.6304
www.mountaincreekrealty.com
www.snowshoemountainhomes.com
www.strattonrealestate.com
www.livetremblant.ca

PLACEMAKING – RÉGION DU NORD-OUEST

Suite 900
999 West Hastings Street
Vancouver, C.-B. V6C 2W2
Tél. : 604.697.6300
Télé. : 604.697.6301
www.villageatblue.com
www.honuakai.com
www.panoramamountainhomes.com
www.whistlerblackcomb.com

PANORAMA MOUNTAIN VILLAGE

Bag Service 7000,
2030 Summit Drive
Panorama, C.-B. V0A 1T0
Tél. : 250.342.6941
Télé. : 250.341.3019
Réservations : 1.800.663.2929
www.panoramaresort.com

PLAYGROUND Suite 800 - 570

Granville Street
Vancouver, C.-B. V6C 3P1
Tél. : 604.675.7529
Télé. : 604.675.7568
www.playground.com

SANDESTIN GOLF AND BEACH RESORT

9300 Emerald Coast Parkway West
Destin, FL 32550-7268
Tél. : 850.267.8000
Télé. : 850.267.8222
Réservations : 1.800.622.1922
www.sandestin.com

SNOWSHOE MOUNTAIN

10 Snowshoe Drive
Snowshoe, WV 26209
Tél. : 304.572.1000
Télé. : 304.572.5616
Réservations : 1.877.441.4386
www.snowshoemtn.com

PLACEMAKING – RÉGION DU SUD-EST

301 East Pine Street, Suite 400
Orlando, FL 32801
Tél. : 407.472.6500
Télé. : 407.472.6499
www.mysandestinhome.com
www.villageofimagine.com

PLACEMAKING – RÉGION DU SUD-OUEST

6900 South McCarran, Suite 3000
Reno, NV 89509
Tél. : 775.332.1200
Télé. : 775.332.1199
www.mammothmountain.com
www.montelagovillage.com
www.thevillageatsquaw.com

STRATTON MOUNTAIN

R.R. # 1, Box 145
Stratton Mountain, VT 05155-9406
Tél. : 802.297.2200
Télé. : 802.297.4395
Réservations : 1.800.STRATTON
www.stratton.com

TREMBLANT

1000, chemin des Voyageurs
Mont-Tremblant (Québec) J8E 1T1
Tél. : 819.681.2000
Télé. : 819.681.5999
Réservations : 1.800.461.8711
www.tremblant.ca

WHISTLER BLACKCOMB

4545 Blackcomb Way
Whistler, C.-B. V0N 1B4
Tél. : 604.932.3141
Télé. : 604.938.7527
Réservations : 1.888.284.9999
www.whistlerblackcomb.com

WINTER PARK RESORT

P.O. Box 36
85 Parsenn Road
Winter Park, CO 80482
Tél. : 970.726.5514
Télé. : 303.892.5823
Réservations : 1.800.979.0332
www.winterparkresort.com